

BULLETIN DE LA
SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET
ARCHÉOLOGIQUE DU
PÉRIGORD



TOME CXIX — ANNÉE 1992

ÉDITIONS EYROLLES

TARIFS

Cotisation (sans envoi du bulletin)	70 F
Pour un couple, ajouter une cotisation	70 F
Droit de diplôme	50 F
Abonnement (facultatif) pour les membres titulaires	130 F
Abonnement pour les particuliers non membres	210 F
Abonnement pour les collectivités	210 F
Prix du bulletin au numéro (fascicule ordinaire)	70 F
Prix du bulletin au numéro (fascicule exceptionnel) <i>selon le cas</i>	

Il est possible de régler sa cotisation 1992, par virement postal au compte de la S.H.A.P. Limoges 281-70 W, ou par chèque bancaire adressé au siège de la compagnie.

Sur présentation d'une photocopie de leur carte d'étudiant :

— les étudiants en histoire et archéologie seront admis et auront le service du bulletin gratuitement.

— les étudiants d'autres disciplines régleront demi-tarif.

Dans le souci de préserver les droits de ses auteurs, la Société historique et archéologique du Périgord, déclarée d'utilité publique, se doit de rappeler à tous ce qui suit :

Les dispositions mentionnées dans le Code civil, article 543, complétées par la loi du 11 mars 1957 et la loi du 3 juillet 1985, s'appliquent dans leur intégralité à la présente publication. Toute reproduction publique, même partielle, par quelque procédé que ce soit, est soumise à l'autorisation écrite du directeur de la publication, laquelle a fait l'objet d'un dépôt légal.

La S.H.A.P. est reconnue d'utilité publique. A ce titre, elle est autorisée à recevoir dons et legs.

La S.H.A.P. est reconnue d'utilité publique. A ce titre, elle est autorisée à recevoir dons et legs.

BULLETIN DE LA
SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET
ARCHÉOLOGIQUE DU
PÉRIGORD



TOME CXIX — ANNÉE 1992

ÉD. TIVKAISON

SOMMAIRE DE LA 4^{me} LIVRAISON 1992

● Compte rendu de la séance	431
du 7 octobre 1992	433
du 4 novembre 1992	436
du 2 décembre 1992	436
● A propos de l'exposition Maurice Féaux; Les poissons gravés de l'abri Pataud aux Eyzies (B. et G. Delluc)	439
● Hélié Gontaut-Badefol (G. Mouillac)	455
● La Boétie, le magistrat aux nombreux mystères (J.J. Desplat)	467
● Saint-Front de Périgueux : représentation photographique entre 1839 et 1900 (D. Dubeau)	479
● Baldus et la photographie de Périgueux dans les années 1850 (D. Dubeau)	485
● Le projet de Glane (Ch. Salvat)	489
● Mars 1944 : un couple de mariés dans la tourmente (E.P. Lebrette) ..	493
● Les travaux anglophones récents sur l'histoire moderne et contemporaine du Périgord (R. Gibson)	497
● Le Périgord vu par la Mission photographique de la D.A.T.A.R. (M. Berthier)	517
● Dans notre iconothèque :	
Il y a deux cents ans : l'abbé Guillaume Delfaud (B. Delluc, G. Delluc et P. Pommarède)	523
Notre sortie d'automne (Col. Santenard)	527
● Vient de paraître :	
Delluc (B. et G.). - <i>L'art pariétal archaïque en Aquitaine</i> (A. Roussot) ...	529
Lagrange (Jacques). - <i>La vie en Périgord sous Louis Napoléon III</i> (J.L. Galet)	534
● Notes de lecture :	
Daniel L'Homond : <i>Sacré quotidien et autres contes</i> ; André-Jean Lacoste : <i>Si c'était à refaire ?..</i> ; Orélie Antoine 1er, roi d'Araucanie et de Patagonie : <i>Son avènement au trône et sa captivité au Chili, relation écrite par lui-même</i> ; Pr Pierre Denoix : <i>Petite et grande histoire de Saint-Geniès</i> ; Jean-Louis Galet : <i>Le tour du Périgord en 1900 avec le romancier Eugène le Roy</i> (D. Audrerie); Christiane Nectoux : <i>Croix de missions, de rogations et de carrefours dans le canton de Saint-Astier</i> (J. Lagrange)	536
● Travaux universitaires :	
S. Dupouy. - <i>Périgueux ; septembre 1938 - septembre 1939</i> (J. Lagrange) ..	538
● Liste des manuscrits présentés à la commission de lecture	539
● Le château de La Rue à Drayaux	540

Le présent bulletin a été tiré à 1 600 exemplaires.

Cette livraison a été conçue et réalisée par Jacques Lagrange et Jeannine Roussel, avec la collaboration de la commission de lecture. Ont également participé à la préparation de ce numéro : MM. Bitard, Boisvert, Décima, Delluc, Fournioux, Lacombe, Plaçais.

Photo de couverture : *La château de La Rue à Drayaux* (photo M. Berthier).

COMPTES RENDUS DES REUNIONS MENSUELLES

SEANCE DU MERCREDI 7 OCTOBRE 1992

Présidence du P. Pommarède, président.

Présents : 101 — Excusés : 2.

Le compte rendu de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

NECROLOGIE

Mme Saint-Geniès.
Majoral Monestier.
M. Jean-Paul Laurent.

ENTREE DE DOCUMENT

Dépliant sur « Comment restaurer et adapter une ancienne maison du pays, patrimoine rural en Périgord » (don de M. Sigurel).

REVUE DE PRESSE

— *Le Bornat*, n° 3 de juillet 1992 est consacré à la 73^{me} félibrée, qui s'est tenue à Neuvic-sur-L'Isle.

— *Périgord, mon pays*, n° 752 du 3^e trimestre 1992 présente son enquête sur les rues de Paris portant un nom qui intéresse le Périgord.

— Dans le *Bulletin du Cercle d'histoire et de généalogie du Périgord* (n° 28 de septembre 1992), on peut noter particulièrement L. Grillon, les débuts d'un généalogiste périgourdin, J. Chevé, Jean-Marie du Lau de la Cote, et, sous la rubrique généalogies, les familles Goulois, Goujon et Capdeville.

— *Les cahiers du Bergeracois*, n° 77 de septembre 1992 relatent la vie culturelle et artistique de la ville.

— Dans *l'Agriculteur de la Dordogne*, n° 989 du 18 septembre 1992, J.-L. Galet signale que le canal latéral de la Dordogne est devenu la propriété d'un syndicat intercommunal, qui se propose de l'entretenir et de le restaurer.

COMMUNICATIONS

Le secrétaire général signale que les 24 et 25 octobre prochain se déroulera au Bugue le festival du film de préhistoire.

Le chanoine Jardel a relevé la mise en vente publique d'une lettre manuscrite de Joubert adressée à son ami Chêne et d'une page de Pierre de Bourdeille consacrée à ses souvenirs sur la famille Vitteli.

M. Bonnichon étudie l'alphabétisation en Périgord à partir de l'article publié par Guy Astoul « l'instruction, la culture et la société en Haute Guyenne aux XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles » et paru dans *les Annales du Midi* d'avril - juin 1992. Plusieurs analyses sont également à retenir sur ce thème de la démographie historique. En Périgord, en utilisant les registres anciens du XVIII^e siècle, il a pu observer que sur les actes de mariage, 9,4 % des hommes et 3,3 % des femmes signent en bas de l'acte à Ribérac; à Saint-Cyprien les pourcentages sont encore plus faibles. Les chiffres rejoignent d'ailleurs les conclusions d'E. Leroy-Ladurie. Autre exemple caractéristique : à Biras, sur 53 mariages célébrés par le curé Laforest, on ne trouve qu'un seul cas de signature en bas de registre. A Allemans, la situation est moins défavorable, mais les registres sont mieux tenus.

M. Bordes rappelle que l'état civil est né en septembre 1792. Avant, les registres étaient tenus par les prêtres et ceux-ci n'ont été réellement mis en place que très lentement à partir du XVI^e siècle.

M. Le Nail a relevé la mention « reconnait ne pas savoir signer », mais cette formule est variable.

M. Freyssingéas a relevé dans *La Marne* du 1er octobre 1992 un article relatant un séjour de Léon Bloy à Lagny-sur-Marne.

Le P. Pommarède a découvert dans un château périgourdin un buste de Cagliostro par Houdin et, dans une autre propriété un tableau figurant le maréchal de camp Chapt de Rastignac.

Le P. Bouet a établi la liste générale des prêtres du Périgord déportés à Rochefort en 1793 - 1795. Parmi l'ensemble des prêtres déportés à cette époque, 64 dossiers ont été constitués en vue d'une béatification de prêtres par l'Eglise. Parmi ceux-ci, 3 sont issus du Périgord : Antoine Avriel, dit Constant, Elie Leymarie-Laroche et François Mayaudon.

Le petit nombre de cas retenus s'explique par la complexité et la précision des renseignements demandés.

Le P. Pommarède rapporte la célébration, qui s'est déroulée aux Carmes à l'initiative de Mgr Lustinger et à laquelle il a participé. Il s'est également rendu à Arles, au colloque qui se tenait sur la vie et l'œuvre de Mgr du Lau.

ADMISSIONS

Mlle Geneviève Doche, 59, rue des Remparts, 24000 Périgueux, présentée par Mlle B. Grand et Mlle Ch. Faure.

M. Georges-Emile Georgiou, 15 A Florence Road, London W4 5DP, présenté par M. D. Audrerie et M. le père Pommarède.

Commandant Pierre Girardet, château de Borie-Petit, 25750 Champcevinel, présenté par Mme la marquise de Chasteignier et M. le père Pommarède.

Mme Ghislaine Oliver, château des Fournils, 24400 Beaupouyet, présentée par M. le père Pommarède et M. D. Audrerie.

M. André Rigailaud, 24400 Saint-Front de Pradoux, présenté par M. P. Fargeot et M. J. Demoures.

M. Aymery de Roquemareuil, Puyrouse, 24600 Villetoureix, présenté par M. D. Audrerie et M. Ph. Prot.

M. Jacques Desplat, La Symphonie, Villeloin-Coulange, 37460 Montrésor, présenté par M. et Mme G. Rousset.

Mme Marie-Antoinette de Matha, Haute-Vaure, 24460 Agonac, présentée par Mme A. Sadouillet-Perrin et M. J. Bardy.

M. Raymond Biaussat, 17, rue Pozzi, 24000 Périgueux (réinscription).

Comte Lionel de Saint-Sernin, Chantérac, 24400 Saint-Médard de Mussidan, présenté par M. le père Pommarède et M. J. Demoures.

M. et Mme Yves de Brouwer, Les Mathieux, 24310 Valeuil, présenté par M. le père Pommarède et M. J. Demoures.

Dr Pierre Marty, 70 bis, rue Lagrange-Chancel, 24000 Périgueux, présenté par M. le père Pommarède et M. J. Lagrange.

M. et Mme Audebert de la Pinsonie, 28, rue de la Plateforme, 33000 Bordeaux, présentés par M. le père Pommarède et M. Durand de Ramefort.

Mme Emilie Dappe, rue Pierre-Magne, 24000 Périgueux, présentée par Mlle Aymard et Mme Robin.

M. Ricart Denis, Bonnefille, 24510 Sainte-Alvère, présenté par Mme Ch. Chevalier et M. Pl. Bertrand.

Mme Janine Le Bot, 11, boulevard Lakanal, 24000 Périgueux, présentée par M. le père Pommarède et le général H. Delabrousse-Mayoux

Le président,
Pierre Pommarède.

Le secrétaire général,
Dominique Audrière.

SEANCE DU MERCREDI 4 NOVEMBRE 1992

Présidence : Mme J. Rousset, vice-présidente.

Présents : 118 - Excusés : 3.

Le compte rendu de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

ENTREES D'OUVRAGES

— *Le tour du Périgord en 1900* avec le romancier Eugène Le Roy, par Jean-Louis Galet, édition Libro-Liber, Bayonne, 1992 (don de l'éditeur) ;

— *L'ordre de Grandmont*, art et histoire, actes des Journées d'études de Montpellier, 7 et 8 octobre 1989, Centre d'archéologie médiévale du Languedoc, 1992 ;

— *Reflets et regards*, par André Chastel, édition de Fallois, Paris, 1992 (don de Mme Chastel) ;

— *Périgueux, ses mouvements antiques et modernes, guide monumental du Périgord* : illustré, tome II, réédition à l'identique, édition du Roc de Bourzac, Bayac, 1992 (don de l'éditeur) ;

— *Saint-Simon, village gabarier*, édition de l'association Saint-Simon (Charente) sd (don de l'association) ;

— *Forges en Périgord, la vallée de la Dronne*, par Yvon et Marie-Laure Lamy et Marcel Secondat, édition P.L.B., Le Bugue, 1992 (don de l'éditeur).

REVUE DE PRESSE

— *Le bulletin de la Société préhistorique française*, 1990, tome 87 est un numéro spécial consacré à l'année de l'archéologie ;

— L'association « *La Double en Périgord* » vient de sortir le premier numéro de sa lettre d'information ;

— Dans le bulletin de la Société des amis de Sarlat et du Périgord Noir, n° 50 du 3ème trimestre 1992, on peut noter les études de L.-F. Gibert sur Guillaume Delfaud et de M. Sapin-Lignières sur Jean-Baptiste Taillefer ;

— Dans la *revue historique et archéologique du Libournais et de la vallée de la Dordogne*, n° 225 du 3ème trimestre 1992, Henri Besson-Imbert traite de quelques aspects des déplacements des voyageurs entre Bordeaux et la vallée de la Dordogne au XIX^e siècle ;

— *Périgueux* d'octobre 1992 célèbre le quadricentenaire de la mort de Montaigne ;

— Dans la *Semaine Religieuse* du 17 octobre 1992, est reproduite l'homélie prononcée en Arles, le 3 octobre 1992, par Mgr Poulain à l'occasion du bicentenaire du martyr du bienheureux Jean-Marie du Lau ;

— La *Dordogne Libre* du 13 octobre 1992 rappelle que le projet initial de voie Chanzy à Périgueux a été refusé par le ministère de la Culture.

COMMUNICATIONS

En ouvrant la séance, Mme J. Rousset présente les excuses du président Pommarède, actuellement en pèlerinage à Rome. Elle invite le doyen Lajugie à se joindre à elle pour présider la séance.

M. Turri indique, que notre immeuble a subi quelques dégâts à la suite d'inondations dues à une fuite de la machine à laver de M. et Mme Soulier, nos locataires.

MM. Mouillac et Audrerie donnent le compte rendu de la visite, sous la conduite du président, à la Société archéologique et historique de la Charente. Un excellent accueil a été réservé par le président Baudet et les membres du bureau. D'autres projets se précisent pour inviter l'une de nos soeurs, société savante du Sud-Ouest.

Durant ce mois de novembre, une exposition est organisée au Nouveau Théâtre de Périgueux sur le thème « Périgord, terre de Troubadours ».

Notre collègue M. Bordes, après avoir commenté l'exposition sur les constructions publiques en Dordogne, mise en place avec le Conseil d'architecture, urbanisme et environnement de la Dordogne, annonce qu'une thèse sur la géographie féodale du Limousin (XIV^e-XV^e siècles) doit prochainement être soutenue par Patrice Marcilloux à l'école nationale des Chartes.

A une question de M. Brémard, M. Bordes précise qu'il n'est pas prévu pour l'instant de réédition du guide des Archives de la Dordogne.

M. Berthier fait une communication sur texte Vicary de Maillane, le dernier prévôt de Trémolat. Né le 13 mai 1753 non loin d'Avignon, il fut nommé prévôt par l'abbé de Saint-Cybard et à ce titre chargé de gérer les vastes domaines de Trémolat dépendant de l'abbaye. Au moment de la Révolution, il n'hésita pas à prêter serment. Il mourut le 8 août 1841 à Châteaurenard, laissant par testament 800 livres aux pauvres de Trémolat, Calès et Cadouin.

M. Leymarie rappelle que la fabrication des émaux en Limousin a été lancée à l'origine par l'abbaye de Grandmont.

M. Cruège annonce la tenue prochaine du salon du « Livre Gourmand », à Périgueux, les 4, 5 et 6 décembre prochain.

M. Michel présente plusieurs photographies d'antiquités d'époque romaine ramenées d'Algérie par le colonel H. de Quatrebarbes, lors du retour en métropole, en 1962. Le régiment, successivement cantonné à Médéa, puis à Boghar, à proximité de sites antiques, a rassemblé divers éléments d'architecture et des blocs gravés qui sont à présent conservés au commandement et au mess du quartier Daumesnil à Périgueux. Ainsi M. Michel a-t-il pu recenser deux fûts de colonne, trois chapiteaux, quatre bases de colonnes, un chapiteau semi-engagé, une meule à grain, un bas-relief et deux blocs portant des inscriptions.

Les éléments d'architecture ne sont pas d'un style homogène. Certains d'entre eux, de facture complexe, semblent provenir d'un édifice assez important dont le décor était d'ordre monumental. La meule à grain est similaire à celles de Pompei et Herculaneum et se compose de deux parties, la meta (partie inférieure fixe) et le catillus (partie supérieure pivotante) ; le grain était introduit par-dessus, la farine recueillie à la base.

Le bas-relief, une stèle funéraire, représente le portrait d'un couple : les vêtements, tunique courte et toge, comme les attitudes, sont très classiques ; la femme tient une grappe de raisin et l'homme un volumen.

Les deux inscriptions, toutes deux incomplètes, sont de types très différents : la première est une inscription funéraire dont il manque au moins la moitié, ce qui ne nous permet pas de la restituer avec sûreté. Elle évoque un homme nommé Maximus Abdibus, qui a donné une certaine somme d'argent pour accomplir une oeuvre dont la spécification se trouve sur la partie manquante de la pierre ; ce monument lui a été consacré par sa femme et son héritier, suite à une exigence formulée par testament.

La seconde inscription, qui se présente sur un bloc de 80 cm de long permet, une fois restituée à travers les modèles bien connus des titulatures impériales, de penser qu'elle s'étendait sur cinq blocs identiques juxtaposés. A en juger par sa taille, elle se trouvait sans doute sur la façade d'un édifice important. L'inscription, datée de 199, mentionne l'empereur Septime-Sévère (193-211) et ses deux fils, Caracalla et Géta, et rappelle qu'ils ont procédé à cette date à la constitution d'une entité politique ou administrative. Cette inscription a déjà été recensée à la fin du XIX^e siècle par les concepteurs du Corpus des Inscriptions Latines (CIL VIII 9228) comme provenant du site de Saneg, alors identifié avec la ville antique d'Usinaza. Cependant, il semble qu'une lecture fautive du texte, dénaturant le nom d'ethnique mentionné dans le texte, ait induit le CIL en erreur ; une fois corrigé, cet adjectif (*musinazensem*) évoque les noms de certaines tribus de la région d'Icosium (Alger) mentionnées par Julius Honorius et Ammien Marcellin, les Musunei ou les Musones. De plus, une ville située non loin de l'actuelle Médéa, où a été cantonné le Cinquième régiment de Chasseurs d'Afrique, se nomme encore Muzaïa. Il semblerait donc possible que la pierre vienne d'une région située plus au nord que celle où le CIL la situe.

M. Soubeyran signale que le Musée du Périgord possède des éléments similaires rapportés par le marquis de Fayolle.

M. Salviat rappelle la personnalité de Léonce Sauveroché, né à Périgueux en 1806. Professeur de rhétorique, ami de Pierre Magne et d'Albert de Calvimont, il écrivait à ses amis de petits billets en vers.

M. Mouillac extrait de notre bibliothèque deux livres anciens aux armes de Mgr Machéco de Prêmeaux et de son frère, ces dernières étant assez rares. Il fait également circuler deux médailles remises à notre compagnie en 1879 et en 1889.

M. de Lary nous conte comment furent fixées les limites entre Périgueux et Boulazac. M. Audrerie présente le mémoire que vient de soutenir Yves-Marie Delpit sur « Monbazillac de pierre et de vigne », à l'Institut d'études politiques de Toulouse, sous la direction du professeur Cabanis.

Pour conclure, le doyen Lajugie décrit les actions lancées par la Société historique de Bordeaux pour la sauvegarde de la documentation contemporaine, qui paradoxalement disparaît très vite.

ADMISSIONS DU 4 NOVEMBRE 1992

— M. Beuque Bruno, Savignac, 24600 Allemans, présenté par MM. Clazure et Puisarnaud ;

— M. Anneron Jean-Pierre, 19 rue des Belles-Filles, 91580 Etrechy, présenté par le père Pommarède et M. Audrerie ;

— Mme de Blic Bertrand, 27 rue de l'Orangerie, 78000 Versailles, présentée par le père Pommarède et M. Demoures ;

— M. Pisselet Marc, 31 avenue A.-Briand, 93160 Noisy-le-Grand, présenté par MM. R. et J.J. Vacher ;

— M. Gaborit Gérard, 5, rue Jean-Macé, 24000 Périgueux, présenté par MM. Audrerie et de Paysac ;

— M. Delvert Guy, 4, impasse E.-Leroy, 24420 Savignac les Eglises, présenté par Mme Herguido et M. Lagrange ;

- Le père Graziani Michel, 88, rue Gambetta, 24000 Périgueux, présenté par le père Pommarède et M. Mouillac ;
- M. et Mme Mathieu Pierre, 24470 Milhac de Nontron présentés par le père Pommarède et M. et Mme Chartroule ;
- Mme Robert Renée, 28, rue Michelet, 24000 Périgueux, présentée par Mme Rousset et M. Lagrange ;
- Mme Blanchet-Voyet, 3, rue Pierre Curie, 24000 Périgueux, présentée par MM. Lagrange et Audrerie.

La présidente,
J. Rousset.

Le secrétaire général,
Dominique Audrerie.

SEANCE DU MERCREDI 2 DECEMBRE 1992

Présidence du P. Pommarède, président.

Présents : 110 — Excusés : 4.

Le compte rendu de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

NECROLOGIE

Mme du Cheyron d'Abzac.

ENTREES D'OUVRAGES

- *Gurson Montaigne*, par Léonie Gardeau, édition du Roc de Bourzac, Bayac, 1992 (don de l'éditeur) ;
- *La poterie modelée du Maghreb oriental*, par Véronique Fayolle, édition du C.N.R.S., Paris, 1992 (don de l'auteur).

ENTREE DE DOCUMENTS

- *Le Château de Valençay* (film sur), Vidéosite 1992 (don de M. Carcauzon).

REVUE DE PRESSE

- *Dordogne Nature* est le nom du bulletin que vient de faire paraître le Conseil départemental pour la nature et l'environnement.
- Dans *le Monde* du 19 novembre 1992, Yvonne Rebeyrol rend compte des résultats des datations qui viennent d'être effectuées au carbone 14 sur la grotte Cosquer, dans les Bouches-du-Rhône.
- Dans le *Journal du Périgord* du 13 novembre 1992, Jean-Louis Galet signale la visite de la Société historique de Corrèze dans le haut pays d'Auvézère.
- Dans la *Dordogne Libre* du 25 novembre 1992, Michel Labussière rappelle, qu'il y a cent ans, mourait Henri Jay de Beaufort, léguant à la ville de Périgueux les terrains de l'hospice devenu lycée. Un colloque s'est d'ailleurs tenu autour de ce personnage.

COMMUNICATIONS

A une question de M. Boisvert faisant référence aux articles parus dans *La Recherche* de septembre 1992 et dans le Bulletin de la Société préhistorique française n° 4-1992 à propos de la grotte Cosquer (Bouches-du-Rhône), le Dr Delluc confirme sa perplexité concernant cette grotte ornée de jardins et de gravures, dans l'attente d'une publication définitive.

Le 118ème congrès national des sociétés historiques et scientifiques aura lieu à Pau du 25 au 29 octobre 1993.

Mme Frappin a donné pour notre bibliothèque la généalogie de Joseph Joubert.

Mme Sadouillet-Perrin remet de la part de M. Friedrich Kühne l'étude qu'il vient de réaliser sur la fin des huguenots à Saint-Cyprien sous Louis XIII et Louis XIV (1635 à 1716). M. Kühne, à la recherche de ses ancêtres émigrés en Allemagne, a retrouvé dans les archives de nombreux éléments, concernant les familles Lavergne et Lanceplaine. Une exposition permanente a été organisée dans la maison de Jeanne d'Albret à Orthez.

M. Soubeyran présente l'exposition préparée par le musée du Périgord sur « *Mémoire d'Afrique, hommage à Maurice Féaux (1851-1934)* ». Puis il donne lecture de l'étude qu'il a rédigée pour le catalogue de l'exposition, sur Maurice Féaux, qui est à l'origine des collections du musée sur ce thème.

M. Bordes rappelle la création le 20 février 1835 du premier laboratoire départemental de chimie. Placé sous la direction de l'ingénieur ordinaire des Mines en résidence à Périgueux, ce laboratoire devait permettre « à toutes les personnes qui trouvent des minerais de les faire analyser pour en connaître la véritable valeur industrielle, comme aux maîtres de forges et propriétaires d'usines de ce genre ». C'est dans une des salles du musée d'antiques et d'objet d'art, alors en construction, que l'on décida de placer le laboratoire départemental.

M. Soubeyran signale que le Musée du Périgord conserve d'importantes collections minéralogiques, mais elles ne sont pas encore classées.

Le P. Pommarède décrit le prieuré Saint-Front d'Yviers, en Charente et une tour sous le même vocable près du Blanc, au château du Boucher. Les diapositives projetées montrent l'intérêt de ces deux monuments.

Lors de notre soirée-causerie du 16 novembre, au siège de notre Compagnie, notre collègue M. Jacques Lagrange nous a entretenus de la vie en Périgord sous Napoléon III, sujet dont son dernier livre est le thème. Une centaine de personnes assistait à cette intéressante conférence.

Le président,
Pierre Pommarède.

Le secrétaire général,
Dominique Audrière.

Les poissons gravés de l'abri Pataud aux Eyzies (Dordogne)

par Brigitte et Gilles DELLUC

Un fragment de bois de renne, orné de deux poissons gravés, est conservé au Musée du Périgord à Périgueux. Il appartenait à la collection de M. Féaux et a été longtemps oublié.

Il provient certainement de l'abri Pataud et très probablement du niveau de Périgordien V de ce gisement. C'est donc un objet d'art mobilier particulièrement précieux.

Le 13 septembre 1901, dans une communication faite au congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences qui se tient à Ajaccio, le Dr Emile Rivière, alors sous-directeur de laboratoire au Collège de France, présente les résultats d'une courte fouille qu'il a effectuée, les 21 et 22 avril 1899, dans l'abri-sous-roche de Morsodou – dit aussi la Croze de Tayac – sur la commune de Tayac (qui prendra plus tard le nom de : Les Eyzies-de-Tayac).

E. Rivière fait un sondage et M. Féaux recueille un objet

En ce lieu, « à 250 mètres environ du célèbre abri de Cro Magnon, entre cet abri et les ruines du château des Eyzies [...] entre les rochers, contre lesquels il s'appuie très probablement, et la route des Eyzies, parallèlement à celle-ci, sur une dizaine de mètres au moins [descendant] en pente douce des rochers vers la route » (Rivière, 1901, p. 2), il a enfin pu faire exécuter, par trois de ses ouvriers habituels, une excavation de près d'un mètre cube.

Il a entendu dire que le propriétaire a déjà fait ici quelques trouvailles, en entamant le talus lors du creusement d'un chemin raccordant sa maison à la route. Cet homme aurait vendu ces objets et même deux archéologues suisses auraient pu, moyennant une forte redevance, fouiller deux ou trois jours dans ce gisement. E. Rivière obtient en 1899 la même autorisation et son sondage va porter « sur un point absolument vierge encore de toutes

recherches », à 6 mètres environ au-dessus de la route des Eyzies et en bordure du chemin en lacet, qui dessert les bâtiments de la ferme.

Cette fouille est vite interrompue par le maître des lieux « sous prétexte de certaine plantation — un noyer sans valeur », mais il a été recueilli, en deux jours, un millier de pièces osseuses (surtout du renne), cinq à six mille silex taillés (grattoirs, grattoirs-burins, pointes et pointerolles, burins, percuteurs...), deux dents percées, quatre fragments d'os portant des séries de traits parallèles (*ibid.* fig. 1 à 4) et la pointe travaillée d'un andouiller.

Mais, *in fine*, E. Rivière ajoute « qu'un archéologue bien connu, M. Maurice Féaux, a trouvé dans ce même gisement, dans une excursion qu'il a faite aux Eyzies, peu de temps après moi, un bois de cervidé sur lequel un poisson a été gravé [...] très intéressant et suffisamment visible pour ne laisser aucun doute, comme on peut le constater par la reproduction que j'en donne [ici], avec son autorisation » (*ibid.* fig. 4, p. 5). Effectivement ce bois de cervidé est décoré d'une silhouette de poisson sur la face présentée.

Quelques années plus tard, E. Rivière évoque, à propos de ses fouilles en Dordogne de 1887 à 1905, « la Croze de Tayac, si riche en beaux silex et en restes du Renne, dont quelques uns gravés » (Rivière, 1905, p. 483), dans un texte lu aux membres du premier Congrès préhistorique de France réunis à Périgueux (et en Périgord) ⁽¹⁾. Mais, lors du congrès de l'A.F.A.S. de Lyon, en 1906, résumant ses trente-sept années de recherches préhistoriques, il fournit à nouveau le dessin du bois de renne gravé d'un poisson (Rivière, 1906, p. 777 et 778, fig. 3) ⁽²⁾, avec un court commentaire dans lequel il signale qu'il a effectué, dans cette « Croze-de-Tayac ou Abri sous-roche de Morsodou », des recherches « à plusieurs reprises, dès 1890 et surtout au mois d'avril 1899 [...]. Ledit foyer appartient au commencement du magdalénien ». Quant à la pièce ornée du poisson, elle a été trouvée « un peu plus tard; elle appartient à M. Maurice Féaux (de Périgueux), qui a bien voulu m'en communiquer le dessin ».

Cette notule apporte donc deux détails intéressants pour qui s'intéresse à l'histoire de cette trouvaille d'un objet d'art mobilier : le dessin publié provient de M. Féaux; la pièce appartient personnellement à ce dernier. C'est pour cette dernière raison qu'elle ne figure pas dans le catalogue du musée du Périgord dont il a la charge (Féaux, 1905).

Il faut attendre une vingtaine d'années pour voir réapparaître — pour la dernière fois — cette pièce gravée. H. Breuil et H. Bégouën, étudiant en 1927 les poissons, batraciens et reptiles dans l'art quaternaire, présentent ce dessin publié par E. Rivière et observent : « Une gravure sur un bois de Cervidé, recueilli dans l'abri de Morsodou (Dordogne), représente un Poisson difficilement déterminable, malgré la netteté de son exécution [...]. La tête est globuleuse, l'ouïe indiquée par un trait; la ligne dorsale se prolonge en une nageoire antérieure assez élevée, comme chez la carpe; mais une seconde nageoire dorsale, qui n'existe pas chez les Cyprinidés, est nettement indiquée. La nageoire caudale est en forme d'éventail; une seule nageoire anale occupe le bord inférieur du contour général [...]. Bien que réaliste dans son ensemble, cette gravure est conventionnelle, par ses détails, ceux-ci étant empruntés à plusieurs formes différentes de Poissons » (Breuil

et al., 1927, p. 36-38 et fig. 14, n° 6). Les auteurs, n'ayant sans doute pas eu l'objet en mains, limitent là leur description.

La Croze de Tayac ou abri de Morsodou (*alias* Morsodon ou Morson)... C'était l'abri Pataud.

E. Rivière n'était pas le premier à entrer en possession d'objets provenant de cet abri si prometteur. Le Dr Louis Capitan⁽³⁾ signalait avoir acquis — en 1895 ou en 1896 — un lot d'environ 200 silex du propriétaire même de cet abri de Morson (*sic*), silex « qu'il venait de découvrir en creusant trois trous pour planter de la vigne. J'ai eu ensuite du même individu [poursuivait-il] quelques ossements recueillis par lui aux alentours de sa maison, toujours à une faible profondeur [...]. Il paraît vraisemblable que cette industrie caractérise le summum de l'industrie magdalénienne » (Capitan, 1902, p. 269). On retrouvera même, en 1907, mis en vente dans le *Catalogue* du Comptoir d'archéologie préhistorique de la librairie parisienne Schleicher frères, des lots d'ossements, des dents, des os portant des traits gravés, des grattoirs, des burins, des perçoirs, des pointes et des lames à dos abattu, une dent percée provenant eux aussi de la Croze de Tayac (Schleicher, 1907, p. 14)⁽⁴⁾.

C'est Denis Peyrony qui va, le premier, faire connaître la stratigraphie de ce gisement en 1909, lors du congrès de l'A.F.A.S. à Lille, et lui donner le nom sous lequel on le désignera désormais, celui de son propriétaire : Pataud⁽⁵⁾. D'après ses observations, effectuées dans l'ensemble du site Pataud-Vignaud (une centaine de mètres de longueur), nous obtenons, en partant du bas, la stratigraphie suivante : 1) Couche moustérienne; 2) Couche aurignacienne (type d'Aurignac); 3) Couche aurignacienne (type de La Gravette); 4) Couche solutréenne « à feuilles de laurier et pointes à face plane (Peyrony, 1909, p. 139).

Les diverses appellations données à ce gisement méritent qu'on s'y attarde. Celle de *Croze de Tayac* a été justement abandonnée par D. Peyrony. Peut-être en raison de son caractère trompeur : il est une vraie grotte, une *croze*, derrière l'église même de Tayac, mais c'est une petite grotte ornée, la Croze à Gontran ou Gondran, du nom d'un malandrin qui s'y réfugia jadis (Delluc, 1991). Le toponyme Tayac, qui désignait au siècle dernier la paroisse et la commune, a été, depuis, réservé à la petite agglomération groupée autour de l'église. La commune s'appelle désormais : Les Eyzies-de-Tayac (et même Les Eyzies-de-Tayac-Sireuil). C'est parmi les maisons des Eyzies que se situent les abris Pataud et Vignaud.

Quant à l'autre appellation (*Morsodon*, *Morsodou* ou *Morson*), elle n'est autre que la déformation du diminutif patois (*marchaoudou*) du prénom de Martial Pataud, père du propriétaire François Pataud⁽⁶⁾.

On sait qu'aujourd'hui la propriété Pataud, appartenant au Muséum national d'Histoire naturelle, est devenu le Musée de site de l'Abri Pataud et présente l'abri Pataud d'une part, et, d'autre part, l'abri Movius ou cave Pataud (Delluc, 1989).

Maurice Féaux en promenade

Cette petite enquête toponymique nous avait permis en 1988 de rattacher à l'abri Pataud le bois de renne gravé, trouvé par M. Féaux et désormais conservé au Musée du Périgord, à Périgueux. Mais la consultation du *Catalogue* manuscrit de la collection personnelle de M. Féaux permet de cerner un peu plus les faits (Féaux, s.d.)⁽⁷⁾.

L'objet (n° 1386) est décrit ainsi : « Bois de renne scié en plusieurs endroits et sculpté [*sic*]. Malgré le mauvais état de cet objet, on voit très bien la représentation d'un poisson; un deuxième, moins visible, se trouve sur l'autre face. Cette sculpture [*sic*] a été trouvée en juin 1894 dans une petite fouille faite dans le talus amont du chemin qui conduit de la route [ou rue principale des Eyzies] aux maisons qui sont près du château. C'est le seul objet intéressant qu'ait donné ce grattage sans étendue ni profondeur » (Féaux, s.d., n° 1386). Il inventorie également quelques autres objets de même provenance : « Les Eyzies, foyer situé dans le talus d'un chemin en face du pont du chemin de fer. Magdalénien ? Trois lames ou couteaux et deux grattoirs, trouvés en juillet 1895 » (ibid., n° 1381-1385). Bien que ces trouvailles n'aient pas été faites en même temps, il est assez probable qu'elles proviennent à peu près du même endroit : le talus gauche du chemin montant de la route à la maison Pataud, juste sous l'abri Pataud proprement dit. Il est même très probable que le bois de renne gravé provient d'un niveau gravettien (Périgordien IV ou V). Voici pourquoi.

Un objet vieux de 27.000 ans

On sait que l'abri Pataud a fait l'objet d'une grande fouille de Hallam L. Movius de 1953 à 1964 (Aurignacien ancien moyen et évolué; Périgordien IV, V, VI et VII; Solutréen ancien). Plus en aval, l'abri Movius nous a fourni à la voûte un bouquetin sculpté de style solutréen et au sol des vestiges solutréens (feuilles de laurier); le talus, à ses pieds, avait fait l'objet d'une petite fouille de S. Blanc, avant 1950 (Périgordien V, avec une plaquette rocheuse d'origine pariétale portant une tête de cerf). C'est d'ailleurs Séverin Blanc, devenu directeur des Antiquités préhistoriques, qui indiqua le gisement à H.L. Movius et qui mit tout son poids administratif pour faire aboutir le projet de ce dernier. A quelques mètres en aval, sur la propriété Vignaud, le talus a fait l'objet, après excavation, d'une fouille de sauvetage en 1981, qui a confirmé les observations anciennes de D. Peyrony (présence de Moustérien sous les couches aurignaciennes et gravettiennes).

La comparaison du plan levé par H.L. Movius (Movius, 1955, p. 36-37, fig. 2) avec la carte fournie par O. Hauser en 1911 (Hauser, 1911, dépliant n° 1 h.t.) montre que la disposition des voies et chemins n'avait guère changé en un demi-siècle. Au pied de l'abri Pataud, leurs tracés dessinent une sorte de Z. La barre inférieure du Z (à l'ouest) est la route D 47; c'est la Grande-Rue qui relie Cro Magnon au centre du village des Eyzies. La barre supérieure du Z n'est autre que l'antique chemin ou ruelle communale, dite rue de la Clape (la *clapa* est en dialecte une pierre plate, la *clapiera* un tas de pierre puis un clapier), qui joint le bourg des Eyzies

à la combe de la Nanette (vallon entre les falaises de Cro Magnon et de Pataud) en passant au pied même des rochers; cette ruelle suspendue fut jusque vers 1860 une voie très empruntée. Sur son bord oriental, collés contre la falaise, s'élevaient en 1953 les trois bâtiments Pataud, soit, d'amont en aval (du nord au sud), un hangar et une grange détruits en 1957 car ils recouvraient les couches de l'abri Pataud, et la ferme elle-même, avec sa cave dans l'abri Movius. Entre ces deux voies, un chemin oblique et montant (la barre oblique du Z) permet de gagner la ferme en venant de la route; il est creusé en travers du talus, et la coupe de ce dernier surplombe donc son bord est ou encore amont (soit le bord gauche en montant à la ferme). C'est justement l'aspect de ce talus écorné par le chemin qui attira l'attention de H.L. Movius et le décida à effectuer la fouille préliminaire de 1953, en raison, disait-il, de « l'existence de plusieurs couches d'occupation mises au jour le long du talus » (Movius, 1955, p. 35).

Aujourd'hui la rue de la Clape a été déclassée et interrompue au niveau de l'abri Pataud. Une nouvelle rue a été percée en 1957 vers le vallon de la Nanette.

La fouille préliminaire, qui porta sur les tranchées I et II, respectivement perpendiculaire et parallèle au plan de la falaise ⁽⁸⁾, et surtout les fouilles de 1958 à 1964 ont mis en évidence l'existence d'un gisement majeur, centré par la grange Pataud, avec une stratigraphie de 9,25 m de hauteur, correspondant à 14 périodes d'occupations successives : 9 niveaux aurignaciens (Aurignacien ancien, moyen et évolué); 4 niveaux périgordiens supérieurs ou gravettiens (Périgordien IV, V, VI et VII ou Proto-magdalénien); et un niveau solutréen ancien. Dans la pente du talus, en avant de l'abri, là-même où porta la superficielle exploration de M. Féaux (et celles d'autres fouilleurs), sous la terre végétale, le premier niveau rencontré était un puissant dépôt de pente de Périgordien V (épais de 1 m en moyenne), surmontant le Périgordien IV et l'Aurignacien.

Compte tenu de ces remarques et du texte de Maurice Féaux, il est quasi certain que le bois de renne gravé, qui fait l'objet de la présente note, provient bien du talus amont du chemin d'accès à la ferme Pataud, aux abords immédiats de la tranchée II de H.L. Movius. Il est probable même que le grattage superficiel de M. Féaux n'avait porté que sur la coupe de ce talus liée au creusement du chemin. Il est quasi certain que cet objet a été recueilli dans un niveau de Périgordien supérieur (plus particulièrement le Périgordien V).

Un bois de renne et deux poissons

Le support

L'objet est un segment (16 cm sur 8,5 cm) d'un bois de cervidé découpé par sciage. Plus précisément, c'est un fragment de perche de renne, car sa section est ovalaire (4,2 cm de diamètre maximum); il a conservé la meule à une extrémité, et, au niveau de l'autre, il s'élargit comme à la racine de l'andouiller. Il s'agit donc d'un bois de chute (droit), ayant appartenu à

un sujet mâle adulte, car la corticale, bien visible sur deux des trois zones sciées, est épaisse.

Ce bois est altéré en de nombreux points par des petits trous, des fissurations et de minimes écailles d'origine climatique. Mais il est exempt de stries traduisant l'intervention des rongeurs.

Le volume de ce fragment de merrain est affecté par trois surfaces de prélèvement de corticale par sciage : l'une, à l'extrémité proximale, respecte en partie la meule; la deuxième, distale, sectionne l'axe de l'objet au niveau de la bifurcation de la perche et de l'andouiller; la troisième, latérale, s'étend le long du fût de la perche, entre les deux faces ornées⁽⁹⁾.

Le décor gravé des faces : Les deux faces principales de l'objet sont ornées chacune d'une gravure de poisson. Ce décor est intact, non interrompu par les surfaces sciées : les traits ont donc été certainement gravés après ces opérations de sciage.

Sur la première face (avers), le dessin de poisson occupe seulement la moitié de la surface disponible, dans la portion proximale de la perche, au contact de la meule. C'est le profil gauche d'un animal au corps fusiforme (7,5 cm sur 1,5 environ), avec une nageoire anale et, sur le dos, une nageoire dorsale, triangulaire et relativement peu développée, et, plus en arrière, une petite nageoire adipeuse. La nageoire ventrale n'est pas figurée. Une petite desquamation de la surface interrompt en partie le tracé au niveau de la tête, mais on peut reconstituer néanmoins le contour céphalique triangulaire, pointu et symétrique. La ligne latérale est bien indiquée par un trait incisé, fin, dans l'axe de l'animal, du moins dans la partie proche de la tête. Le pédoncule caudal est nettement étroit et allongé; la nageoire caudale est bifide et légèrement asymétrique. Les autres détails endographiques ne sont pas visibles (œil, ouïe, nageoire pectorale).

Tous ces arguments conduisent à voir dans ce poisson un salmonidé et même plutôt un saumon, compte tenu de la tête pointue, du pédoncule caudal mince et de la nageoire caudale bien échancrée.

Cette face porte deux autres groupes de traits : premièrement, un trait bifide situé près du bord supérieur, qui est peut-être l'ébauche d'un tracé plus complet; deuxièmement, un groupe de trois traits dont deux parallèles, dans l'angle inférieur droit (sur la racine de l'andouiller).

On ne peut manquer de remarquer que cette face de l'objet a, elle-même, un aspect ichthyomorphe, simulant un poisson à tête globuleuse et nageoire caudale à deux lobes asymétriques.

Dans cette hypothèse, il y aurait là deux représentations gigognes de poissons, vaguement homothétiques. En un premier temps, le contour de la face avers de l'objet, lui-même découpé à des fins utilitaires, aurait évoqué la silhouette d'un poisson; cette ressemblance aurait incité à graver le dessin du poisson qui orne cette face. Ultérieurement l'autre face aurait été ornée, elle aussi, d'un autre poisson, tête-bêche par rapport au premier et sans intégration particulière au support.

La seconde face (revers) est ornée d'un poisson beaucoup plus gros (9 cm sur 3 cm environ), moins détaillé et incomplet. La gravure atteint l'extrémité distale de l'objet, au contact du milieu de la surface sciée distale.

Elle occupe en longueur plus de la moitié de la surface et en largeur toute la place disponible.

La silhouette se limite à une ligne dorsale quasi rectiligne et à une ligne ventrale fortement convexe. La tête de l'animal a disparu du fait d'un écaillage du support; elle devait être triangulaire et asymétrique, du fait de la rectitude de la ligne dorsale et de la courbure de la ligne ventrale. L'extrémité caudale n'a sans doute jamais été dessinée. Il existe seulement un infléchissement des deux traits gravés pouvant correspondre, sur la ligne dorsale, au bord supérieur du pédoncule et, sur la ligne ventrale, au bord antérieur de la nageoire anale (qui serait, dans ce cas, la seule nageoire — bien incomplètement — indiquée).

Bien sûr, il est impossible de préciser l'espèce de cet animal. Tout au plus peut-on, en faisant référence aux espèces déterminables dans l'art mobilier paléolithique (saumon, truite, brochet, anguille, alose, sole, cyprinidés), éliminer trois d'entre elles (brochet, anguille, sole). On peut en outre remarquer que la silhouette de ce poisson incomplet est pratiquement superposable à celle du saumon pariétal de l'abri du Poisson à Gorge d'Enfer (à ligne dorsale rectiligne, ligne ventrale bombée et tête triangulaire asymétrique lui aussi). Mais ici tous les véritables éléments d'identification spécifique font défaut et ce poisson demeure indéterminé.

Les rares pêcheurs du Périgordien

Cet objet orné, une fois précisées ses circonstances de découverte et son origine, mérite quelques commentaires portant sur le décor gravé, le support lui-même et le contexte artistique dans lequel il se situe.

Le décor gravé. Les figurations de poissons (et de rennes), animaux qui entraient pour une bonne part dans l'alimentation des Cro Magnons, sont habituellement rares dans l'art des parois des grottes et des abris. Elles sont bien plus fréquentes dans l'art des objets.

Un inventaire provisoire des poissons « réalistes » dans l'art mobilier (excluant les divers pisciformes), provenant presque essentiellement de milieux magdaléniens, de fouilles anciennes et du sud de la France, décompte 117 figures (Cleyet-Merle, 1984-1985, tabl. IV, p. 53), dont 59 sont déterminables sur le plan spécifique et se répartissent ainsi : 47 salmonidés (dont 11 saumons et 8 truites), 6 brochets, 2 anguilles, 1 alose, 1 sole, 2 cyprinidés (détermination spécifique certaine ou possible); les 58 autres figures demeurent sans précision spécifique. Ces « chiffres concordent étonnamment avec les proportions estimées de faune pêchée » (*ibid.* p. 51 et tabl. II, p. 52). On sait qu'il en va tout à fait différemment dans l'art pariétal où faune figurée et faune chassée sont, quand la comparaison est possible, bien différentes habituellement l'une de l'autre.

A propos des poissons gravés de Pataud, on peut faire deux remarques. Ils sont, à notre connaissance, les seuls poissons rapportables au Gravettien, avec le saumon sculpté mâle de la paroi de l'abri du Poisson⁽¹⁰⁾. En second lieu, en s'en tenant aux espèces déterminables sur le plan ostéologique (pour la faune consommée) et sur le plan graphique (pour la faune figurée), les

salmonidés représentent environ 40 %, les brochets environ 5 % et les espèces rares moins de 4 % (Cleyet-Merle, 1990, tabl. p. 65). Nous nous demandons si cette prédominance des salmonidés est le reflet de pêches plus fructueuses (notamment lors de la montaison des saumons) ou bien d'un choix privilégiant les animaux gras. Pour 100 g, le saumon contient 12,3 g de lipides, 22 g de protides, 66 g d'eau et fournit 203 calories. Ces chiffres sont respectivement de : 2,1 g, 19,2 g, 78 g et 96 cal (pour la truite); 0,6 g, 18,7 g, 80 g et 80 cal (pour le brochet); 3,9 g, 7,5 g, 89 g et 67 cal (pour les cyprinidés; la carpe actuelle étant prise pour type de ces poissons blancs) (Diem *et al.*, 1963, tabl. p. 526) ⁽¹¹⁾.

Le support. Le bois de renne, sur lequel sont gravés les deux poissons porte de nombreuses petites altérations dues aux alternances de gel et de dégel, humidité et sécheresse, avec beaucoup de traces de dissolution (petits trous, fissurations, écailles). Ce bois a été ramassé après la chute (qui a eu lieu en décembre), durant l'hiver, avant le printemps (sinon il aurait été bien plus altéré, notamment par les rongeurs). Les traits de gravure ont donc été tracés sur un bois déjà quelque peu altéré, et ils se prolongent parfois par une fissure. Les altérations se sont poursuivies après la gravure, car des écailles superficielles interrompent d'autres traits.

Deux hypothèses peuvent donc être envisagées : 1. — c'est un bois de renne, déjà sec et altéré, qui a été ramassé assez tardivement dans l'hiver, puis scié et gravé; 2. — c'est un bois de renne qui a été scié pour en extraire des pointes de matière osseuse, qui a ensuite séjourné sur le sol de l'habitat, et qui a été décoré ultérieurement ⁽⁹⁾.

Cet objet, comme on l'a dit plus haut, provient d'un des niveaux anciennement excavé de l'abri Pataud et peut donc être rapporté à un Périgordien V ou évolué (VI, VII) plus qu'au Solutréen ⁽¹²⁾. Ces périodes d'occupation de l'abri Pataud, qui correspondent à des épisodes particulièrement froids comme l'indiquent sédiments et pollens, s'accordent bien avec les micro-altérations observées sur ce bois de renne.

Le contexte artistique gravettien. L'art mobilier périgordien, en dehors des statuettes féminines (Delporte, 1979; Duhard, 1989), en ronde bosse ⁽¹³⁾, se réduit à une cinquantaine de pièces gravées dont les plus remarquables sont, pour les supports osseux, ceux de la grotte des Morts, d'Isturitz, de la grotte des Rideaux, de Laugerie Haute, de la grotte de Paglici, et, pour les supports rocheux, les galets de Labattut, Pataud et Laraux (aux figures remarquablement fouillées), le demi-galet de La Vigne-Brun, certaines pierres d'Isturitz ou des grottes de Corrèze. Ces diverses pièces sont décorées de figures animales complètes ou fragmentaires et d'exceptionnels humains, mais les deux poissons de Pataud sont les seuls poissons figurés (Delluc, 1991, p. 293-300) ⁽¹⁴⁾.

B. et G.D. ⁽¹⁵⁾.

NOTES

1. Le docteur Emile Rivière (de son vrai nom Emile-Valère Rivière de Précourt) (1835-1922), directeur de laboratoire à l'École des Hautes études au Collège de France, est président-fondateur de la Société préhistorique de France. Il a été élu, par acclamations, à la présidence de ce premier congrès préhistorique de France et a prononcé le discours d'inauguration le 26 septembre dans la salle du théâtre municipal de Périgueux. Après les journées de Périgueux, les congressistes se rendent à Chancelade et Brantôme, aux Eyzies et au Moustier (les 29 et 30 septembre et le 1er octobre). Le président du comité local d'organisation est Maurice Féaux, le trésorier Charles Aublant. Dans sa communication sur ses fouilles dans la Dordogne de 1887 à 1905, E. Rivière dit « son profond chagrin » de ne pouvoir être présent ce jour-là et d'avoir dû interrompre « ses chères études qu'il poursuivrait encore, malgré l'âge, avec joie, s'il n'était dépossédé, à l'heure actuelle et à tout jamais, de son principal champ de recherches, avant d'en avoir pu terminer le défrichement scientifique ». En effet, la grotte de la Mouthe, dont il a révélé les dessins en 1895, est « aujourd'hui fermée à ses recherches, à moins de consentir au prix fabuleux d'une nouvelle location ou plus fabuleux encore de sa vente »; mais elle demeure cependant « ouverte à d'autres autorisés à s'y livrer [...] au relevé des gravures, dont l'inventeur [...] n'est autre que moi-même » (Rivière, 1905). Et, le moment venu de la visite de la grotte de la Mouthe par les congressistes, « le propriétaire se tient devant la porte, car chacun n'entrera que si le Congrès verse une redevance à cet homme pratique, mais peu hospitalier » (Congrès préhist. de France, 1905, p. 482). L'abbé H. Breuil, qui avait effectué en 1900 quelques relevés à la demande de E. Rivière, ne reviendra travailler dans la caverne qu'en 1922, après la mort de ce dernier (Breuil, 1960). La publication de ces calques a été effectuée en 1952 (Breuil, 1952), mais le texte de l'étude, qu'il consacra à cette grotte ornée, est demeuré inédit (Dolluc, 1991).
2. La légende de la figure dit, par erreur, qu'il s'agit d'une « Gravure sur os ».
3. Le docteur Louis Joseph Capitan (1854-1929), ancien interne des hôpitaux de Paris (promotion de 1878 dont il est le dernier nommé), médecin des hôpitaux de Paris, sera professeur à l'École d'Anthropologie, puis au Collège de France et membre de l'Académie de médecine. Il apparaît au début de notre siècle comme le « patron » de l'abbé H. Breuil et de D. Peyrony.
4. Voici quelques prix : les outils de silex valent entre 0,50 F et 3 F pièce, les os gravés 8 F, la dent percée (entière) 12 F; les ossements divers et dents 0,20 F la pièce seulement. Il suffit de multiplier ces chiffres par 16 pour les actualiser.
5. A vrai dire, D. Peyrony avait eu ici, comme dans beaucoup de gisements, un prédécesseur : Otto Hauser. Cet archéologue, au comportement d'antiquaire intéressé, était fort estimé pour sa générosité dans la région; on lui doit pour une bonne part l'essor touristique des Eyzies... Il quittera, comme on sait, la France au début d'août 1914 pour regagner la Suisse. Son livre *Le Périgord préhistorique* signale, au pied de la falaise qui nous intéresse ici, trois sites : « N° 34, Chez Pattot, une petite habitation magdalénienne, fouillée par M. O. Hauser en 1898. N° 35, Chez Pattot, Magdalénien. N° 36, Chez Vignaud, Magdalénien » (Hauser, 1911, p. 17-18). Mais, sur la carte des Eyzies annexée à l'ouvrage, levée par Th. Baumgartner, ingénieur (de Soebach-Zürich) (*ibid.*, dépliant h.t. n° 1), ces sites, se succédant d'amont en aval, sont devenus dans la légende : « 34, Chez Pattot, Aurignacien et Solutrénien. 35, Chez Pattot, Aurignacien et Solutrénien. 36, Chez Pattot, Aurignacien et Solutrénien. Ces indications méritent quelques commentaires. La famille Pataud (l'orthographe du patronyme est fluctuante) était propriétaire d'une ferme avec une cave troglodytique (actuel musée de site dit) et d'une grange à une cinquantaine de mètres en amont (actuel gisement ou abri Pataud); ces deux bâtiments sont bien visibles sur la gravure de la falaise publiée par E. Lartet en 1869 (Lartet, 1869, p. 99, fig. 2). La propriété s'étendait en amont presque jusqu'à la falaise de Cro-Magnon et en aval seulement jusqu'au terrain Vignaud, à quelques dizaines de mètres de la ferme. Le site 35 de O. Hauser est certainement l'abri Pataud proprement dit avec le chemin d'accès joignant obliquement la route D 47 (ou Grande-Rue des Eyzies) à la rue de la Clape (au pied même de la falaise); le site 36 (appelé dans le texte *Chez Vignaud*) semble bien désigner le gisement mis au jour lors des fondations de la maison Vignaud, en aval de la cave Pataud. Le site 34 est le seul qui ait été fouillé par O. Hauser (comme nous l'a fait remarquer A. Rousset), comme en témoignent les mentions du texte et de la carte de 1911; il semble correspondre à la zone englobant l'abri Vidal et le roc tombé. Nul vestige archéologique me semble avoir été trouvé récemment dans ce secteur (témoignage de la famille Selve-Pataud) et le sondage, effectué en 1958 par H.L. Movius à l'extrémité du chemin de la Clape entre falaise et roc tombé (Movius, 1958, *trench III*), s'est avéré stérile. A ces faits négatifs, on peut adjoindre deux remarques : E. Rivière dit que deux archéologues suisses sont venus peu avant 1900 fouiller à l'abri du Morsodou ou Croze de Tayac (c'est-à-dire à l'abri Pataud même) et, comme on le sait O. Hauser était suisse; en second lieu, les travaux de H.L. Movius (1953-1964) et notre fouille de sauvetage de 1986 ont montré que de nombreux sondages anciens avaient concerné la partie haute du talus, en avant de l'abri Pataud, surtout dans la zone aval du site. Il nous paraît donc probable que le site 34 de O. Hauser correspond lui aussi à l'abri Pataud, mais à sa partie amont. Le texte de O. Hauser en attribuait l'occupation aux Magdaléniens, mais la légende de la carte n° 1 rectifie cette attribution et rattache avec justesse ce gisement à l'Aurignacien (*lato sensu*, c'est-à-dire à l'Aurignacien et au Périgordien supérieur ou Gravettien) et au Solutrénien (Hauser, 1911, p. 17-18 et carte n° 1 h.t.)
6. François Pataud (ou Patau), né et mort aux Eyzies (1836-1909), était le fils de Martial Pataud et de sa femme Catherine, née Parriat. Nous devons ces informations aux recherches de M. Roger Rousset, que nous remercions.

7. Maurice Féaux (1851-1934) terminera sa carrière comme ingénieur principal du service de voirie. On lui doit la découverte, avec M. Hardy, de l'homme de Chancelade. Il était conservateur adjoint du Musée du Périgord (collections de Préhistoire) auquel il donna sa belle collection en 1930. Il fut durant un quart de siècle trésorier de la Société Historique et Archéologique du Périgord.
8. Bien que le terme *falaise* soit en principe réservé aux abrupts du littoral maritime, nous le conservons ici, conformément à l'usage local. Il conviendrait sans doute mieux d'utiliser les mots *rocher* ou *escarpement*. La fouille de 1953 dura sept semaines (du 3 juillet au 22 août) et comporta le creusement de deux tranchées (*trench I* et *trench II*). La première, perpendiculaire à la falaise, explora le talus aval du chemin d'accès à la ferme: elle révéla, sous des sédiments remaniés par trois anciennes fouilles assez superficielles en bordure du chemin) ou sous l'humus de surface, non de vraies couches archéologiques, mais des dépôts de pente très riches, « accumulés sur la pente devant l'abri pendant la période où l'abri était occupé » (Movius, 1956, p. 38), dépôts correspondant au Périgordien V (épais de 1 mètre en moyenne), au Périgordien IV et à l'Aurignacien (Movius, 1956, p. 36-37, fig. 2). La seconde tranchée, parallèle à la falaise, porta sur la partie amont du talus, dans l'angle formé par le chemin d'accès et la petite voie prolongeant devant l'abri la rue de la Clape. H.L. Movius observa une couche rouge (épaisse de 13 cm) contenant des outils typiques du Périgordien V; elle « était séparée d'un horizon sableux noir (Périgordien IV), extrêmement riche, par 28 cm d'éboulis jaune [stérile]; l'horizon sableux noir est de loin le niveau le plus riche du site; son épaisseur est en moyenne de 55 cm et plusieurs milliers d'instruments de silex y furent trouvés » (*ibid.*, p. 39). Une couche cendreuse, à la base de ce dernier niveau, permit de pratiquer deux datations 14 C (23 600 ± ou - 800 BP et 24 000 ± ou - 1000 BP). Au-dessous, un dépôt stérile, épais de 15 cm, surmontait les éboulis inférieurs présentant le même industrie de l'Aurignacien typique qu'à la base de la tranchée I. Au cours de la fouille de l'abri Pataud, H.L. Movius n'a pas retrouvé le Solutrén moyen et supérieur, pourtant attesté par les nombreuses feuilles de laurier recueillies depuis des décennies en surface sur la propriété Pataud. Sa présence superficielle n'a été constatée que plus en aval, sous le bâtiment du four à pain (entre grange et ferme), lors du sondage Owen de H.L. Movius en 1964 et lors de nos travaux de 1990, et sur le sol même de la cave Pataud lors de l'aménagement du musée. La fouille de sauvetage de 1988, à l'emplacement du mur du façade protégeant désormais l'abri Pataud, a été effectuée là où commencent les dépôts de pente. Elle nous a permis de confirmer la stratigraphie observée par H.L. Movius en 1953 et de mettre en évidence la présence, à nouveau, de nombreuses cuvettes de faible profondeur (1 m ou moins encore), empiétant parfois les unes sur les autres et correspondant à des excavations anciennes, exécutées au voisinage de la tranchée II et ayant affecté essentiellement le Périgordien V. On connaît la richesse des Périgordiens IV et V de l'abri Pataud. Les travaux actuels de nettoyage et de relevés analytiques des coupes ont permis de préciser encore la stratigraphie schématisée ci-dessus.
9. Marylène Patou-Mathis a bien voulu nous fournir ici son opinion sur le support en bois de renne de nos poissons de Pataud et (*cf. infra*) les conditions probables de ramassage de cet objet. On peut ajouter que l'observation des ramures des rennes et des caribous actuels nous montre qu'elles sont d'un grand polymorphisme, notamment en ce qui concerne le segment proximal de la perche ou merrain. De sa naissance au niveau de la meule (sans perfore chez le renne), la perche se dirige tout d'abord en arrière, en haut et en dehors; puis elle se recourbe assez brusquement vers le haut, pratiquement à angle droit, formant un grand arc à concavité antérieure et supérieure (avec souvent un court cor dirigé en arrière au niveau de cette courbure). Enfin, la perche s'épanouit en une empaurure, large palmure en éventail sommée d'une demi-douzaine à une dizaine d'épis. Dans la portion toute initiale de son trajet, la perche émet le plus souvent deux cors vers l'avant. Le premier est habituellement le plus long: c'est l'andouiller proprement dit, à extrémité palmée, appelé classiquement et à tort l'andouiller de glace (c'est grâce à lui, croyait-on, que l'animal fouillait la neige à la recherche des lichens). Le second est le surandouiller, simple cor plus court que le précédent, à pointe aiguë ou à pleine palmée; son origine est parfois confondue avec celle de l'andouiller. Cette disposition connaît de nombreuses variations: le plus souvent un andouiller est nettement plus palmé que l'andouiller controlatéral; dans d'autres cas, c'est le surandouiller qui est palmé et l'andouiller qui est à pointe aiguë. Malgré ces variations individuelles, cette description de la portion proximale de la perche trouve une application lors de l'examen du bois de renne gravé de l'abri Pataud. Il est assez probable que la plage de sciage longitudinale, affectant le bord antérieur du bois, soit la cicatrice de la section de l'andouiller, et que la plage de sciage transversale, distale, corresponde à la section de la fourche formée par la perche et le surandouiller qui s'en détachait en ce point. Pour mémoire, enfin, une troisième plage de sciage, transversale, est une régularisation de la meule de ce bois de chute.
10. Nous avons rapporté ailleurs la tentative d'enlèvement de la sculpture de cet abri en 1912, à la demande de Carl Schuchhardt (et non de O. Hauser comme on le dit souvent), et dit qu'à notre sens, compte tenu des détails anatomiques de l'animal représenté, il s'agissait certainement de la représentation d'un animal mort (Delluc, 1991, p. 212-224).
11. Une stratégie alimentaire (saisonnière), privilégiant les animaux gras, a été démontrée pour la chasse aux bisons par les Amérindiens (Speth, 1987). Elle illustre l'intérêt primordial d'une ration lipidique suffisante, dans une population de chasseurs-pêcheurs collectrices, pour la production des glucides indispensables à l'activité motrice (par le biais de la néoglucogénèse hépatique) et pour la thermogénèse, la ration protidique étant, quant à elle, bien assurée. Les Cro Magnons ne connaissent que le saumon atlantique ou *Salmo salar* L. 1758. Le nom de l'espèce (*salar salaris*: petit saumon, poisson) est attesté chez les écrivains gallo-romains Ausone et Sidoine

Apollinaire. Contrairement aux grégaires saumons du Pacifique (genre *Oncorhynchus*), qui reviennent dans leurs rivières groupés et toujours aux mêmes époques de l'année (début juin ou début août selon l'espèce), *Salmo salar* remonte du printemps à l'automne et quelques-uns peuvent faire deux fois ce voyage vers la frayère natale. Au XVIII^e siècle, dans la rivière Dordogne, la montaison se faisait sur trois larges périodes. C'étaient tout d'abord « les saumons du printemps, plus nombreux et moins lourds que les grands saumons d'hiver arrivés dès octobre; la dernière vague [était] celle des saumons de l'été, les plus rapides à gagner les frayères » (Cocula-Vaillières, 1979, p. 247). L'exploitation des pêcheries (barrages de pierres, bois et fascines) et la pêche aux grands filets ou escaves connaissent leur plus grande activité lors de la remontée printanière des saumons (*ibid.*, p. 258). C'est au printemps aussi que les pêcheurs s'acquittaient de leurs baux, en argent et/ou sous la forme de poissons pris et notamment de saumons (*ibid.*, p. 345-346). C'est ce que confirme le veuil et amusant adage, rapporté par A. Leroux de Lincy dans son *Livre des proverbes français* (1842-1859, t. 1, p. 201) : « Saumons, comme le sarmon. En carême ont leur saison ». La reproduction a lieu en hiver. La truite commune (*S. trutta* L., 1758) reste avant tout un poisson de rivière : la truite de rivière (*S. trutta fario*) est sédentaire (elle porte des tâches sur le dos et les flancs et un tel salmonidé semble figuré en ronde bosse sur un propulseur incomplet des Espélugues à Lourdes (Cleyet-Merle, 1984-1985, p. 51 et p. 63 pl. III, n° 5); la truite de mer (*S. trutta trutta*) et la truite de lac (*S. trutta lacustris*) sont migratrices.

12. L'origine solutréenne de l'objet ne peut être éliminée. Elle demeure moins probable que l'origine périgordienne pour deux raisons, stratigraphique et culturelle : 1. — « Très probablement l'occupation solutréenne à Pataud [...] était localisée et dispersée et représente une courte station pendant le Solutréen moyen » (Smith, 1966, p. 159); 2. — L'art mobilier solutréen sur os est vraiment rarissime.
13. On ne tient pas compte ici de la figure féminine, gravée sur un petit bloc calcaire et décrite comme provenant du Périgordien VI de l'abri Pataud; son origine réelle demeure bien conjecturale.
14. La présence de quelques restes osseux de poissons est attestée dans quelques gisements acheuléens et moustériens, aurignaciens (Pataud, Le Flageolet), périgordien (Pataud), solutréens (Badegoule, Le Fourneau, Lachaud); mais la pêche demeure une activité magdalénienne (Cleyet-Merle, 1984-1985, annexe I, p. 53-55; Delpech, 1983). Une trentaine de vertèbres de poissons a été recueillie à l'abri Pataud, dans les niveaux aurignaciens et périgordiens V, VI et VII (Bouchud, 1975, p. 85, 96, 107, 121 et 129). Il s'agit essentiellement de salmonidés.
15. U.R.A. 184 du C.N.R.S., Musée de l'Homme, et abri Pataud (Les Eyzies, Dordogne). Nous avons bénéficié de l'amicale collaboration de M. et F. Soubeyran (Musée du Périgord à Périgueux) qui nous ont facilité l'étude de l'objet et celle des catalogues de M. Féaux, de Marylène Patou-Mathis, chargée de recherches au C.N.R.S., U.R.A. 184, qui nous a aidés à décrire le support et les conditions probables de son ramassage. Le moulage a été effectué au laboratoire du Lazaret à Nice par R. David à la demande de H. de Lumley; il est désormais présenté à l'abri Pataud.

BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES

- BOUCHUD J. — 1975 : Etude de la faune de l'Abri Pataud, *Bulletin of the American School of Prehistoric Research*, 30, Peabody Museum, Harvard University, p. 69-153, ill.
- BREUIL H., SAINT-PERIER R. de. — 1927 : *Les poissons, les batraciens et les reptiles dans l'art quaternaire*, Archives de l'Institut de Paléontologie Humaine, mém. 2, Paris, Masson, 171 p., 76 fig.
- 1960 : Ma vie en Périgord (1897-1959), *Bull. de la Soc. Hist. et Arch. du Périgord*, LXXXVII, 3, p. 114-131.
- 1952 : *Quatre cents siècles d'art pariétal*, Centre d'études et de documentation préhistoriques, Montignac, 419 p., 530 fig., 1 pl.
- CAPITAN L. — 1902 : L'abri sous roche de Morson ou Croze de Tayac (Dordogne), in : *Congrès de l'A.F.A.S.*, 31^{me} session, Montauban 1902, 1, p. 268-269.
- CLEYET-MERLE J.-J. — 1984-1985 : A propos de la pêche au Paléolithique supérieur..., *Antiquités nationales*, 16-17, p. 49-63, 1 fig., 3 pl., 2 annexes, 4 tabl.
- 1990 : *La préhistoire de la pêche*, éd. Errance, Paris, 195 p., ill.
- COCULA-VAILLIERES A.-M. — 1979 : *Les Gens de la rivière Dordogne de 1750 à 1850*, Université de Lille III et Honoré Champion, Paris, 2 t., 740 p., 99 cartes, croquis, graphiques et plans, XIII pl.
- CONGRES PREHISTORIQUE DE FRANCE 1906 : Compte-rendu de la première session Périgueux, 1905, 502 p.

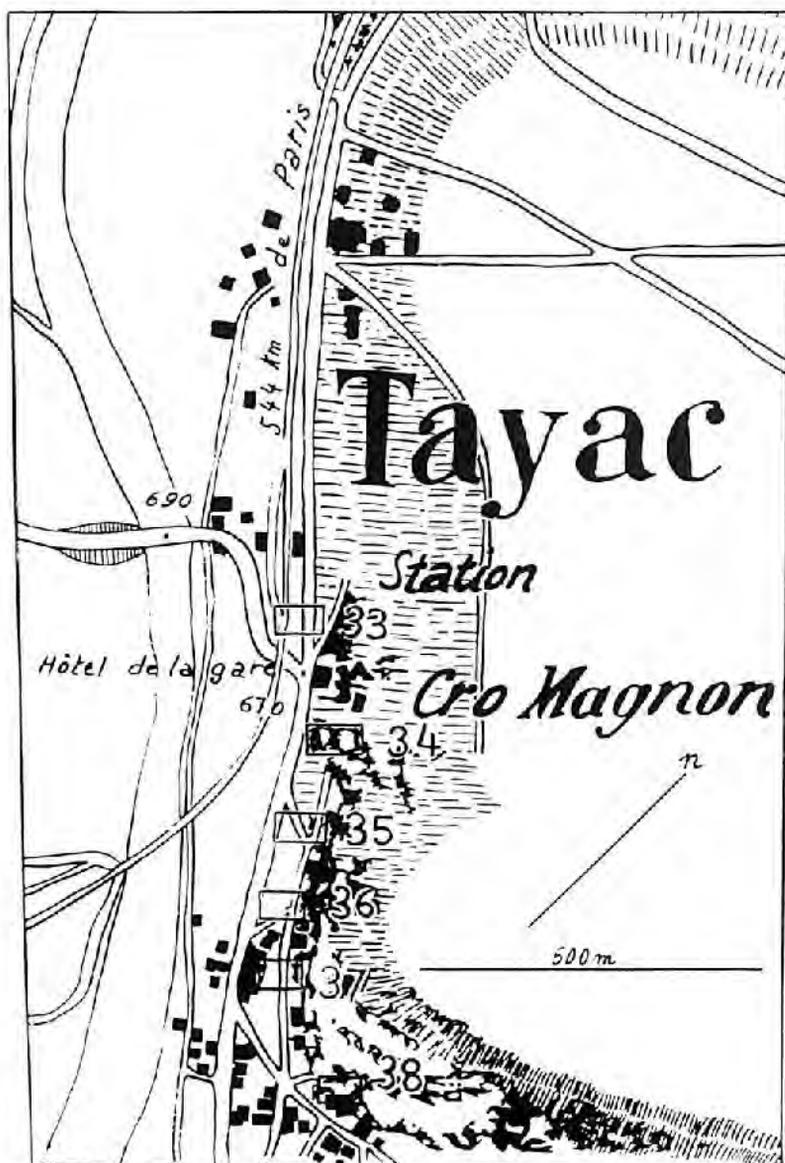
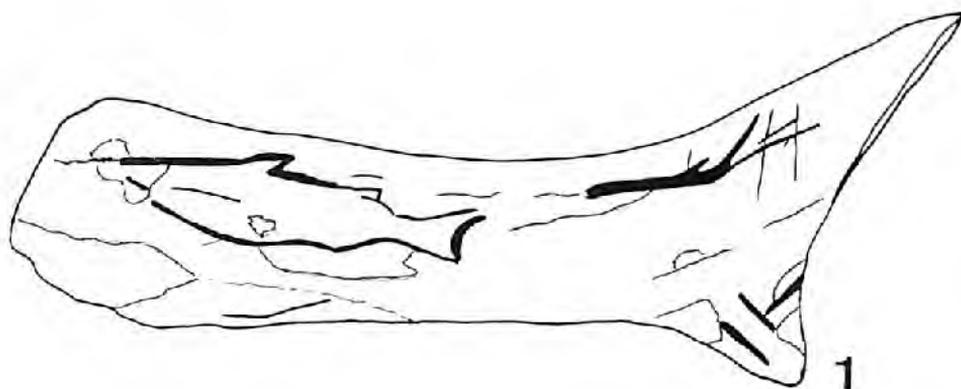


Figure 1. — Localisation des gisements paléolithiques repérés ou fouillés par O. Hauser entre Tayac et le château des Eyzies (d'après Hauser, 1911) : 33, Cro Magnon; 34, 35 et 36, trois emplacements nommés « Chez Pattot » par Hauser, correspondant respectivement à la partie septentrionale des fouilles ultérieures de H.L. Movius ou même un peu au-delà dans la région du roc tombé, à l'emplacement de la grange de la famille Pataud, c'est-à-dire à l'emplacement des fouilles ultérieures de H.L. Movius et, enfin, à l'emplacement de la maison Vignaud. A l'époque, la rue de la Clape se poursuit au-delà de la grange Pataud et la rue du vallon de la Nanette n'existe pas (voir aussi la note 5).





0 2 4 cm

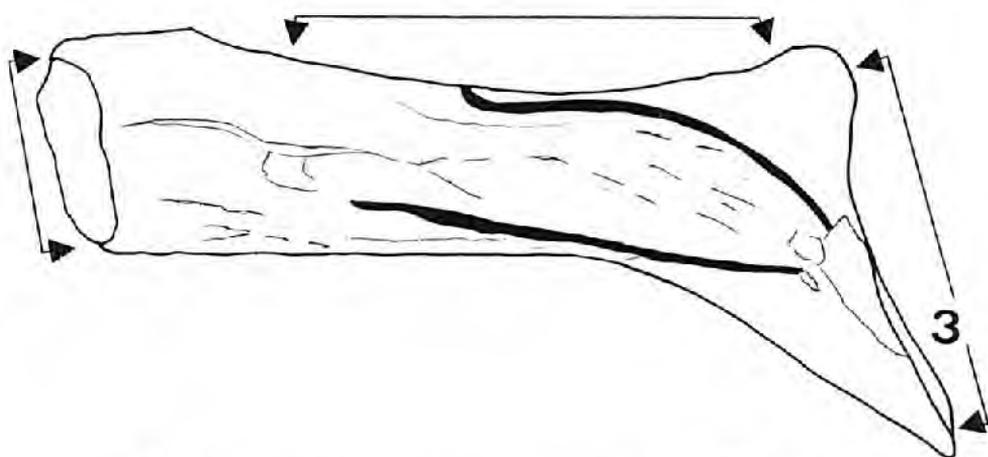


Figure 3. — Bois de renne gravé de deux poissons (Musée du Périgord) : 1, avers avec, à gauche, un saumon gravé et, à droite, quelques traits permettant d'évoquer la transformation de l'objet lui-même en représentation d'un poisson; 2, première face latérale montrant deux des trois découpes subies par le bois de renne; 3, revers avec un poisson gravé à droite; 4, deuxième face latérale.

Figure 4. — Relevé synthétique des traits gravés sur l'avers (1) et le revers (3) (les flèches montrent l'emplacement des surfaces découpées sur la première face latérale et aux extrémités distale et proximale).

- DELLUC B. et G. — 1989 : La falaise de l'abri Pataud aux Eyzies, in : *Vieilles demeures en Périgord*, 2, p. 7-20, ill. (édité en brochure en 1990 : *L'abri Pataud aux Eyzies (Dordogne)*, P.L.B., Le Bugue, 16 p.
 — 1991 : *L'art pariétal archaïque en Aquitaine*, XXVIII suppl. à Gallia-Préhistoire, éd. du C.N.R.S., 393 p., 235 fig., V tabl. et 1 rabat dépliant.
- DELPECH F. — 1983 : *Les Faunes du Paléolithique supérieur dans le Sud-Ouest de la France*, Cahiers du Quaternaire, 6, Paris, éd. du C.N.R.S., 453 p., 71 fig., 6 pl., 147 tabl.
- DELPORTE H. — 1979 : *L'image de la femme dans l'art préhistorique*, Picard, Paris, 320 p., 137 fig.
- DIEM K. — 1963 : Composition chimique des aliments (d'après D. Harvey), in : *Tables scientifiques Documenta Geigy*, Geigy S.A., Bâle, p. 515-527.
- DUHARD J.-P. — 1989 : *Le réalisme physiologique des figurations féminines du Paléolithique supérieur en France*, thèse de doctorat (Anthropologie-Préhistoire), Bordeaux I, 622 p., ill.
- FEAUX M. — 1905 : *Musée du Périgord. Catalogue de la série A : collections préhistoriques*, Joucla, Périgueux, 247 p.
 — s.d., *Catalogue manuscrit de sa collection*, Archives du Musée du Périgord, Périgueux.
- HAUSER O. — 1911 : *Le Périgord préhistorique*, Le Bugue (Dordogne), Imp. Georges Réjou, 23 p., 7 plans.
- LARTET L. — 1869 : Mémoire sur une sépulture des anciens troglodytes du Périgord, *Matériaux pour l'Histoire de l'Homme*, 5e année, 2e série, 1, 1869, p. 97-198, 7 fig.
- MOVIUS H.L. — 1955 : Une fouille préliminaire à l'abri Pataud. Les Eyzies (Dordogne), *Bulletin de la Société d'Etudes et de Recherches préhistoriques, Les Eyzies*, n° 5, p. 33-40, 2 fig.
 — 1977 : Excavation of the Abri Pataud, Les Eyzies (Dordogne). Stratigraphy, *Bulletin of the American School of Prehistoric Research*, 31, Peabody Museum, Harvard University, 165 p., ill., plans.
- RIVIERE E. — 1901 : L'abri sous roche de Morsodou ou la Croze de Tayac (Dordogne), *Congrès de l'A.F.A.S., Ajaccio 1901*, p. 156-160, 5 fig.
 — 1905 : Mes fouilles dans la Dordogne de 1887 à 1905, in : *Congrès préhistorique de France, Périgueux 1905*, p. 481-484.
 — 1906 : Trente-sept années de fouilles préhistoriques et archéologiques en France et en Italie, in : *Congrès de l'A.F.A.S., 35e session, Lyon 1906*, 1 et 2, p. 153 et 772-798, 19 fig.
- SCHLEICHER. — 1907 : *Catalogue spécial Préhistoire*, Schleicher Frères édit., 46 p., ill.
- SMITH Ph. — 1966 : *Le Solutréen en France*, Publications de l'Institut de Préhistoire de l'Université de Bordeaux, 449 p., 81 fig., 6 tabl., 4 cartes, 3 pl., 21 graphiques.
- SPETH J.-D. — 1987 : Les stratégies alimentaires des chasseurs-cueilleurs, *La Recherche*, n° 190, p. 894-903, 5 fig.

Hélie Gontaut-Badefol

par Gérard MOUILLAC

I. Histoire en pointillés des Gontaut

1189 Les Gontaut, famille du nord-Agenais, près de l'actuel Villereal, apparaissent pour la première fois dans les actes de Cadouin, en tant que fondateurs, en compagnie des Cugnac, des Beynac...

1112 Biron était albigeois. Montfort s'empare du château et massacre selon son habitude. Dans le cas précis, Algaï époux de Aïna de Biron-Badefol, beaucoup plus aventurier qu'albigeois, ne laisse pas un grand regret.

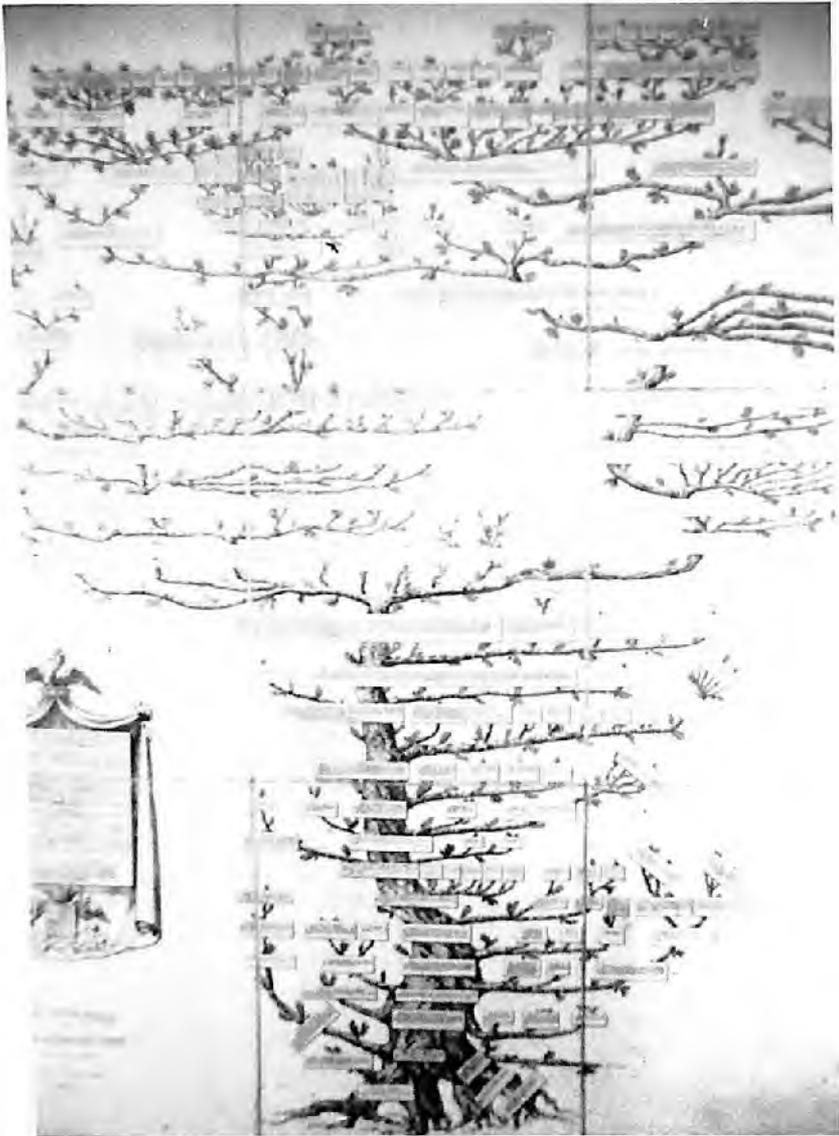
1120 Louis VIII réhabilite la famille mais partage la seigneurie en deux : Biron ira à Gaston et Badefol à Henri. Les deux branches sont désormais autonomes.

De 1150 à 1450, d'Aliénor à Jeanne d'Arc (j'allais dire à Talbot), les Gontaut, qu'ils soient de Biron ou de Badefol, ne sont pas plus Anglais que Français, ils sont militaires. On ne doit pas laisser rouiller une arme. Suivant la très juste boutade de Maubourguet, « ils aiment mieux vivre de leur métier qu'en mourir ».

Laissons les innombrables Gaston, Arnaud, Seguin, batailler et, au passage, se livrer à quelques pillages, peccadilles dont le Livre de Vie et les Jurades de Bergerac ont conservé la mémoire.

Notons que les Gontaut-Badefol vont ajouter Saint-Geniès à leur patronyme, par le mariage en 1419 de Richard, fils bâtard de Pierre (légitimé en 1445), avec Jeanne de Salignac. Ce fief passera en 1442 dans la mouvance du Comte de Périgord, ce qui explique l'attachement des Gontaut-Badefol aux Albret et aux Navarre.

L'agréable château de Saint-Geniès sera préféré à l'austère forteresse de Badefol, qui, un peu délaissée, sera convoitée par des gens très bien comme les Turenne, les Chaumont, les Foucard, les Luzier, et un peu encore par les Cugnac. En 1482, Louis XI va pratiquement annexer Badefol et le donner aux moines de Cadouin... C'est un cadeau qui ne lui aura pas coûté bien cher. Ils en resteront les maîtres jusqu'en 1509. Les chicanes,



1) *Arbre généalogique des Gontaut (?)*.

bien sûr, vont reprendre pendant des générations pour se terminer par la restitution de leurs biens aux Gontaut-Badefol.

Pour la toute petite histoire, en 1570 Etienne de Gontaut-Badefol est abbé de Cadouin. Il le sera aussi de la Sauve-Majeure. Converti au protestantisme, il se marie avec Philippe d'Aydie de Ribérac (enfin une famille un peu drôle !).

Cette seconde partie du XVI^e siècle va être illuminée par deux grandes figures, deux Armand, celui de Biron, maréchal de France dit Le Boiteux, et celui de Badefol. Tous deux méritent quelques citations à l'ordre de la S.H.A.P.

Le premier, catholique, épouse Jeanne d'Ornezan, protestante. Sans sectarisme, il est fidèle plus au titre qu'à l'homme. Il va donc servir son roi : Henri III contre Henri IV, puis Henri IV contre la Ligue.

Je ne sais si notre maréchal connaissait Montaigne : « Confessons la vérité, qui trierait de l'armée... ceux qui y marchent par le seul zèle d'une affection religieuse... Il n'en saurait bâtir une compagnie de gendarmes complète ».

« Plusieurs de la religion prétendue ne désirent rien tant que la paix et vivre sous votre obéissance. Mais ceux qui aiment la picorée et les gouvernements pour avoir du pillage et les huguenots d'Etat ne s'accordent pas avec les bons vieux luthériens ». Le premier texte est de Montaigne, le second est une lettre du maréchal à Henri III.

Le maréchal gardait un remarquable esprit de famille et écrivait des lettres quasi affectueuses à ses cousins éloignés de Badefol qui luttèrent dans l'autre camp.

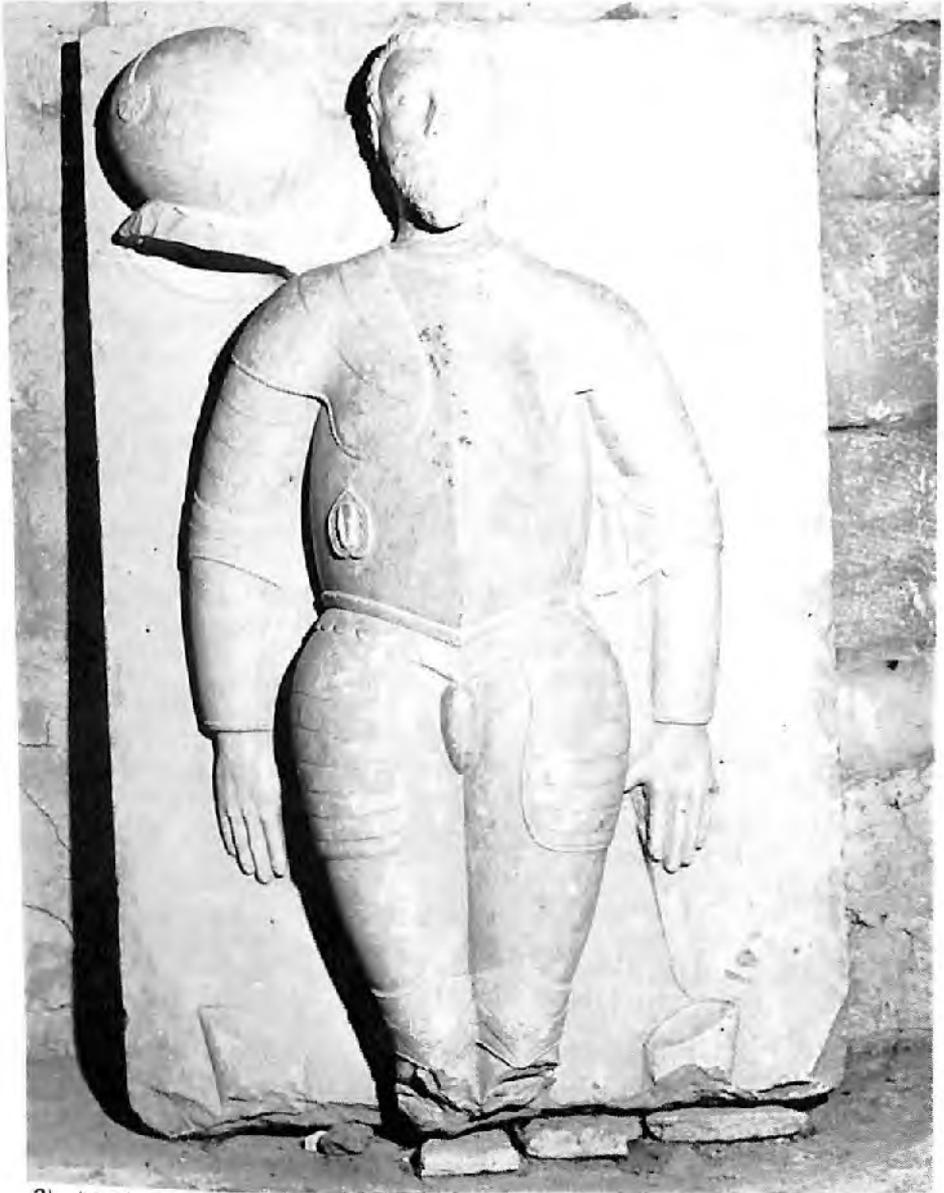
Il serait regrettable de ne pas nous divertir en lisant une page instructive et succulente des mémoires de la reine Margot, fille de Catherine de Médicis et de ce fait sœur de François II, Charles IX et Henri III, et provisoirement épouse d'Henri IV roi de Navarre, à l'occasion d'une escarmouche du maréchal de Biron contre la ville et un tout petit peu le château de Nérac :

Au début de septembre 1580, le maréchal parut à l'improviste, devant Nérac. Il savait ce jour-là y trouver le roi de Navarre, et n'avait pu résister au plaisir de faire défiler sous ses yeux l'armée royale, reconstituée et de nouveau redoutable. La reine Marguerite, en ses *Mémoires*, a conté tout au long l'anecdote : « Dès le commencement de cette guerre... j'écrivis au Roi et à la Reine, ma mère... qu'au moins il leur plût commander à M. le maréchal de Biron que la ville où je faisais mon séjour, qui était Nérac, fût tenue en neutralité, et qu'à trois lieues près de là il ne se fit point la guerre, et que j'obtiendrais autant du roi, mon mari, pour le parti de ceux de sa religion. Cela me fut accordé du Roi, pourvu que le roi, mon mari, ne fût point dans Nérac, mais que, lorsqu'il y serait, la neutralité n'aurait point de lieu. Cette condition fut observée de l'un et l'autre parti avec autant de respect que j'eusse pu désirer; mais elle n'empêcha pas que le roi, mon mari, ne vint souvent à Nérac où nous étions, Madame ma sœur et moi, étant son naturel de se plaire parmi les dames, même étant alors fort amoureux de Fosseuse...

« Toutes ces considérations l'ayant un jour amené à Nérac avec ses troupes, il y séjourna trois jours, ne pouvant se départir d'une compagnie et d'un séjour si agréables. Le maréchal de Biron qui n'épiait qu'une telle occasion, en étant averti, vint attaquer Nérac.

« Il faisait ce jour-là un fort mauvais temps et une si grande pluie que l'arquebusier ne pouvait servir. Néanmoins, le roi, mon mari, jette quelques

troupes des siennes dans les vignes, pour empêcher que le maréchal de Biron n'approchât plus près, n'y ayant moyen, à cause de l'extrême pluie qu'il faisait ce jour-là, de faire autre effet. Le maréchal de Biron, demeurant cependant en bataille à notre vue, et laissant seulement débânder deux ou trois des siens qui vinrent demander des coups de lances pour l'amour des



2) *Le gisant d'Hélie.*

dames, se tenait ferme, couvrant son artillerie jusques à ce qu'elle fût prête à tirer. Puis, faisant soudain fendre sa troupe, fait tirer sept ou huit volées de canon dans la ville, dont l'une donna jusqu'au château; et, ayant fait cela, part de là et se retire, m'envoyant un trompette pour s'excuser à moi, et me mandant que si j'eusse été seule, il n'eût pour rien au monde entrepris cela, mais que je savais qu'il avait été dit en la neutralité qui avait été accordée par le Roi que si le roi, mon mari, était à Nérac, la neutralité n'aurait point de lieu, et qu'il avait commandement du Roi de l'attaquer en quelque lieu qu'il fût.

« En toutes autres occasions, M. le maréchal de Biron m'avait rendu beaucoup de respect et témoigné de m'être ami, car lui étant tombé de mes lettres entre les mains durant la guerre, il me les avait renvoyées toutes fermées, et tous ceux qui se disaient à moi ne recevaient de lui qu'honneur et bon traitement. Je répondis à son trompette que je savais bien que M. le maréchal ne faisait en cela que ce qui était du devoir de la guerre et du commandement du Roi, mais qu'un homme prudent comme il était pouvait bien satisfaire à l'un et à l'autre sans offenser ses amis; qu'il me pouvait bien laisser jouir de ces trois jours de contentement de voir le roi, mon mari, à Nérac; qu'il ne pouvait l'attaquer en ma présence sans s'attaquer aussi à moi; que j'en étais fort offensée et que je m'en plaindrais au Roi ».

L'autre Armand de Gontaut, baron de Badefol, seigneur de Saint-Geniès est protestant. Il reste au service de son suzerain direct, comte de Périgord, Henri de Navarre. Sénéchal de Béarn en 1564, chevalier de l'ordre du roi en 1565, gentilhomme ordinaire de sa chambre en 1567, lieutenant général de Béarn en 1583, gouverneur de Navarre en 1584, il est en même temps au service de Henri III et de Henri IV. « Cette situation héritée du monde féodal nous paraît aujourd'hui aberrante, elle paraissait alors normale, mais demandait beaucoup d'intelligence et d'honnêteté ». Ce jugement très pertinent de Mme Madcleine Bonnelle dépeint notre Armand Gontaut de Badefol.

Il est marié à Jeanne de Foix. Les réformés de Navarre le trouvent trop conciliant avec les catholiques, et brûlent son château d'Andaux en Béarn, qui lui venait de sa mère. Le gros Mayenne le trouve trop conciliant avec les protestants, il pille le château de Saint-Geniès... Dieu nous préserve de ses serviteurs armés de tous bords, les Montfort, les Vivant, les Montluc. Il vaut mieux arrêter là cette pénible litanie.

Tout cela était pour arriver au dernier Saint-Geniès, Hélié fils d'Armand, celui dont nous allons suivre les pérégrinations de la pierre tombale.

Que savons-nous de lui ? Rien...

Notre grand Dessalles arrête son histoire du Périgord en 1500. Les notes de G. de Gérard, si prolixes jusqu'à présent sur tous les Gontaut, sont muettes à son sujet. Boysson nous dit que le château de Badefol en septembre 1589, à la veille de la bataille d'Arques, appartenait à Hélié, maréchal de camp dans l'armée royale, marié en 1584 avec Jacquesline de Béthune. Il faudrait alors avancer de quelques années le décès d'Armand, son père, que Haag situe aux environs de 1594. Tous les historiens généalogistes des Gontaut répètent inlassablement les mêmes phrases sans

citer leurs sources. Le bon abbé Goustat est un peu plus poète qu'historien. Mme Madeleine Bonnelle, dans son excellente monographie sur Badefol, précise quelques points sur la jeunesse de notre héros, le lieu de son mariage, son titre de gouverneur de Béarn — avant 1593, puisqu'à cette date, il est remplacé. Sa mort pour son roi Henri IV se situe entre 1589 et 1593. A Ivry ? Au siège de Paris ? Ou lors d'une des innombrables escarmouches qui mettaient aux prises royaux et ligueurs dans notre propre région : Périgueux, Nontron, Mussidan, Villambard, Domme, Lisle, sans compter Limousin et Quercy.



3) *Tombe découverte (Cadouin).*

Il est tout de même étonnant que, titré comme l'était Hélié, baron de Badefol, vice-roi de Navarre, gouverneur du Béarn, il ne soit pas cité dans les listes fournies quoique répétitives des seigneurs ayant pris part à ces différentes batailles.

Le « saut périlleux » du 25 juillet 1593 faisait enfin Henri IV roi de tous les Français.

Les renseignements les plus précis sur Hélié, mais combien laconiques, sont l'inscription de sa pierre tombale, relevée par l'abbé Goustat.

L'emplacement actuel de cette pierre en rend la graphie pratiquement illisible. Sa traduction en note est donc donnée sous toute réserve. Nous apprenons de la bouche même de son épouse Jacobe de Béthune (sœur ou parente très proche du grand Sully) que Hélié de Gontaut fut tué d'un boulet de canon (*telo fulmineo*) alors qu'il combattait les ennemis de la religion, du roi, et de la patrie.

II. Les transhumances d'une pierre tombale

Si on sait bien peu sur la vie et la mort de Hélié Gontaut-Badefol baron de Saint-Geniès, les transhumances de sa pierre tombale sont plus faciles à suivre.

De marbre blanc, Hélié est représenté recouvert de son armure à l'écrevisse, la main gauche sur son épée, son casque posé près de lui. Son attitude les mains le long du corps symbolise son appartenance à la religion protestante. On peut s'étonner qu'il ait pu être inhumé dans l'église d'une abbaye... Les temps troublés de la fin des guerres de religion autorisaient certaines latitudes. On ignore où fut enterré Armand son père, mais son grand-père, très vraisemblablement calviniste, le fut à Cadouin, son fils Etienne y étant abbé. C'est lui qui nous livre la clé de cette énigme en exigeant d'être enseveli soit à Saint-Geniès soit à Cadouin, tombeau de ses ancêtres.

Lors des réfections récentes du chœur effectuées par le père de Weer, le sol fut décapé en vue du renouvellement de son dallage. Première constatation, et d'importance, il n'a subi aucune surélévation depuis 1154. Intact, il a seulement été perforé par deux tombes orientées est-ouest, l'une bâtie, et l'autre à même la terre. Là n'est pas leur seule différence. Celle qui prend place au nord du chœur, dans la terre, a été creusée à un mètre du mur, sa base s'alignant sur l'angle ouest de la colonne engagée, tandis que celle bâtie le long du flanc sud, à 1,75 m du mur, s'aligne sur l'angle est de la colonne symétrique. Leur longueur respective est de 2 mètres. La tombe bâtie au sud a une forme trapézoïdale (mesures intérieures : 0,67 m à la tête et 0,57 m au pied). Sa profondeur est de 0,85 m, mesure prise à partir du sol vierge du chœur. Les pierres qui ceinturent cette tombe ont une épaisseur régulière de 0,12 m, comme celles parfaitement jointives qui la recouvraient et la recouvriront pour longtemps.

Sommes-nous en présence de la tombe d'Hélié ? Rien ne le prouve. L'abbé Goustat parle bien de notre gisant, retrouvé en 1880, servant de pavage sous l'arc doubleau du chœur. Il nous manque une donnée : l'épais-

seur du dallage du chœur avant 1880. Actuellement cette dalle dépasserait le niveau de circulation. Avait-elle été placée au-dessus de l'autre tombe, où l'enlèvement de quelques pelletées de terre aurait permis d'enfourer le relief de la sculpture ?

Lors de l'enterrement d'Hélie, quelle fut la place initiale de cette dalle ?

Il paraît illogique, même en période de décadence, d'obstruer par un tombeau surélevé un passage nécessaire aux offices ou à la simple dévotion des pèlerins (la peinture murale de l'abside est du milieu du XVI^e siècle). Les deux tombes existant dans le chœur ne devaient point être surélevées. Sans aller jusqu'à se remémorer les coutumes de Citeaux qui stipulaient :

1) « Personne ne peut être enterré dans nos églises sinon les fondateurs ».

2) « Dans les cloîtres les pierres tombales doivent être rasées au niveau su sol ».

Le premier texte est de 1057. Mais comme nous avons vu les Gontaut être Anglais ou Français juste ce qu'il faut, être protestants ou catholiques sans trop y croire, nos moines de Cadouin sont cisterciens sans plus. Ils obtiennent donc d'Innocent II en 1143 l'autorisation d'enterrer dans leur église les héritiers des fondateurs et leurs épouses. Les Gontaut et les Cugnac sont avec les Beynac les fondateurs de Cadouin. Ils ont donc concession à perpétuité dans l'église abbatiale.



4) *Gisant au fond de la galerie est du cloître.*

Oui, mais où ? Nous voyons actuellement les armes des Cugnac sur une pierre tombale à l'ouest du bas-côté nord. Très vraisemblablement la « concession » des Gontaut devait se trouver symétriquement placée au sud. Ce qui ne gênait en rien la libre circulation des pèlerins.

A qui appartiendraient alors les deux tombes du chœur ? A l'un ou l'autre des fondateurs ? Plus vraisemblablement à l'un ou l'autre abbé. Le marbre sur lequel est sculpté Hélié est sectionné en dessous des genoux. Nous venons de voir qu'il est mort au service de son roi et d'une « religion », quelques mois avant la fin des guerres de Religion. Cette mutilation ne leur est donc pas imputable. 200 ans après sa mort, nous trouvons « les farouches révolutionnaires » dont le cloître a peut-être en partie souffert, mais aucun martelage, aucune égratignure sur le visage d'Hélié.

Décidément pour lui comme pour tant d'autres « destructions » mises au compte de telle ou telle incidence politique ou religieuse, il faut mettre en exergue des éléments jusqu'à présent trop négligés : le temps, la désaffection, et l'accident stupide. (Nous avons tous reçu en cadeau de mariage un service de porcelaine ou de faïence. Si nous comptons les assiettes 20 ou 30 ans après, devons-nous conclure que les manquantes ont obligatoirement servi à assouvir nos querelles de ménage ?).

Le monument d'Hélié a dû être malencontreusement cassé lors d'un déplacement quelconque. Jugé irréparable ou ne valant pas la peine d'être réparé, il a été réemployé... en qualité de dallage. Je souhaite et suis à peu près persuadé qu'on retrouvera les deux pieds manquants et le socle qui soutenait le gisant lorsque, dans 50 ou 200 ans, on recherchera le niveau d'origine de la nef et des bas-côtés.

La première position du gisant (entre 1589 et 1593) devait être surélevée, ne serait-ce que pour qu'en soit lisible l'inscription.

Deuxième position, bien humiliante, et sans précision de date : il est utilisé comme pavage dans le chœur.

Troisième position : en 1880, lors d'une réfection du carrelage, on le place debout dans le cloître, au fond de la galerie est. A-t-il connu des pérégrinations secondaires ? C'est possible et c'est à étudier.

Toujours est-il que lorsque j'étais gamin ce « personnage » m'impressionnait beaucoup.

Quatrième position, actuelle (date à préciser) : dans le bas-côté nord de la chapelle castrale de Biron.

De toute évidence, une double erreur, tout d'abord historique : les Gontaut-Badefol et plus tard Saint-Geniès n'ont plus rien à voir depuis 1220 avec les Gontaut-Biron.

Ensuite erreur esthétique : notre Hélié, un peu hiératique, jure à côté des gisants de Pons et de son frère Armand évêque de Sarlat, ces bijoux de la Renaissance. A noter que ces tombeaux monumentaux ont eux aussi changé de place, tout en restant dans la chapelle.

Cinquième position... à venir. Tout un dossier est constitué entre les différents partenaires pour faire revenir à Cadouin ce gisant d'Hélié qui n'aurait jamais dû en partir (le Père de Weer, M. Beauchamps, M. Chinouilh, les Amis de Cadouin, la Conservation, etc). Ce dossier qui lui tenait à cœur m'avait été confié par M. Beauchamps avant son départ. Le plan originellement préconisé était de placer la dalle funéraire dans l'absidiole nord qui serait ainsi provisoirement condamnée. Peut-être serait-il plus judicieux, c'est l'avis que je partage avec le père de Weer, d'utiliser l'un ou



5) *Gisant dans la chapelle castrale de Biron.*

l'autre des bas-côtés, vers l'entrée, soit près de la pierre aux armes des Cugnac, soit, ce que je préférerais, en vis-à-vis du côté opposé. Nous retrouverions alors la symbolique des familles fondatrices, sans pour cela encombrer et nuire à la relative austérité de l'abbatiale de Cadouin.

Merci père de Weer d'avoir su me faire discerner depuis bien longtemps le profane du sacré; merci M. Beauchamps d'avoir su me faire discerner l'immuable de l'éphémère; merci à la Commission d'art sacré de nous faire discerner la véritable beauté de celle qui frôle le sacrilège.

G.M.

**TRADUCTION DE L'ÉPITAPHE
D'HELIE DE GONTAUT DE BADEFOL**

Passant, je t'en supplie, ne cherche pas plus longtemps qui repose ici.

Moi Jacobe de Béthune sa veuve inconsolée (je pleure) Hélié Gontaut mon époux, remarquable par son courage et sa vaillance tout autant que par une bonté admirable et noble envers les siens et pour tous ses amis... douleur...

Par un destin trop bref et cruel,
Alors qu'il combattait hardiment
Les ennemis de la religion, du roi et de la patrie,
Emporté par un « boulet de canon » (telo fulmineo)
Tu déplores son éternelle absence...

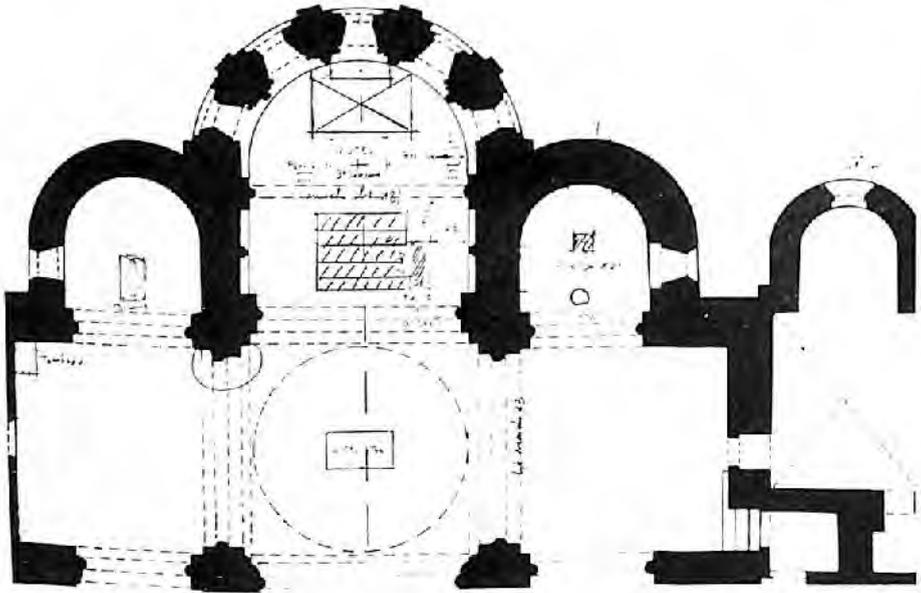
Vis plus heureux, adieu...

Tant que cela m'a été permis, j'ai vécu pour mon roi et pour ma patrie,
Et maintenant, grand roi, patrie, et vous aussi tous les miens, adieu.
Noble par mes ancêtres, inférieur à personne par mon courage,
J'étais sur le point de dépasser les palmes de mes ancêtres,
Si la Parque cruelle, rompant le fil de mes jours, n'avait pas privé mes exploits du chemin de la gloire.

Mais que pouvait donner de plus une vie plus longue
Que de mourir enfin pour la religion éternelle ?
Bravo, laurier plus beau que les triomphes romains,
Laurier, ceins mon front et viens plus haut que les astres.
Vous, cependant, urnes de mon triste sépulcre,
Et terre qui les as reçus, conservez mes restes,
Jusqu'à ce que... la résurrection (?) libère mes cendres sauvées...
Donc que nos descendants à jamais et toi maintenant toi gardent le souvenir de ce dépôt.

Confie volontiers à la pierre...
...tu es appelée grande...
...des témoins sont enfouis à cet endroit...
...de la souche ancienne des Gontaut...
...elle brille par ces ancêtres...
...courage et droiture parfaite...
...sens de l'honneur au plus haut point...

Sous les auspices de laquelle poussèrent les lys depuis les Gaulois
Qui fut pour toi la famille la plus haute du Périgord
Qui a mérité que lui survive longtemps un monument funèbre
Signe d'envie et qui dure longtemps.



6) Plans de Jean Beauchamps.

BIBLIOGRAPHIE

- Annales, Jurades, Livre de vie de Bergerac.* A mon grand regret, j'ai oublié de signaler que les consuls de Bergerac ont envoyé à Monsieur de Saint-Geniès à Badefol... 2 melons.
- BONNELLE (Madeleine). *Sur la Dordogne.* Badefol.
- BOYSSON (Richard). *L'invasion calviniste en Bas-Limousin, Périgord et Haut-Quercy.*
- DESSALLES (Léon). *Histoire du Périgord.*
- GONTAUT BIRON (R. de). *Armand de Gontaut, premier maréchal de Biron.*
- GOUSTAT (abbé). *De la sépulture des Gontaut-Biron.*
- MAUBOURGUET (Jean). *Sarlat et le Périgord méridional.*
- MIQUEL (Pierre). *Les guerres de Religion.*
- MONTAIGNE. *Les Essais.*
- TARDE (Jean). *Les chroniques.* Notes de Gaston de Gérard.
- VEDRENNE. *Biron.*

La Boétie

Le magistrat

aux nombreux mystères

Quelques éclairages nouveaux sur sa vie et ses oeuvres

par Jacques-Joseph DESPLAT

Les personnes avec lesquelles Jacques Desplat a été en rapport durant ses activités industrielles ou celles qui le connaissent mieux, peuvent se demander pourquoi, économiste et analyste financier, il est passé de l'étude des problèmes industriels à celle des questions historico-philosophico-politico-religieuses suscitées par La Boétie et ses œuvres.

Né à Sarlat, dans la maison natale de son illustre compatriote, il ne s'intéressa à ce dernier qu'après avoir pris sa retraite. Les explications fournies par les commentateurs sur la non publication par Montaigne du « Discours » et du « Mémoire » ne l'ayant pas satisfait, il se mit à chercher.

Le fruit de ses recherches, points de vue nouveaux, a donné lieu à la thèse qu'il soutint en 1991, au Centre d'Etudes Supérieures de la Renaissance, de l'Université François Rabelais de Tours. Le jury était composé de :

Jean-Claude Margolin, ex-président du C.E.S.R., professeur à l'Université de Tours,

Robert Sauzet, président du C.E.S.R., professeur à l'Université de Tours,

Jean Cèard, seiziémiste, professeur à l'Université de Paris XII.

Le travail qui suit est un extrait de la thèse de doctorat.

INTRODUCTION

Qui, aujourd'hui, connaît La Boétie, excepté quelques intellectuels, des professeurs, ou certains périgourdiens ? En dehors d'eux, ceux qui se veulent compétents ajoutent habituellement, lorsque son nom est prononcé : « ah ! l'ami de Montaigne ! », le considérant en quelque sorte comme le satellite de ce dernier. Pourtant, La Boétie l'a précédé et sa pensée l'a fortement influencé.

Nous devons toutefois reconnaître que sans la publication par Montaigne des traductions et des vers de La Boëtie, huit ans après la mort de ce dernier, mais aussi grâce aux Essais, nous ne saurions peut-être rien de lui. Par contre, sans La Boëtie, Montaigne n'aurait certainement pas été celui qu'il est devenu et nous n'aurions pas eu le plaisir d'avoir les Essais.

En fait, on a rarement considéré l'homme et son oeuvre dans leur intégralité. On cite quelques fois certains de ses poèmes parmi les premiers du seizième siècle. On fait rarement référence à ses poèmes latin ou à ses traductions, parmi les premières elles aussi. Généralement, on ne s'est intéressé qu'à son « Discours de la Servitude Volontaire », souvent à des fins partisans, essayant de démontrer qu'il correspondait aux opinions que les uns ou les autres voulaient défendre. Quant au « Mémoire » sur les mesures pour pacifier le royaume, très peu d'auteurs l'ont étudié.

Il n'est point de notre outrecuidance de vouloir faire admettre que nos opinions sont les seules valables. Dans l'état actuel des connaissances il ne peut y avoir de certitude mais seulement des présomptions. Nous étayerons les nôtres avec les faits ou documents que nous avons trouvés ou considérons aujourd'hui comme les plus appropriés.

Nous avons intitulé notre recherche : « La Boëtie, le magistrat aux nombreux mystères », car il reste dans sa vie et sur ses oeuvres des zones d'ombre sur lesquelles nous avons tenté d'apporter des éclairages nouveaux :

Où La Boëtie a-t-il effectué ses humanités ?

Que sont devenues ses oeuvres ?

Pourquoi Montaigne n'a-t-il pas publié le « Discours » ?

Pourquoi Montaigne n'a-t-il pas publié le « Mémoire » ?

Quelles sont les raisons du « Discours » ?

A quelle date le « Discours » a-t-il été écrit ?

Comment les protestants se sont-ils procuré le texte du « Discours » ?

Pourquoi le « Discours » fait-il aucune référence aux Etats généraux ?

Quelle est l'influence de Platon sur le « Discours » ?

Pourquoi La Boëtie n'a-t-il jamais été inquiété ?

A la demande de qui le « Mémoire » a-t-il été écrit ?

A quelle date le « Mémoire » a-t-il été écrit ?

Pourquoi l'Edit de janvier ne suit-il pas les conseils du « Mémoire » ?

Quel était le point de vue de la Boëtie sur l'amitié ?

De quoi La Boëtie est-il mort ? Où est-il enterré ?

Qui était réellement La Boëtie et quelles étaient ses pensées ?

I - LA VIE ET L'EPOQUE DE LA BOETIE

Estienne de La Boëtie est né à Sarlat, comté de Périgord, le jour de Toussaint 1530, dans la maison que certains connaissent en face de la cathédrale et que son père Antoine avait fait construire. Antoine, de riche famille bourgeoise sarladaise, licencié es lois, était lieutenant particulier du sénéchal de Guyenne et sa mère, Philippe de Calvimont, appartenait à une vieille famille noble du Périgord, propriétaire du château de Lerm, près de Sarlat.

Orphelin à l'âge de 10 ans on ne sait pas où il effectue ses humanités : Toulouse, Bourges, Paris ? Ne serait-il pas resté à Sarlat ? On est sûr qu'il ne fréquenta pas le collège de Guyenne à Bordeaux car il y aurait connu Montaigne. Sans document, nous ne pouvons nous prononcer, mais penchons pour une forte influence du milieu familial sur sa formation. Son oncle paternel et parrain, bachelier es lois, est prieur (d'un prieuré en ruines) et curé ; son oncle maternel est président au Parlement de Bordeaux et ambassadeur de 2 rois ; l'époux de sa tante paternelle (dont 2 frères ont des postes au monastère bénédictin de Sarlat) est un traducteur reconnu et un poète apprécié. Il est certain qu'il reçut un diplôme de licencié en droit civil de l'université d'Orléans le 23 septembre 1553.

Le 17 mai 1554, reconnu « idoine et suffisant » il fut admis au Parlement de Bordeaux où il avait acheté la charge de conseiller de Guillaume de Lur de Longa. Peu de temps après sa nomination il se maria avec une jeune et riche veuve, Marguerite de Carles, fille du président du Parlement de Bordeaux, soeur de Lancelot, évêque de Riez et protecteur des poètes de la Pléiade, mais aussi soeur d'un futur président du Parlement de Bordeaux et d'un futur maire de la ville.

C'est en 1557 qu'eut lieu la rencontre légendaire avec Montaigne, après que ce dernier soit devenu, lui aussi conseiller au Parlement. Apprécié de ses collègues, il est envoyé en mission à Paris en novembre 1560 afin d'obtenir une amélioration du paiement des membres du parlement et eût satisfaction. Les désordres, assassinats, pillages, destructions, causés par les troubles religieux, font rage en Guyenne. De Burie, lieutenant général du roi en Guyenne, devant se rendre en Agenais sur ordre du roi afin d'y restaurer la paix, demande au Parlement de lui adjoindre La Boétie. Leur mission donna lieu à l'Ordonnance d'Agen, du 8 octobre 1561, dont il sera question ultérieurement. En décembre 1562, lorsqu'on craint une attaque protestante sur Bordeaux, La Boétie est requis pour monter la garde avec une compagnie de 100 hommes.

Le 9 août 1563, après avoir, la veille, joué au jeu de paume avec le lieutenant du roi en Guyenne, il décide de partir sur les terres de son épouse en Médoc. Pris de douleurs, il s'arrête en chemin à Germignan (Le Taillan-Médoc) chez le beau-frère de Montaigne, lui aussi conseiller au Parlement, et se couche pour ne plus se relever. Le mercredi matin 18 août 1563, entouré de sa famille et de Montaigne, il décède à la suite d'une agonie que nous avons qualifiée de « socratique », à l'âge de 32 ans, 9 mois et 17 jours.

II – LES OEUVRES LITTÉRAIRES DE LA BOETIE

Les écrits de La Boétie peuvent être classés en 5 catégories : des traductions, des vers « français », des sonnets, des poèmes néo-latins, deux études philosophico-politiques.

1 – *La Mesnagerie, traduction de l'Économique de Xénophon.*

Il s'agit d'un traité de conduite d'une exploitation agricole, accompagnée de recommandations économiques, philosophiques et morales.

C'est de « mesnagerie » que vient le mot anglais « management ».

La mesnagerie est un art et un savoir : celui de gouverner l'avoir de sa maison et de « faire ce qui est profitable pour accroître le bien personnel ». L'argent n'est pas un bien si l'on ne sait en user, le seul moyen d'être riche est de « faire fructifier le bien » par justes et honnêtes moyens. Il faut apprendre à devenir « un merveilleux trésorier », à savoir choisir ses collaborateurs et à les commander de telle sorte qu'ils exécutent volontiers. L'agriculture est un art noble ; c'est la mère et la nourrice des autres arts.

Certains principes moraux sont toujours d'actualité ; « plus on a de richesses plus on dépense, plus en réalité on est pauvre ; le bien vient plus tôt à celui qui travaille et qui est soigneux ; il faut avoir ou faire ce dont on a besoin et non l'inutile ; comment enseigner d'aimer ? en faisant du bien à celui auquel on veut apprendre à aimer ».

2 – *Les Règles de Mariage, traduction de Plutarque.*

Ce sont des recommandations, faites par le moraliste, aussi magistrat de Bèotie (!) qu'il adresse à de jeunes amis.

Pour que le mariage de ceux qui s'assemblent par la communion de la vie devienne « de deux, un » un accord est nécessaire. La femme est le reflet de l'homme. Elle doit être gracieuse et courtoise. Le port de bijoux est inutile. Les mots de : « mien » et « tien » doivent être bannis car le mariage est une communauté de biens.

« Pour être aimé, il ne faut qu'aimer ».

3 – *La lettre de consolation de Plutarque à sa femme à la suite du décès de leur fillette.*

L'amour qu'elle rendait à ceux qui l'aimaient et la reconnaissance qu'elle avait envers eux faisait plaisir à voir. « Elle voulait mettre en commun ce qu'elle avait de beau ». Il faut entretenir son souvenir « sans porter le deuil et se lamenter ». A la tristesse causée par le deuil suit la nonchalance qu'il faut combattre. La félicité ne dépend que d'une bonne et droite résolution. « L'amitié est une belle chose pleine de modération et de prévoyances ».

4 – *Des Plaintes de Bradamante, traduction de l'Arioste.*

Elles expriment la douleur de Bradamante, folle d'amour pour Roger, lorsqu'elle l'attend impatiemment et ne le voit point revenir. Sa douleur est à son comble lorsqu'elle apprend que Roger va se marier avec une autre. « Si moi qui t'aime en ce tourment tu mets, tes ennemis qu'en peuvent-ils attendre ? Au ciel n'a point de justice, je pense, si ce forfait demeure sans vengeance. »

5 – *Vers à Marguerite de Carles.*

La Boétie, reconnu à l'époque comme un excellent traducteur, nous apprend ici qu'il n'aime pas « tourner » ce que d'autres ont écrit mais préfère, s'il a quelque chose à dire, l'exprimer lui-même.

Il témoigne aussi de l'immense amour qu'il porte à son épouse, ce qu'il confirme dans plusieurs de ses sonnets.

6 – *Chanson.*

Il ne s'agit ni d'un poème épique ni d'une ode mais semble-t-il d'une « variation sur un thème », celui des Plaintes de Bradamante. La Boétie exprime la peine que ressent un poète en apprenant non seulement qu'il n'est plus aimé mais qu'il est trompé et néanmoins refuse de se venger.

7 – *Les Sonnets.*

Montaigne les divise en deux séries de vingt cinq « faits depuis son mariage », de vingt neuf « plus gaillards et enjoués », écrits avant son mariage.

La Boétie fait partie des doctes rimeurs du 16^e siècle, et une grande partie de ses poèmes ont été perdus car une fois écrits il ne s'en souciait plus. Six d'entre eux ont été repris par de Baïf et l'un d'eux mis en musique par Claude le Jeune, en 1570.

8 – *Poemata - Vers néo-latins.*

Dédiés par Montaigne à Michel de L'Hospital, ils sont considérés par les latinistes comme étant d'une grande qualité. La plupart ont des thèmes moralisateurs et certains mettent l'accent sur l'amitié.

9 – *Discours de la Servitude Volontaire.*

La Boétie s'interroge et a de la difficulté à admettre que les hommes se laissent tyranniser par un de leurs semblables. Au lieu de défendre le tyrannicide, il prône la non-violence. La liberté est pour lui naturelle et lorsqu'elle est perdue l'homme ne devrait avoir qu'un seul désir, celui de la retrouver. C'est la coutume qui l'amène à accepter volontairement sa servitude. Les tyrans le savent bien et ont de tout temps tout fait pour l'abêtir et l'empêcher de réfléchir à son sort. Le tyran asservit les uns par le moyen des autres, n'est jamais aimé ni n'aime. L'amitié est une chose sainte qui n'est le propre que des gens de bien. Le tyran et la sequelle des tyranneaux qui opèrent sous lui et vivent de lui seront tous punis par la justice divine. Il faut que l'homme apprenne à faire le bien.

10 – *Mémoire sur la pacification des troubles religieux.*

L'origine des troubles vient du protestantisme, lui-même issu « des abus et de la dissolution du clergé ». Il y a 3 solutions : ne maintenir que l'église ancienne ; introduire la nouvelle mais elle seule ; les entretenir toutes deux. C'est l'intérim des temples qui a créé le désordre. Le roi doit choisir, c'est urgent. Cette réunion a été prévue pour cela.

Réformons l'église ancienne en commençant par supprimer ce qui nous fait nous séparer et que nous pouvons changer facilement. Il faut que cesse le commerce des choses sacrées. Ceux qui se sont séparés de nous pourraient revenir sur leur décision si nous agissons avec modération. L'essentiel est avant tout d'obtenir la paix dans le pays et d'éviter une guerre, qui, avec l'intervention de l'étranger, nous serait catastrophique.

Le roi doit prendre rapidement une position nette.

III - LES ALEAS DES OEUVRES DE LA BOETIE

A sa mort La Boëtie laisse à Montaigne « pour signal de son affection envers lui » sa bibliothèque et ses livres.

1 - *Les publications faites par Montaigne.*

Montaigne publie les traductions en 1571 et déclare qu'il ne publiera pas « un Discours de la servitude volontaire et quelques Mémoires de nos troubles sur l'Edit de janvier 1562 » parce qu'il trouve à ces 2 pièces « la façon trop délicate et mignarde pour les abandonner au grossier et pesant air d'une si mal plaisante saison ». Par contre, 2 ans après la Saint-Barthélemy, les protestants publient une version tronquée et modifiée du texte, suivie, 2 ans plus tard, d'une version complète dans « Mémoires de l'Estat de France sous Charles Neufiesme ». Lorsque la première édition des Essais sortira en 1580, 17 ans après la mort de La Boëtie, Montaigne n'y insérera pas le « Discours » alors qu'à l'origine il l'avait prévu.

2 - *Que sont devenus les manuscrits originaux de ces textes ?*

Ils sont introuvables et ne figurent pas dans les livres de Montaigne ; par exemple, la Bibliothèque municipale de Bordeaux possède un livre de droit comportant les signatures de Montaigne, La Boëtie et son père. On ne dispose aujourd'hui que de manuscrits qui ne sont pas de sa main.

3 - *Pourquoi Montaigne n'a-t-il pas publié le « Discours » ?*

Notre opinion est que Montaigne a été fait chevalier de l'ordre de Saint-Michel par lettre du roi du 18 octobre 1571.

S'il en était très flatté qu'avait-il fait pour mériter cet honneur ?

La règle imposait que l'on prêtât un « serment de fidélité à son roi » et qui dérogeait à la règle pouvait être exclus. Ainsi, ne voulant pas être radié, Montaigne n'a pas publié le « Discours » qui pouvait être considéré comme une atteinte à la monarchie absolue de l'époque.

4 - *Pourquoi Montaigne n'a-t-il pas publié le « Mémoire » ?*

Un autre point de la règle de l'ordre stipulait que l'impétrant devait prêter un « serment de fidélité à sa foi ». Connaissant les décisions du Concile de Trente, Montaigne aurait pu donner l'impression de cautionner les opinions de La Boëtie sur la réforme de l'Eglise et de s'opposer à la décision de Rome. Voilà pourquoi il n'a pas publié le dit « Mémoire ».

5 - *Quelles sont les raisons du « Discours » ?*

La Boëtie maîtrisait bien Platon, et, comme en musique on fait des « variations sur un thème », il a fait des « variations sur les idées de Platon ». Le chapitre IV donne de plus complètes informations.

6 - *Comment les protestants se sont-ils procuré le texte du « Discours » ?*

Les commentateurs ont trouvé d'autres raisons, mais ont généralement oublié que le frère de Montaigne, Thomas de Beauregard, co-signataire du testament de La Boëtie, était un calviniste convaincu.

7 - A quelle date le « Discours » a-t-il été écrit ?

Les avis sont très variables et partagés. Nous acceptons et plaidons en faveur de la dernière correction de Montaigne : « à l'âge de 16 ans ». C'est, entre autres, l'une des raisons pour lesquelles il n'y a pas de référence aux Etats Généraux.

IV - LE « DISCOURS » PHILOSOPHICO-POLITIQUE

Les opinions émises sur les raisons qui ont pu amener La Boétie à écrire le « Discours » sont très différentes, chaque auteur ayant interprété le texte en fonction de ce qu'il voulait y trouver.

Cela ne nous ayant pas satisfait nous avons continué à chercher.

Les réminiscences des auteurs grecs et latins sont indéniables et nous pensons que celui qui eu l'influence la plus importante est Platon. La Boétie fait d'ailleurs référence à La République.

Nous avons la conviction que le jeune et brillant Sarladais (pour nous il avait 16 ans lorsqu'il a rédigé le « Discours ») s'est amusé, et, comme en musique on fait des « variations sur un thème », il a écrit des « variations sur les idées de Platon », mais sans que ce soit un plagiat ou un pastiche. C'est parce que tous ceux qui le connaissaient le savaient qu'il n'a jamais été inquiété, car pour moins que cela on faisait « cuire un homme tout vif ».

Deux phrases de Montaigne nous éclairent : « Ce sujet fut tracté par lui en son enfance, par manière d'exercitation seulement, comme un sujet vulgaire et tracassé en mille endroits des livres ». « Celui qui embrasse les opinions de Xénophon et de Platon par son discours, ce ne seront plus les leurs, ce seront les siennes ».

Cette façon de faire semble lui être habituelle puisque, d'une part, la fin du « Discours » est similaire à celle de ses traductions de Xénophon et de l'Arioste, d'autre part, comme Reinhold Dezeimeris (qui a beaucoup travaillé sur La Boétie et Montaigne) l'a signalé au sujet d'un de ses poèmes néo-latins : « Au lieu de prendre de toutes pièces des passages des anciens, ainsi que le faisaient Ronsard et Baïf, l'ami de Montaigne, devant André Chénier, s'est inspiré seulement des vieux maîtres, et les a variés en adaptant à son sujet ce qui l'avait frappé chez eux, et en s'appropriant, même pour dire autre chose, les tours particulièrement gracieux du langage ».

Nous avons d'abord caractérisé ce qui représente pour nous les cinq différentes parties du « Discours » par cinq de ses phrases clés : « La liberté est naturelle », « les hommes sont tels que la nourriture les fait » (nourriture recouvrant les sens de : éducation, coutume, contrainte), « le tyran asservit les uns par le moyen des autres », « l'amitié ne se met qu'entre gens du bien », « apprenons à faire le bien ».

Ensuite, nous avons étudié le texte de La Boétie, paragraphe par paragraphe, en le comparant avec les Dialogues, les Lois, ou les lettres de Platon, et en donnant au fur et à mesure nos remarques et commentaires. La ressemblance est souvent troublante !

Toutefois leurs opinions divergent complètement sur leur interprétation de la liberté individuelle. La Boétie veut l'homme totalement libre, sans

aucune contrainte, et surtout pas asservi à n'importe quel type de tyran. Planton le veut libre individuellement mais néanmoins soumis aux lois, à sa cité, en un mot à l'Etat, car le devoir premier de l'homme est de servir sa patrie dont il est « l'esclave volontaire des lois ».

V – LE « MEMOIRE » PHILOSOPHICO-POLITICO-RELIGIEUX

1 – *La Réforme en France et l'évolution législative.*

Nous avons affaire à un juge, à des Edits successifs et fluctuants, tantôt répressifs vis-à-vis des protestants, tantôt leur laissant une petite liberté de culte, à des Parlements (opposés à toute évolution), à une Eglise qui ne veut rien changer (surtout au niveau des prélats) et vraiment pas perdre ses privilèges. Au-dessus des querelles religieuses, et par ce biais, quatre familles se disputent le pouvoir politique contre Catherine de Médicis (penchant pour un bord puis pour l'autre) et ses fils : Guises, Bourbons, Montmorency, Châtillons.

2 – *Le point de vue de Michel de l'Hospital.*

Au milieu de cette lutte fratricide et des passions qui se déchainent, le chancelier, va essayer pendant sept ans d'apporter un peu de modération, de conciliation, et d'arrêter les effusions de sang.

3 – *L'Ordonnance d'Agen de Burie, 8 octobre 1561.*

Afin de ramener le calme à Agen où il avait été envoyé par le roi, de Burie publie son Ordonnance accordant une certaine tolérance du culte réformé.

4 – *Analyse du « Mémoire »*

Une étude du texte, semblable à celle du « Discours » a été effectuée dont le résumé a été donné ci-avant dans les Oeuvres, en II-10.

5 – *A la demande de qui et à quelle date le « Mémoire » a-t-il été écrit ?*

La Boétie, n'a pas entrepris de lui-même un tel rapport sans une demande précise de quelqu'un. Il y a d'ailleurs pour ce même conseil l'Exhortation aux princes... de Pasquier.

A notre avis, c'est à la demande de Michel de L'Hospital et afin de préparer un autre Edit, moins boiteux que celui de juillet.

Quant à la date, si Bonnefon, le découvreur du manuscrit, considère qu'il a été rédigé après l'Edit du 17 janvier 1562, nous pensons qu'un premier jet a dû être rédigé en août ou septembre 1561, puis revu après la mission à Agen et le massacre des protestants à Cahors le 16 novembre.

6 – *L'Edit de janvier 1562, premier « Edit de tolérance ».*

Plus restrictif que les protestants ne l'auraient souhaité, il leur donne toutefois une semi reconnaissance de leur culte et les autorise à le célébrer « de jour, hors des villes et sans armes » « sans être inquiétés ou molestés par les magistrats ou par quiconque ».

7 – *Pourquoi l'Edit ne suit-il pas les recommandations de La Boétie ?*

D'une part, le « contrat de Poissy », du 21 octobre, par lequel le clergé

s'engage à verser au trésor 17,2 millions de livres, sauve la couronne, d'autre part, La Boétie ne connaissait pas, lors de la rédaction du « Mémoire », la lettre de Catherine à de Bèze du 25 novembre, et ne savait pas que les termes de l'Edit étaient déjà arrêtés par elle.

8 - *La situation religieuse après l'Edit.*

Après le massacre de Wassy par de Guise et la prise d'armes de Condé pour « délivrer le roi et la reine et faire respecter l'Edit de janvier », la première guerre de religion fera rage jusqu'à l'Edit du 19 mars 1563.

VI - L'AMITIÉ « SOUVERAINE » VUE PAR LA BOËTIE

Lorsqu'il est question de l'Amitié, le sujet est en général traité autour de Montaigne, et La Boétie n'en est que la toile de fond.

Malgré leurs points communs, comment deux hommes si dissemblables se sont-ils liés d'une amitié aussi indéfectible lorsqu'on connaît la phrase de Montaigne : « il faut se prêter à autrui et ne se donner qu'à soi-même » ? Il dut se créer entre eux une relation similaire à celle entre un frère aîné et son cadet. Montaigne, qui n'avait pas « d'ami » à qui se confier, put ainsi le faire et bénéficier de conseils de sagesse et de « vertu ». En réalité leur amitié fut très courte, 4 ans et demi au maximum. Si La Boétie a dédié 3 poèmes néo-latins à Montaigne, il n'y a pas de correspondance de Montaigne hormis ses lettres et les Essais.

L'amour et l'amitié sont exprimés dans tout l'oeuvre de La Boétie et l'on peut dire que, jusqu'à ses dernières paroles, il a voulu par le biais de l'amitié, par « l'entreconnaissance » des hommes, les faire se comprendre, les réunir, les « lier » entre eux, au sens latin de religare.

Voilà d'abord ce qui ressort de ses traductions : « L'amitié est une belle chose pleine de modération et de prévoyance », « Les noeuds sacrés de la vraie amitié se forment bien plus facilement sous un humble toit et dans les cabanes des bergers que dans les palais des rois ou dans les somptueux édifices élevés par les faveurs de Plutus ».

Des sentiments identiques sont exprimés dans ses vers et sonnets : « je tournerai pour toi je crois tout le monde à l'envers », « Laissez-nous, en l'honneur de ma forte amitié, moi mourir de sa mort, ell'vivre de ma vie », « Ne sois point las d'aimer », « Aussi qu'est-il plus beau qu'une amitié fidèle », « Que celui aime peu qui aime à la mesure ».

Le « Discours » est pour nous, avec certains de ses vers, l'oeuvre dans laquelle il a le mieux exprimé son opinion sur l'amitié. Elle doit dominer notre vie et a pour corollaire : la solidarité, la réciprocité, la vraie fraternité. « L'amitié c'est un nom sacré, c'est une chose sainte qui ne se met jamais qu'entre gens de bien, et ne se prend que par mutuelle estime ; elle s'entretient non tant par bienfaits que la bonne vie ». « Il n'y peut avoir d'amitié là où est la cruauté, la déloyauté, l'injustice ».

L'amitié reste primordiale dans le « Mémoire ». Les discordes causées par la religion, « séparent les citoyens, les voisins, les amis, les parents, les frères... rompt les alliances ... pénètre jusques au fond des coeurs pour extirper les amitiés et enraciner des haines irréconciliables ».

Dans son poème néo-latin à « ses amis », ses « chers compagnons », Montaigne et de Belot, il voudrait que « ses amis » partent en Amérique avec lui.

Sa mort, nous édifie sur son amour filial, conjugal, familial, fraternel, national, et sur la tolérance religieuse nécessaire au sein d'une famille. Son concept de l'Amitié a une résonance politico-religio-sociale.

VII - LA FIN DE LA BOËTIE

1 - *L'angoisse de la mort chez La Boëtie.*

Si pour Montaigne « le but de notre carrière c'est la mort » et l'angoisse de la mort un problème pour certains au XVI^e siècle, il est étrange que cet homme jeune, en pleine santé, ait eu un tel pressentiment !

L'idée d'une mort précoce est souvent présente dans ses oeuvres. Dans ses 54 sonnets nous avons relevé 13 références à la mort. Lorsque son épouse est malade il souhaite « mourir à sa place ou avec elle » et dans un poème néo-latin que « leurs cendres soient à jamais réunies dans une même tombe ». Certains Poemata sont d'ailleurs des éloges funèbres. Son angoisse est aussi présente dans ceux destinés à Montaigne : « J'attendrai le décret du destin », si toutefois le destin nous prête vie »...

2 - *Le Parlement de Bordeaux et l'antagonisme religieux.*

Le Parlement de Bordeaux est fort hostile à la Réforme mais son premier président est un homme libéral. Des dissensions et des luttes d'autorité s'en suivent avec : l'archevêque, le maire, la haute noblesse, le lieutenant de Peyrusse, Monluc... ainsi qu'avec les dirigeants d'une association « remuante » et intransigeante pour la « défense de la foi », de partisans des Guises, futurs ligueurs, à laquelle appartient de Peyrusse et dont nous pensons qu'elle a un rapport certain avec la mort de La Boëtie.

3 - *La mort « socratique » mais suspecte de La Boëtie.*

Le seul écrit sur le sujet est la lettre de Montaigne à son père. Nous savons que certains auteurs en ont mis les termes en doute : pourtant qui, mieux que lui, connaît la situation ? Nous admettons que Montaigne est parfois incomplet, un peu théâtral, sous le coup d'un très pénible choc sentimental, mais acceptons sa relation d'une mort à la Socrate.

4 - *De quoi est-il mort et où est-il enterré ?*

N'est-il pas suspect qu'un homme de 32 ans qui déclare n'avoir jusqu'alors jamais été malade, agonise pendant neuf jours après un jeu de paume ? Les seules raisons données sont la « dysenterie » ou la « peste ». Pourquoi alors garde-t-on son corps pendant cinq jours, à Bordeaux au mois d'août ? Dans son « Mémoire », il avait déploré les abus de l'Eglise romaine et proposé une réforme que prélats et catholiques extrémistes, partisans des Guises, ne pouvaient admettre. Nous pensons qu'il a été empoisonné par les membres de la « ligue pour la défense de la foi ».

Sachant qu'il n'était pas enterré à Sarlat, nous avons cherché. Il n'est pas à Germignan, Arsac, Saillans. Etant donné ce qu'il avait écrit et que, dans son testament, son épouse « a voulu être enterrée au Castéra », nous

avons interrogé les services d'archives du diocèse et du département qui n'avaient rien. Nous contactâmes ensuite le maire qui organisa une réunion avec une personne intéressée par l'archéologie qui affirme avoir vu « des réserves à urnes et des épitaphes » (aujourd'hui disparues) dont l'une portait Messire La Boétie ; le fils d'un ancien propriétaire ; et l'actuel régisseur du château. Il est manifeste que la crypte a été fouillée et les bacs à urnes défoncés. Quand ? Par qui ? Le maire pense que les cendres de La Boétie ont pu reposer au Castéra, et, avec celles des autres propriétaires, être transférées dans le nouveau cimetière lors de sa création.

Nous n'avons pas trouvé la tombe de notre concitoyen, mais pouvons écrire que ses cendres, après avoir reposé au château de Castéra, devraient être dans le cimetière de Saint-Germain d'Esteuil, près de Lesparre.

VIII — QUI ETAIT REELLEMENT LA BOETIE

Montaigne nous le « peint » ainsi : « L'un des plus propres et nécessaires hommes aux premières charges du royaume » ; « Notre Guyenne n'a eu garde de voir rien de pareil à lui parmi les hommes de sa robe » ; « Sa piété, sa vertu, sa justice, la vivacité de son esprit, son jugement, la hauteur de ses conceptions, son savoir, l'amour qu'il portait à sa patrie, sa haine de tout vice » ; et en faisait un homme exceptionnel.

Les quelques oeuvres qui nous sont parvenues grâce à Montaigne, au docteur Payen et à Bonnefon, dénotent chez La Boétie de multiples facettes. Il y a d'abord l'adolescent, nourri d'auteurs de l'antiquité et pour nous de Platon. Notre jeune idéaliste se pose des questions sur l'origine de la servitude, la liberté, la fraternité, et le pouvoir absolu qui n'est autre que la tyrannie. Sa seule solution pour s'en délivrer est la non-violence, prendre son mal en patience, la justice divine et faire le bien.

Homme vraiment attique, qualifié de « le second Budé de son siècle », il traduit des oeuvres grecques et italiennes en vogue.

Poète néo-latin talentueux, J.C. Scaliger et Sainte-Marthe l'ont loué. Si ces poésies ont plu à certains de son temps, dont Baïf, en dehors de quelques vers, elles ne nous ont pas enchanté. Il a deux excuses : elles ont précédé celles de La Pléiade, et, dit-il, il ne les relisait pas.

Partant de l'idée que s'il y a deux religions reconnues des mécontentes s'en suivront jusque dans les familles, il propose une réforme de l'Eglise, nécessaire pour certains prélats, puis, lorsqu'elle aura retrouvé sa pureté originelle, que l'on s'accorde avec les réformés pour les faire revenir.

Quelle que soit son origine la tyrannie est un mal. Non seulement la liberté est une nécessité mais elle est naturelle. La servitude est contre nature. L'exploitation du peuple par les tyrans et tous les tyranneaux qui dépendent de lui est à bannir.

Le type de gouvernement idéal semble être pour lui un pouvoir central, avec à sa tête un homme juste et responsable, formé à sa fonction, tenu à respecter des lois que font appliquer les Parlements de province. Ses idées sont proches de celles de Platon excepté pour ce qui concerne la situation

de l'homme qu'il veut libre de sa destinée, non asservi par personne. C'est une conception d'avant garde au milieu du seizième siècle.

Si pour Montaigne : « le vrai miroir de nos discours est le cours de notre vie », le comportement intellectuel, moral et social du Lycurgue sarladais disciple de Platon, a été exemplaire.

Le « Discours » illustre les idéaux de liberté, d'amitié et de devoir.

Le « Mémoire » défend ceux de justice, de concorde et de paix.

Ses traductions, ses poèmes et ses dernières pensées prônent ceux de solidarité, de vertu et de fraternité.

La Boétie est digne de figurer au Panthéon de ceux qui se battirent pour que ces idéaux règnent et soient respectés.

* * *

De cette recherche, je peux dire comme de Tocqueville au sujet de son ouvrage *L'ancien Régime et la Révolution* :

« J'espère l'avoir écrit sans préjugé mais je ne prétends pas l'avoir écrit sans passion ».

J.J. D.

Un livre vient d'être édité par P.L.B. Editions, du Bugue. Il comprend l'intégralité du texte et de la très complète et documentée bibliographie de la thèse. Quant aux 439 notes de l'édition, elles sont légèrement modifiées pour tenir compte de ce que les 125 pages d'annexes de la thèse ont été réduites à 12 par l'éditeur. En ce qui concerne la note sur l'auteur, il faut lire l'errata et non ce qui est imprimé au dos de couverture.

Saint-Front de Périgueux : Représentation photographique entre 1839 et 1900

par Didier DUBEAU

Ce court travail n'est pas un article historique au sens noble du terme; il tend à inventorier les quelques photographies de la cathédrale Saint-Front ayant été réalisées pendant le XIX^e siècle. Sa finalité est aider une éventuelle recherche iconographique et faire partager la double passion d'un amateur pour Périgueux et pour la photographie.

En soixante années, de sa naissance officielle en 1839 jusqu'en 1900, la photographie devient un art reconnu et une technique éprouvée, pratiquée par des passionnés pour lesquels il n'est plus indispensable de maîtriser la chimie et l'optique. L'invention originale de Nicéphore Niepce, perfectionnée et « médiatisée » par Jacques-Louis Mandé-Daguerre sera en mesure de nous présenter des clichés en couleur, des clichés en relief, des instantanés et ceci dès le tout début du XX^e siècle (après de nombreuses améliorations dont Niepce et Daguerre ne sont pas responsables).

Ces mêmes soixante ans couvrent pour la cathédrale Saint-Front une période de transition importante : d'un monument roman du XII^e siècle, elle se métamorphose en un édifice religieux hybride, issu de l'imagination contestable de l'architecte Paul Abadie. Pratiquement inchangée pendant 600 ans (mis à part les toitures protégeant les anciennes coupoles 1760-1764), c'est un lieu de culte neuf qui renaîtra aux yeux des Périgour-dins.

La simultanéité de ces deux événements nous permet aujourd'hui de suivre de visu quelques étapes de la mutation de la cathédrale; d'une façon précise et *exacte* ce qui n'est pas toujours le cas lorsque l'on examine des dessins, gravures ou peintures de la même période. Quelque soit la qualité de l'épreuve étudiée, œuvre d'un photographe chevronné ou d'un débutant, ces clichés parvenus jusqu'à nous, replongent les rêveurs que nous sommes dans une époque à jamais révolue.

1. LES PHOTOGRAPHIES

Datant de plus d'un siècle, elles font désormais partie de notre patrimoine commun. On les trouve chez des particuliers, collectionneurs ou amateurs de « vieux papiers ». Leur existence et leur recensement sont difficiles à apprécier et à réaliser. Par chance, de nombreux musées, bibliothèques ou autres établissements en détiennent et les soumettent volontiers à l'examen du public.

COTE	FORMAT	DESRIPTIF
MH 14122	30×40	<i>Cathédrale, clocher échafaudé et façade</i> (prise de vue de la place de la Clautre; l'évêché est toujours là; partie supérieure du clocher déposée)
MH 14123	30×40	<i>Cathédrale, clocher échafaudé et porche</i> (prise de vue de la rue Saint-Front, trottoir de gauche; partie supérieure du clocher déposée)
MH 14124	30×40	<i>Ensemble nord-est, clocher échafaudé</i>
MH 14125	30×40	<i>Ensemble sud-est, clocher échafaudé</i>
MH 14126	30×40	<i>Cathédrale Saint-Front, bras sud du transept</i> (prise de vue de l'ouest; échafaudage visible au niveau du clocher)
MH 14127	30×40	<i>Coupoles</i>
MH 14128	30×40	<i>Cathédrale, cloître et matériaux de la coupole</i> (prise de vue du cloître)
MH 14129 à	30×40	<i>Nef intérieure</i> (datées de 1893)
MH 14131		
MH 14132	30×40	<i>Chœur</i>
MH 14133	30×40	<i>Piliers du chœur et chapelle absidiale</i>
MH 14134	30×40	<i>Chapiteau de l'ancien clocher</i>
MH 14136	30×40	<i>Corniche et chapiteau du clocher en 1888</i>
à	30×40	(vues prises sur les échafaudages pendant les travaux de restauration du clocher)
MH 14141		
MH 14194	30×40	<i>Cathédrale, chapiteau de l'ancien clocher</i>
MH 15997		<i>Ensemble sud-ouest avant restauration</i>
MH136537	13×18	<i>Cathédrale Saint-Front avant restauration</i>
MH194092	13×18	<i>Ensemble extérieur côté est</i>
MH 33515	13×18	<i>Cloître de Saint-Front extérieur</i> (travaux car on note la présence d'échafaudages)

1.1. Caisse nationale des Monuments historiques et des sites

Cet organisme, actuellement sous la tutelle du ministère de la Culture, possède un fonds photographique important. Celui-ci a été constitué depuis les débuts de la photographie par la commande de reportages à divers professionnels et par le recueil de collections privées sous forme de dons ou d'achats. Le service photo de la C.N.M.H. conserve entre vingt et trente clichés anciens de la cathédrale; ceux-ci sont consultables par le public et le tirage d'une épreuve est aussi possible.

Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, des photographes indépendants étaient accrédités pour un reportage, de façon ponctuelle. Quelques uns sont passés à la postérité; c'est ainsi que la photo MH 15997 a été réalisée par O. Mestral au cours de la mission héliographique de 1851; la cote MH 136537 est due au talent d'un autre grand photographe, Edouard-Denis Baldus.

Il faut souligner le gros problème de ces photos anciennes : on ne connaît pas de façon précise la date des prises de vue, l'administration des Monuments historiques n'ayant conservé uniquement la date d'entrée du négatif dans le fonds.

1.2. Archives et bibliothèque de la direction du Patrimoine

Accessible à toute personne se rendant à l'hôtel de Croisilles, à Paris, les archives de la direction du Patrimoine possèdent sur Saint-Front une quarantaine de tirages papier. On peut les examiner à loisir mais leur reproduction est délicate; deux cas se présentent : certains tirages ne sont pas cotés, on ne peut en obtenir qu'une photocopie; les tirages cotés sont ceux répertoriés par le service photo de la C.N.M.H., il faut s'adresser à lui pour obtenir des reproductions.

On peut tenter un classement de la collection sur Saint-Front :

- quelques photos illustrant le rapport Boeswildwald pour l'administration des cultes en 1900 : une photo, partie droite de la façade en cours de dégagement, et quatre photos sur les travaux concernant l'église latine.

- Une série de photos dites de 1893 et réalisées par Mieusement. Toutes les photos sont titrées en caractères blancs sur l'émulsion et sont datées du 7 octobre 1888; on trouve ces photos à la C.N.M.H. sous les cotes MH 14136 à MH 14141.

On trouve aussi les cotes MH 14122 et MH 14128 non datées.

- Quelques autres photos diverses, répertoriées à la C.N.M.H. : la MH 15997 de Mestral (un tirage à l'endroit, et un tirage à l'envers comme la carte postale n° 98 de l'ouvrage *Périgueux oublié* de Pierre Pommarède); la MH 136537 de Baldus...

- Environ six photos de détails de travaux datés, de 1899. Tous ces tirages sont commentés de façon manuscrite sur le support carton de la photo; le commentaire est signé, mais la signature est illisible.

- Des photos non répertoriées : une photo prise du toit d'une maison de la rue Saint-Front (trottoir de gauche, à hauteur de la place du Marché au Bois); une photo représentant, en gros plan, le porche place de la Clautre, le bâtiment au-dessus du porche et le clocher échafaudé; une

photo signée *E. Boulle* *PHOT. Périgueux* représentant le clocher échafaudé vu de l'angle ouest du cloître; de nombreuses vues de détails des travaux de restauration (une nous montre l'ancienne coupole ouest avant sa démolition).

L'ensemble de ces photos semblent être des tirages anciens; les formats sont le plus souvent des 30×40, mais on trouve aussi des tirages plus petits (18×24) et quelques tirages carrés.



1.3. Cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale

L'accès est libre, mais ce service est peu riche en photographies de Saint-Front. Leur reproduction est possible sous deux formes : photocopies du microfilm sur lequel elles sont consultables et tirages d'une épreuve d'après le négatif détenu par la B.N.

Les trois photographies détenues par la B.N. sont visibles sur le microfilm Va 24 tome 2 :

— Cote H 118423 : *Périgueux, église de Saint-Front en 1874* (vue du sud-est), photographe français Boulle;

— Cote H 118429 : Vue de l'entrée (côté rue Saint-Front), coupole nord. Sur le bas de la photo à gauche, est inscrit « De la part de M. Abadie », Musée impérial du Louvre.

— Cote H 118451 : Maison du quai en 1850 (carte postale n° 101 de l'ouvrage *Périgueux oublié*, de P. Pommarède).

1.4. Bibliothèque municipal de Périgueux

Quelques tirages de format 30×40 de couleur sépia, tous signés Baldus. Les photos sur lesquelles on distingue Saint-Front sont les suivantes : cote

Ph A 18, Ph A 19, Ph A 20, Ph A 23, Ph A 24, Ph A 27, Ph A 29.

On peut retrouver certaines de ces photos dans l'ouvrage de Jean Secret, *Vieilles demeures de Périgueux*.

1.5. Photothèque de la Société historique et archéologique du Périgord

Accessible à tout membre le désirant, la photothèque de la S.H.A.P. possède quelques tirages anciens de la cathédrale Saint-Front.

Le marquis de Fayolle réalisa de nombreuses photos de détails des travaux de restauration. Ses tirages sont au format 13×18. Charles Aublant signe une vue des quais, clocher échafaudé et en partie déposé, coupoles reconstruites. Richard, le coiffeur photographe, présente une vue lointaine de Saint-Front avec trois coupoles alignées et les deux toits perpendiculaires encore en place (coupoles est et ouest non restaurées). Une vue de J. Robuchon nous montre l'abside de la cathédrale : la prise de vue est réalisée du pont, la coupole nord est reconstruite, la coupole centrale aussi mis à part le lanternon; la coupole sud est démolie mais non reconstruite; un toit recouvre encore la coupole est ainsi que la coupole ouest. Une photo signée G. Marquat ou G. Marguat, de format 18×24, pose un problème : il est en effet précisé qu'il s'agit d'une reproduction d'après Robuchon; la photo est titrée « Saint-Front vers 1855 ». En fait, on trouve l'original sous la cote MH 136537 dans les collections de la C.N.M.H. photo de Baldus. Cette même photo est visible chez Mme Demartin, rue Taillefer à Périgueux; pour Mme Demartin, il s'agissait d'une épreuve dont la paternité était attribuée à son aïeul le photographe horticulteur Mazy. Où se cache la vérité ?

On peut examiner quelques tirages anonymes de format variable : un 24×30, virage sépia, la coupole ouest avant sa restauration; un 18×24, virage sépia, le clocher de Saint-Front avant sa restauration (vue de la rue de la Clarté).

2. LA PRATIQUE DE LA PHOTOGRAPHIE DURANT LE XIX^e SIECLE

Sans pour cela rédiger un historique exhaustif de la photographie, il est nécessaire de distinguer deux périodes dont la limite est matérialisée dans les années 1878-1883 par le remplacement du collodion en faveur du gélatino-bromure d'argent. Ce simple fait mettra à la portée du quidam la pratique de la photo : les plaques sont vendues toutes prêtes par des fabricants; elles sont employées à sec, se conservent indéfiniment et leur temps d'exposition est dix fois moindre qu'avec tout autre procédé. La facilité d'emploi sera encore améliorée par l'invention de la pellicule en celluloïd (1888). Ces années marquent la naissance du photographe amateur à qui les nouvelles techniques ont donné la possibilité de ne s'intéresser qu'à son sujet, sans préoccupation matérielle avant et après la prise de vue : en somme l'ancêtre du « photographe moyen » de 1991.

Précédemment, au fil des procédés (daguerreotype, calotype...) l'acte photographique est réfléchi et doit se plier à une technique lourde, tributaire de plusieurs facteurs. Le matériel est pesant, encombrant : la chambre est

volumineuse et le pied est nécessaire pour la soutenir pendant l'exposition qui est longue. Les plaques sont préparées par le photographe quelque temps avant les prises de vue et doivent être traitées peu après celles-ci, l'image latente étant peu stable. La prise de vue, par elle-même, est aléatoire, les temps d'exposition étant très variables car soumis à des paramètres difficiles à contrôler : la fabrication de la plaque n'est pas standardisée et l'obturateur (en fait le bras du photographe armé d'un bouchon d'objectif) est peu fiable.

Toutes ces considérations font que le photographe des débuts de la photo (1839-1880) est un personnage singulier qui doit posséder plusieurs qualités : artistiques pour le choix du sujet, du cadrage, de la lumière; techniques pour la mise en œuvre et le traitement des plaques; « divinatoires » pour le choix du temps d'exposition de chaque sujet en fonction de la lumière et des plaques; physiques pour le transport du matériel; enfin les amateurs se doivent d'être fortunés, leur passion étant une grande consommatrice de temps et d'argent.

D.D.

BIBLIOGRAPHIE ET NOTES

- DELLUC, Brigitte et Gilles, Une vue du Puy-Saint-Front au milieu du XVIII^e siècle. *B.S.H.A.P.*, 1984, t. 4, p. 315-325.
- JOYEUX Odette, *Le troisième œil*, Ramsay, Paris, 1990.
- LAGRANGE Jacques, *B.S.H.A.P.*, Périgueux, 105, p. 224-230. Sur les origines de la photographie à Périgueux.
- LAROCHE C. Entre archéologie et modernité. Paul Abadie, architecte 1812-1884. « Saint-Front de Périgueux... ou la coupole réinventée », *Catalogue de l'exposition au musée d'Angoulême*. Octobre 1984-Janvier 1985.
- POMMAREDE Pierre, *Périgueux oublié*, Pierre Fanlac, Périgueux, 1980.
- SECRET Jean, *Vieilles demeures de Périgueux*, Pierre Fanlac, Périgueux, 1988.
- Service photographique de la Caisse nationale des Monuments historiques et des sites, 4, rue de Turenne, 75004 Paris.
- Cabinet des estampes et des photos de la Bibliothèque nationale, 58, rue Richelieu, 75084 Paris Cedex 02.
- Archives photographiques du musée d'Orsay, 62, rue de Lille, 75000 Paris.
- Bibliothèque et archives de la direction du Patrimoine, hôtel de Croisilles, 10-12, rue du Parc-Royal, 75003 Paris.

Baldus et la photographie de Périgueux dans les années 1850

par Didier DUBEAU

Photographe français d'origine allemande⁽¹⁾, Edouard-Denis Baldus est connu au niveau départemental par le reportage qu'il a réalisé sur les bords de l'Isle et la cathédrale Saint-Front au milieu du XIX^e siècle. De celui-ci subsistent quelques tirages dont il est malaisé de déterminer la date des prises de vue, le photographe n'ayant laissé aucun écrit connu à ce jour, les concernant. Bernard Tardien, dans ses « Propos sur Baldus » en conclusion de Vieilles demeures de Périgueux⁽²⁾ avance la période 1851-1855 comme étant la fourchette probable de la réalisation des clichés. Cette approximation semble inexacte et plusieurs paramètres invalident cette hypothèse.

Il est nécessaire d'examiner attentivement les photographies :

– Sur chaque photo où apparaissent Saint-Front et les bords de l'Isle⁽³⁾, les travaux de restauration de la cathédrale sont au même stade : la série de photos de Périgueux a probablement été réalisée en une seule et même période.

– On peut noter l'absence de travaux pour l'établissement des futurs quais sur les bords de l'Isle : ceci permet de penser que les clichés datent d'avant 1860.

– Les travaux de la coupole sud sont engagés : découpe du toit afin de dégager les futurs piliers sud-est et sud-ouest; fronton entre les futurs piliers achevé (travaux coupole sud : 1840-1862).

– Les travaux sur la coupole nord ont abouti au dégagement des piliers avec la présence du lanternon sur le pilier nord-est (travaux coupole nord : 1857-1861).

1. Edouard-Denis Baldus naquit, selon ses dires, le 5 juin 1813 à Grunbach. Il est naturalisé français le 6 juin 1856. Suivant son humeur, ses dates et lieux de naissance varient : New-York en 1815, Allemagne en 1815, Paris en 1815. Néagu Philippe, Halbrun Françoise, *Photographie*, Paris, printemps, 1983, n° 1 (revue aujourd'hui disparue).

2. SECRET Jean, *Vieilles demeures de Périgueux*, Pierre Fanlac, Périgueux, 1988.

3. Photos reproduites dans *Vieilles demeures de Périgueux* aux pages : 8, 72, 86, 176, 188, 196.

Je vous espère plein de ce temps & de ici une amiable venue.

Depuis l'été 1851 avec laquelle nous faisons



de grandes promesses, surtout en l'été.

*Vous n'avez beau dire et beau faire, je n'aperçois pas
 Que tout votre art ne serve à rien. Mille affectueux souvenirs.*

Pierre

Photographie E. D. Baldus.

2245. - Cathédrale de St-Front à Périgueux



Photographie M. Mestral (été 1851).

Photocopie : « Périgueux oublié », Fanlac, Périgueux, 1980.

Cet examen très succinct permet d'avancer la période 1858-1860⁽⁴⁾ comme étant la date probable de prise de vue des clichés.

Il peut être profitable d'établir des comparaisons entre ces photos et les œuvres d'autres artistes, photographes ou peintres. Au siècle dernier, les bords de l'Isle ont inspiré de nombreuses personnes : la gravure de Léo Drouyn intitulée « Le front de l'Isle » (1859)⁽⁵⁾ nous montre Saint-Front avec toutes ses coupoles dégagées (en 1859) (c'est au moins vingt ans trop tôt !); un dessin de Félix Thorigny également appelé « Le front de l'Isle »⁽⁶⁾ nous présente en 1866 Saint-Front telle qu'elle était lorsque Baldus la fixa sur l'émulsion argentique quelque six ou sept ans plus tôt (ignorant donc la coupole sud apparente en 1866). Ces deux remarques doivent entraîner une certaine méfiance quant à l'exactitude des représentations de certains artistes. Plus intéressantes sont les comparaisons avec des clichés d'autres photographes : il existe par exemple une photographie des bords de l'Isle exécutée par O. Mestral lors de la mission héliographique de l'été ou de l'automne 1851⁽⁷⁾ : les toits et les murs de Saint-Front sont exempts de travaux. Baldus qui était un collègue de Mestral au cours de cette mission n'a fait aucune photo de Dordogne cette année-là, ne s'étant pas vu attribué la région Aquitaine par la commission des Monuments historiques⁽⁸⁾.

Un autre moyen pourrait aider à la datation des clichés mais il est particulier et nécessite le concours d'un spécialiste de l'histoire technique de la photographie⁽⁹⁾ : il s'agit de déterminer la nature des épreuves ou des négatifs qu'a utilisés Baldus (celui-ci a changé de technologie plusieurs fois au cours de sa carrière).

Ainsi que l'on peut s'en rendre compte, il est parfois difficile d'apprécier avec précision la date d'une œuvre photographique lorsque les documents écrits font défaut de part et d'autre (absence de journal de chantier d'Abadie et absence de commentaires de Baldus).

D.D.

4. SECRET Jean, La restauration de Saint-Front de Périgueux au XIXe siècle, Extrait du *Bulletin de la S.H.A.P.*, tome CII-1975, Joucla, Périgueux, p. 27.
5. DROUYN Léo, « Le front de l'Isle », 1859 (Société archéologique de Bordeaux) reproduite dans *Vieilles demeures de Périgueux* en page 161.
6. THORIGNY Félix, « Le front de l'Isle », 1866 (Musée du Périgord) reproduite dans *Vieilles demeures de Périgueux* en page 175.
7. Photo conservée à la caisse des Monuments historiques, service photo, 4, rue de Turenne, Paris III (fond Monuments historiques inv. 15997). Cette photo est reprise dans une carte postale ancienne (mais tirage inversé) dans l'ouvrage de Pierre Pommarède : *Périgueux oublié*, Fanlac, Périgueux, 1980. La photo est affectée du numéro 98 (la 97 est de Baldus).
8. Par le procès-verbal de séance du 28 février 1851, la commission des Monuments historiques attribuée à Baldus quelques lieux en Bourgogne, dans le Lyonnais, en Dauphiné et en Provence après un départ de Fontainebleau Caisse nationale des Monuments historiques, la mission héliographique, photographies de 1851, édition de la C.N.M.H., Paris, 1980.
9. Cette personne pourrait être Philippe Neagu, conservateur du service photo du musée d'Orsay, qui au cours d'un entretien a émis la possibilité de se rendre à Périgueux et d'examiner les tirages de Baldus.

Le projet de Glane

par Christian SALVIAT

En 1882, le système d'adduction d'eau de Périgueux est loin de donner satisfaction : manque de pression, parfois absence totale d'eau, surtout l'été. La source du Cluzeau du Toulon est devenue insuffisante et les deux réservoirs alimentant la ville, sont seulement à une altitude de quatre mètres environ supérieure à celle de la Clâtre. La situation est critique. Il faut trouver une solution.

Antoine Gadaud, élu maire de Périgueux, le 3 septembre 1882 annonce lors de la première réunion de travail du nouveau conseil municipal, que de grands travaux sont prévus pour construire des égouts et pour améliorer le système de distribution des eaux. Le 21 octobre le conseil municipal décide d'emprunter une somme de 3 millions dont 2 millions serviront pour le service des eaux et la construction des égouts (ce sera chose faite le 26 février 1883 auprès de la Compagnie Générale d'assurances au taux de 4,40 %). Le maire confie les études à Thévenet ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, et le 11 décembre celui-ci présente son avant-projet dont voici les grandes lignes.

« Il serait raisonnable d'apporter chaque jour 5600 m³ soit 250 l par habitant. La population de Périgueux est de 22 300 âmes mais la ville est en pleine croissance, dans 50 ans elle comptera 40 000 habitants ; il serait donc prudent de conduire en ville 8 600 m³ par jour soit 100 l à la seconde ».

L'ingénieur estime qu'il faut placer le réservoir à la cote 120, ainsi on pourra fournir de l'eau aux habitants de la rue de la Boétie. Le seul endroit élevé tout près de la ville est le coteau nord à proximité de la route de Paris.

Mais où prendre l'eau puisque la source du Cluzeau est insuffisante ? Thévenet repousse de prime abord l'élévation de l'eau de la rivière par la chute du moulin de Barnabé : l'eau est impure son traitement coûterait très cher, et elle ne serait pas bonne. Il n'est pas question d'améliorer la source du Toulon : il faudrait puiser dans l'abîme du Toulon qui ne sert à ce jour que de force motrice. Afin de ne pas diminuer considérablement la force disponible du ruisseau, il faudrait utiliser une machine à vapeur. L'installation et les dépenses annuelles seraient très élevées. Une seule solution est donc envisageable : la dérivation de la fontaine de Glane !

La source de Glane est une des plus importantes du département ; située à 400 m de l'Isle à l'embouchure d'une vallée sèche sur la commune de Saint-Jory de Sabloux à 33 kms de Périgueux, elle coule à l'altitude de 129 m. Son eau, explique l'ingénieur en chef, pourrait être amenée en ville par gravité à la cote 120,8 par un canal elliptique en béton de 1 m x 0,8. Le débit serait de 150 l/s. Pour avoir les 100 l/s nécessaires il faudrait une hauteur d'eau de 46 cm. Le canal aurait une faible pente avec 29 565 m de conduite libre et 3 448 m en siphon. La conduite aboutirait à un réservoir de 8 000 m³ situé à la cote 120,80 (radier à 118 m) au sud de Castel-Peyssard (partie haute du parc Gamenson de nos jours). La dépense n'excéderait pas 950 000 F, les frais d'entretien seraient très faibles : 5 000 F par an, le réservoir coûterait 190 000 F, la canalisation intérieure de la ville 355 000 F. La dépense totale serait donc de 1 495 000 F.

Ce rapport est examiné par une commission spéciale de sept membres, qui après avoir visité la fontaine de Glane, émet un avis favorable le 23 décembre. Après divers pourparlers, cet avant-projet est transmis au ministère de l'Intérieur pour approbation et déclaration d'intérêt public.

Mais le 1^{er} février 1883, « l'affaire de Glane » rebondit. Le maire est avisé par le préfet que de nombreux habitants ont fait parvenir un courrier à la Chambre des députés demandant à ceux-ci de refuser le projet de Glane trop onéreux et assurant que l'appropriation du Toulon serait plus avantageuse. Ce même jour, Thévenet, devant le Conseil municipal fait le panégyrique du projet de la dérivation de la source de Glane. Malgré cet exposé précis, le conseil demande en mars l'avis de l'inspecteur principal des Ponts et Chaussées. Ce dernier fait part de ses craintes. L'aqueduc de 30 km ne présente pas toutes les conditions de sécurité, d'étanchéité, de stabilité requises ; il serait en ciment de 10 cm d'épaisseur et traverserait des terrains que l'on ne connaît pas ; en cas de réparation il n'y aurait même pas un jour de réserve d'eau pour la ville ; de plus, le débit de la fontaine de Glane est étudié depuis trop peu de temps. Le projet du Toulon est plus sûr, il suffit de prévoir l'adduction pour les 22 300 habitants actuels. Après ces observations, Thévenet prépare un deuxième avant-projet qui différencie peu du premier. Il prévoit toutefois la construction du réservoir à la cote 123,5 ; on réduirait la pente de l'aqueduc et on desservirait le premier étage des immeubles de la rue de la Boétie. Les deux réservoirs existants fourniraient les quartiers bas de la ville. Enfin, le quartier Saint-Georges serait desservi par la source de Grand-Font de Saint-Laurent-sur-Manoire, utilisée déjà par les gallo-romains de Vésone.

Consciencieusement, le maire de Périgueux se renseigne auprès de collègues de diverses villes. Glane ou Toulon ?

Pendant ce temps, on fait les canalisations de distribution en ville. Il y a huit cents tonnes de tuyaux en fonte à poser !

Le 22 février 1885, Bechmann, ingénieur en chef des Eaux de Paris, envoyé par l'administration centrale des Ponts et Chaussées remet son rapport. Pour lui, si la solution de Glane est valable, l'intérêt du contribuable est de faire adopter le projet du Toulon.

Le 31 juillet 1885, Max, nouvel inspecteur général des Ponts et Chaussées dépose son rapport. Il opte pour la dérivation de Glane car, dit-il, « *les eaux sont plus pures que celles du Toulon et une fois les travaux d'établissement faits, l'eau aurait l'avantage de ne pratiquement rien coûter* ».

Le 12 août, l'administration des Ponts et Chaussées adopte les conclusions de Max et enfin le 2 septembre, dépose le dossier complet entre les mains de la commission des eaux du conseil municipal. Le 12 décembre, Georges Saumande conseiller municipal fait en séance, un long exposé où il dénigre violemment le projet de Glane et vante le projet du Toulon. Il demande un rapport supplémentaire. Sa proposition est rejetée par 12 voix contre 5, et à la réunion du 9 janvier 1886, le conseil adopte l'avant-projet de Thévenet. Floirat, directeur des travaux de la ville est chargé d'établir le devis définitif et de surveiller les travaux. Enfin, le 23 mars 1886, le conseil municipal adopte le projet de Glane « dans ses moindres détails, les pièces du projet donnent satisfaction complète », et charge le maire de faire poursuivre la déclaration d'intérêt public.

Alors, tout semble bien vu et bien entendu ; une pétition de 2 212 signatures contre le projet de Glane est adressée au ministère de l'Intérieur et une autre favorable et revêtue de 3 511 signatures est adressée à la commission d'enquête préfectorale. Périgueux se partage en deux camps : les partisans de Glane et les partisans du Toulon.

Une nouvelle commission d'enquête est nommée. Son rapport du 31 mai, rejette la solution du Toulon dont les eaux sont de moins bonne qualité que celles du Glane. Sept conseillers municipaux conduits par G. Saumande démissionnent.

Le 5 juin 1887, ont donc lieu des élections complémentaires avec deux listes en présence : celle des démissionnaires conduite par G. Saumande et la liste soutenue par le maire A. Gadaud. Les sept démissionnaires sont élus confortablement.

Après cet échec, le maire et les autres conseillers municipaux démissionnent à leur tour. Il faut retourner aux urnes le 17 juillet.

La liste soutenue par G. Saumande est élue. Le plus « anti-Glane » de l'ancienne municipalité est donc maire de Périgueux.

Des sa première séance de travail, le 28 juillet 1887, la nouvelle municipalité retirera définitivement le projet de la dérivation de la fontaine de Glane.

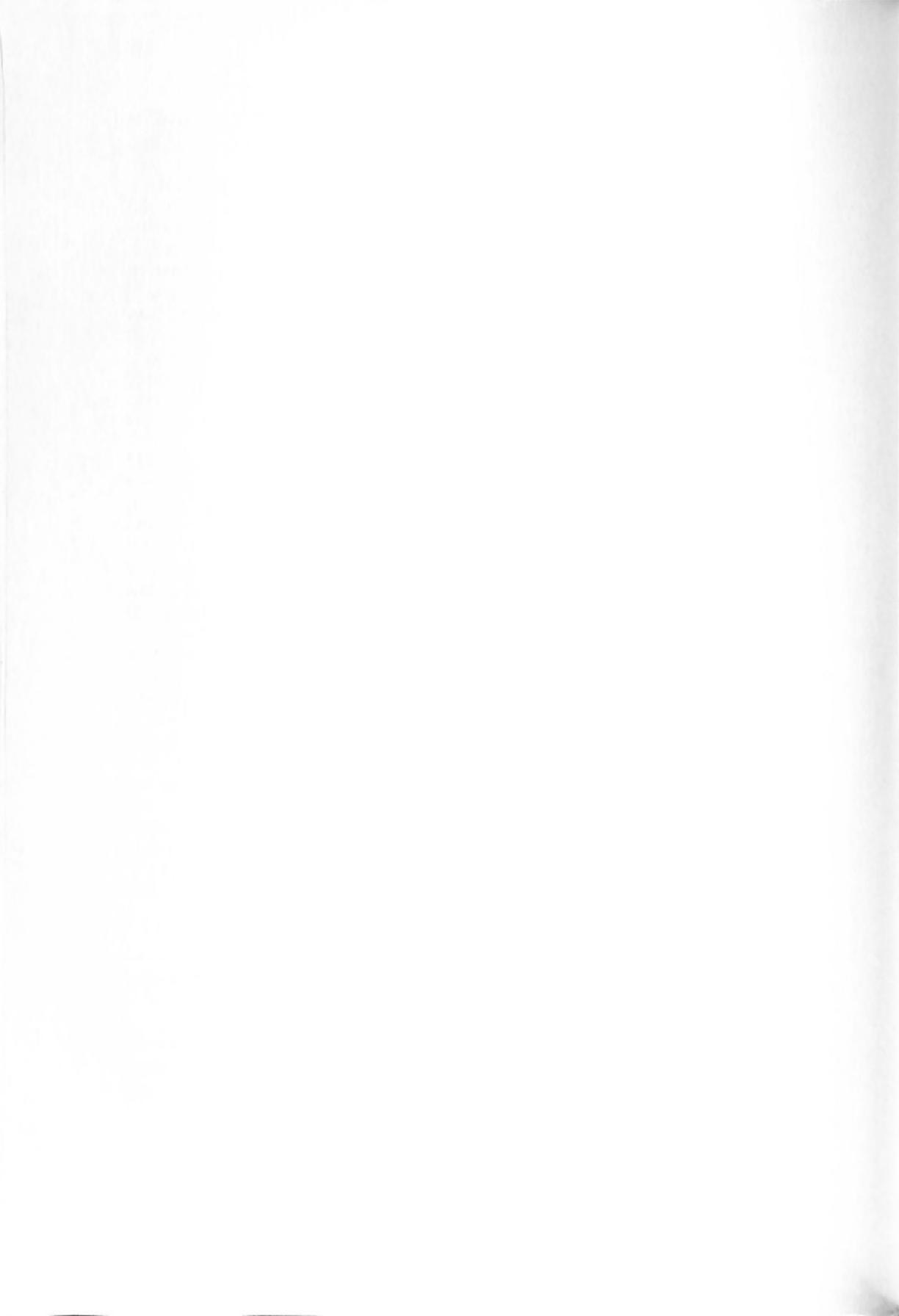
C.S.

Archives municipales ?
N.D.L.R. : Cette résurgence aujourd'hui captée, dessert en eau potable de nombreuses communes voisines.

Cette communication sur « Le projet de Glane » aurait dû prendre place dans la précédente livraison (B.S.H.A.P., 1992, t. CXIX). D'ailleurs, l'illustration de la couverture le laissait entendre.

La rédaction présente ses excuses aux lecteurs pour l'erreur technique.

© S.H.A.P. 1992. Tous droits réservés. Reproduction, adaptation, traduction sont interdites, sans accord du directeur de la publication.



Mars 1944 à Brantôme : un couple de mariés dans la tourmente

par Emille P. LEBRETTE

L'union de l'auteur et de Mlle Cécile Deltrel a été célébrée à Brantôme, le 22 mars 1944. Ce même jour, dans cette ville, des événements vont mettre le feu aux poudres du côté des nazis. La relation de ces faits de guerre ⁽¹⁾ nous est connue. Le récit très personnel qui suit, présente un aspect inédit.

Pouvait-on penser, ce samedi 25 mars 1944, que Brantôme allait devenir un guépier ? Partout les Allemands étaient menaçants.

Un guépier ?... Bien plus, une dangereuse poudrière prête à sauter dont j'ignorais que la mèche brûlait depuis la veille, vendredi 24 mars, quand un maquis F.T.P. était venu enlever un couple ⁽²⁾ soupçonné d'être des indicateurs travaillant pour les Allemands, que le même groupe en armes avait insolemment défoncé la porte d'un local de la gendarmerie où étaient gardées des cartes d'alimentation, qu'ils emportèrent ⁽³⁾, cela je l'ignorais. L'hôtelier n'en avait soufflé mot... comme nous ignorions aussi que nous ne pourrions pas partir de Brantôme le lendemain, le tramway de la ligne de Périgueux ne fonctionnant pas le dimanche.

Avant d'aller plus loin, qu'il soit précisé que les faits rapportés ici ne sont pas l'ensemble de ce qui se passa à Brantôme dans les heures qui suivirent. Ainsi, il existe plusieurs relations différentes de cet attentat du 25 mars 1944, contre une voiture allemande, où deux officiers furent tués. Il venait (en une sorte d'escalade) s'ajouter aux actes de guerre accomplis par le maquis F.T.P. la veille. Je ne puis apporter aucune précision supplémentaire.

1. G. BEAU et GAUBUSSEAU. *R 5. les SS en Limousin, Périgord et Quercy*. Presses de la Cité, 1969.

G. PENAUD. *Histoire de la Résistance en Périgord*, Fanlac, 1985.

2. Il s'agit des époux Broly, enlevés et exécutés au lieu-dit « Chez Ravaille ».

3. Le groupe « Antoine » (Gabriel, Marius) s'empare à la gendarmerie, de quatre cents tickets environ (pain et viande) sur les deux mille cinq cents aux Brantômains.

Nous nous trouvions alors que le chemin de Puy-Fournier. Nous redescendîmes aussitôt à l'hôtel. Pour nous, il fallait quitter Brantôme au plus tôt. « C'est impossible, nous dit l'hôtelier; pas de tramway avant lundi matin... » Nous étions piégés là...

Pour nous, le cauchemar commença le dimanche après-midi. J'avais conduit ma femme sur la butte derrière le clocher roman, non pour détailler sa curieuse architecture, mais pour pouvoir surveiller, l'œil inquiet, Brantôme là, à nos pieds.

Dans cet après-midi du 26 mars, vers les quatre heures, des bruits de nombreuses voitures, des rafales de mitraillettes, tirées de plusieurs points, ouvrirent la macabre danse. Il m'était difficile d'en localiser la direction ⁽⁴⁾.

Après quelques secondes de réflexions inutiles, rappel de mes réflexions des dernières heures antérieures, je jouai le va-tout, et puisque j'avais les pieds liés par ceux de ma femme incapable de courir, dans ce pays, dont j'ignorai tout, je la pris par la main et redescendis à Brantôme.

Ils étaient là, les bandits, au carrefour des routes de Ribérac et de Nontron. Une horde de Nord-Africains, mêlés à ce que les Allemands avaient pu sortir des prisons, en fait des détenus de droit commun français, capables de tirer contre d'autres Français. Ils étaient là, la mitraillette sur la hanche, avec des sursauts de vipères qui dansent sur un guépier. Des vipères prêtes à piquer qui se savent les plus fortes, mais anxieuses, dans leur arrogance, de révoltes inattendues, de coups de mains sanglants qu'elles avaient dû déjà subir.

Alors tout se joua dans un éclair; l'instinct puisant du fond de son être ses dernières forces, ma femme me tira en arrière en apercevant les bandits. Je ne lâchai pas sa main : l'œil noir des mitraillettes était maintenant braqué sur nous. *Marche après marche*, nous descendîmes l'étroit escalier qui va à la route, ma main droite sur la rampe de fer, ma main gauche serrant la petite main de ma femme, l'œil bien assuré face aux mitraillettes qui s'avançaient vers nous. De cette assurance dépendait la survie de notre couple. En bas, les bandits attendaient. Ils me firent lâcher la main de ma femme; le canon de la mitraillette sur les côtes, un autre me bourrait de coups. J'avançai vers le carrefour, ma femme suivait, encadrée elle aussi. Au carrefour, on me plaqua contre le mur de la première arche aveugle qui fait face à l'échoppe du forgeron. Je me vis perdu. Je dis doucement à ma femme : « Tu retireras la bague de mon doigt... »

La mitraillette braquée sur moi avait pris trois ou quatre pas de recul, quand, tout-à-coup, le bandit qui me tenait en joue fit volte-face pour tirer là-bas, dans les jambes d'une foule qui sortait, sur la droite, de la route de Nontron (c'était la sortie d'un cinéma du dimanche); les balles ricochaient sur la route, précédant ou suivant la panique des gens. Puis la mitraillette me visa à nouveau mais cette fois, sans savoir pourquoi, j'eus la prémonition que les moments les plus dangereux étaient passés. Les bandits me deman-

4. Des soldats allemands, le S.D. de Périgueux et la brigade nord-africaine de Villaplana, venant de Périgueux, tiraient depuis la route du cimetière qui domine la Dronne, sur le public assistant à la rencontre de football Brantôme-Neuvic. Bien entendu, le match cessa et spectateurs et joueurs n'ont pas demandé leur reste.

dèrent le pourquoi et le comment de la présence de notre couple à Brantôme.

Le chef de cette cohorte infernale aux étranges vêtements de bandits, qu'ils étaient avec des touches qui se voulaient celles d'uniformes militaires; le chef, mitrailleuse sous l'aisselle, nous accompagna à l'Hôtel Moderne, à deux pas, vérifia nos noms sur le cahier de police avant de nous suivre dans notre chambre, où il jeta sur le lit le contenu de notre valise, s'appropriant notre appareil photo et la pellicule si précieuse qu'il contenait, nous fit redescendre au rez-de-chaussée. Au pied de l'escalier, nous assistâmes à un monstrueux passage à tabac, celui d'un jeune garçon qui venait d'être arrêté⁽⁵⁾; la violence avec laquelle on le frappait, la rage qui animait ses bourreaux est impossible à dire. Le tiroir-caisse de l'hôtel, les bandits en firent sauter la serrure à coups de mitrailleuse, empochèrent son contenu; ils décrochèrent les jambons, s'emparèrent des provisions que l'on pouvait trouver en ce temps-là dans un hôtel en Périgord, où les jambons abondaient moins que les rafales de mitrailleuse. Mais n'oublions pas que, dans le triste vallon, 26 patriotes au grand cœur payèrent de leur vie la mort de deux autres victimes ennemies.

Une épouvante glaciale s'était abattue sur Brantôme quand les G.M.R. (troupes françaises de répression de Vichy) prirent la relève de la horde nord-africaine. Ils étaient écoeurés, nous le dirent quand ils vinrent dîner à l'hôtel; ils avaient dû voir de terribles choses. Dans cette nuit sans sommeil, les grondements d'une troupe motorisée en marche m'apprirent que nos misères n'étaient pas terminées. Au petit matin, les G.M.R. avec qui nous avions parlé la veille, nous dirent : « Nous allons vous encadrer et vous conduire, si vous le voulez, au tramway; c'est la seule chance qu'il vous reste, si tout va bien pour vous, de quitter cet enfer... Depuis ce matin, nous ne sommes plus les maîtres. C'est la division *Das Reich*⁽⁶⁾ arrivée cette nuit, qui fait la loi. Peut-être au milieu de nous vous laissera-t-on passer. Les horreurs des dernières heures avaient remplacé les G.M.R. dans leur peau de Français. D'eux-mêmes, c'était des Français qui voulaient sauver un couple de Français des griffes de l'ennemi : l'Allemand. Pour la vérité historique, cela mérite d'être dit et connu... Hélas ! la troupe allemande entourait le tramway, menaçante; elle obligea les G.M.R. à s'écarter de nous; les fusils étaient braqués sur une foule dont maintenant nous faisons partie... « Les hommes ici... les femmes et les enfants là-bas ». (Chacun, en ce temps-là, savait ce que cela voulait dire : en général, la mort ou la déportation prenait cette forme de départ pour les hommes). Craignant moins pour ma femme, sans réactions, sentant que j'étais perdu, j'allai suivre mon destin... C'est alors qu'eut lieu le miracle !

5. M. Lebrette pense qu'il s'agissait du jeune Avril. Ce n'est pas possible car le garçon ne s'est pas arrêté au « Moderne », mais au restaurant « Chapeau » avec son ami Lascorbe. C'est en rentrant chez lui qu'il a été pris alors que les exécutions débutaient au lieu-dit Puy-henri. Il en fut la dernière victime.

6. Evidemment, il ne peut s'agir de la panzer *Das Reich* qui n'était pas présente en Périgord à cette époque.

(Notes de M. Ch. Plaçaïs).

Ecartant les sentinelles, la jeune mariée, serrant bien fort la main de son époux fit face à l'officier. Que dit-elle ? Peu de mots ! Qu'elle était une épousée de six jours, que sans son bien-aimé, la vie lui importait peu, et surtout, il y avait dans ses yeux tant de fière détermination, tant d'amour que l'officier dit « Raus » mais en s'inclinant... Il fit signe à ses hommes de laisser monter le couple dans le tramway. Ma femme tira son époux, pétrifié et incrédule, incrédule comme la foule. Mais tout cela était bien réel à l'instant ils étaient là tous les deux dans le tramway. Alors, de cette foule apeurée, oppressée, tendue, face aux soldats ennemis prêts à tirer, comme un immense hoquet impossible à contenir, incroyable, des applaudissements montèrent en emouvante ovation vers la mariée courageuse...

Cela se passe au matin du 27 mars 1944, à Brantôme, ici même à Brantôme, où la veille, hier après-midi, avaient eu lieu des scènes de pillages et d'horreur précédant la mort de 26 fusillés du sinistre vallon où gisait encore, sans sépulture, le pauvre corps supplicé d'Emile Avril, le jeune domestique de la ferme de Puy-Henri, ainsi que ceux des 25 patriotes, extraits de la prison de Limoges, que l'on amena là, pour les abattre. La foule assemblée devant la station le savait; elle avait vécu les exactions de la veille.

Pour les G.M.R., pour l'officier allemand, pour cette foule dans sa terrible attente, que représenta notre couple ?

Pourquoi essayer d'esquisser les traits resplendissants d'amour de la courageuse petite mariée, telle qu'elle leur apparut dans son incroyable réalité, sinon que du profond d'eux-mêmes, venait de surgir, dans l'imprévisible fulgurance, d'un moment d'exception, cette femme, idéal symbole qu'ils portaient en eux-mêmes, de ce qui reste de fragile humanité, quand tout est violé jusqu'aux mythiques lois de cette horrible chose que l'on appelle : la guerre.

E.P.L.

Les travaux anglophones récents sur l'histoire moderne et contemporaine du Périgord

par Ralph GIBSON

Les habitués des archives départementales de la Dordogne auront remarqué, au cours des quinze dernières années, la présence dans la salle de lecture de certains lecteurs dont l'accent barbare et les habitudes vestimentaires parfois douteuses trahissaient leurs origines. Il s'agissait en effet d'un petit nombre de chercheurs britanniques et américains, dont la plupart préparaient leur thèse de doctorat pour des universités anglophones. On y comptait un Ecossais maintenant installé en Australie (Iain Cameron), un Australien qui habite maintenant en Angleterre (Ralph Gibson et cinq Américains (Steven Reinhardt, Julius Ruff, Laird Boswell, Anthony Sullivan et John Dreifort). Certaines de leurs études ont été publiées, en langue anglaise. Il nous a semblé utile de présenter aux lecteurs du Bulletin l'essentiel de leurs conclusions, encore largement inconnues en France. Ce compte-rendu ne se veut pas une critique de leurs travaux, mais une simple présentation.

Voici la liste de leurs ouvrages :

Cameron (Iain), Crime and repression in the Auvergne and the Guyenne, 1720-1790, Cambridge University Press, 1981 (ISBN O 521 23882 X).

Cameron (Iain), The Police of Eighteenth Century France, European Studies Review (maintenant European History Quarterly), T. VII, N° 1, January 1977, pp. 47-75.

Reinhardt (Steven), *Justice in the Sarladais, 1770-1790*, Baton Rouge and London (Louisiana State University Press), 1991 (ISBN 0 8071 1658 0).

Reinhardt (Steven), *Crime and Royal Justice in Ancien Regime France*, *Modes of analysis, dans Journal of Interdisciplinary History*, T. XIII, N° 3, Winter 1983, pp. 437-460.

Reinhardt (Steven), *The selective prosecution of crime in Ancien Régime France: theft in the sénéchaussée of Sarlat*, *European History Quarterly*, T. XVI, n° 1, Jan. 1986, pp. 3-24.

Reinhardt (Steven), *Ritualized violence in eighteenth-century Périgord*, in Troyansky (David) et al. (eds) *The French Revolution in Culture and Society*, Westport, Connecticut (Greenwood Press), 1991 (ISBN 0 313 27428 2).

Reinhardt (Steven), *The Revolution in the Countryside: peasant unrest in the Périgord, 1789-90*, in Reinhardt (Steven) et al. (eds), *Essays on the French Revolution: Paris and the Provinces*, Arlington (Texas A & M University Press) 1992 (ISBN)⁽¹⁾ pp. 12-37.

Ruff (Julius), *Crime, Justice and Public Order in Old Regime France: the sénéchaussée of Libourne and Bazas, 1696-1789*, London (Croom Helm), 1984 (ISBN 0 7099 2256 6).

Gibson (Ralph), *The French nobility in the nineteenth century - particular in the Dordogne*, in Howorth (Jolyon) and Cerny (Philip), *Elites in France: origins, reproduction and power*, London (Frances Pinter), 1981 (ISBN 0 903804 905) pp. 5-45.

Gibson (Ralph), *The Périgord: landownership, power and illusion*, in Blinkhorn (Martin) and Gibson (Ralph) (eds) : *Landownership and Power in Modern Europe*, London (Unwin Hyman), 1991 (ISBN 0 04 9400916).

Gibson (Ralph) *Quantification and explanation of religious practice: the diocese of Périgueux in the 19th century*, dans Mc Phee (Peter) (ed.), *Proceedings of the Fifth George Rudé Seminar in French History* (Wellington, 26-29 August, 1986), Victoria University of Wellington History Department occasional Papers - Number Three, 1986 (ISSN 0112 1774) pp. 107-129.

Boswell (Laird) *Rural Communism in France, 1920-1939: The example of the Limousin and the Dordogne*, Ph.D., University of California, Berkeley, 1988, 2 vol.².

1. Pour les besoins de la publication aux Etats-Unis, toutes les citations (souvent savoureuses) ont dû être traduites en anglais. On peut en retrouver le texte français en consultant la thèse de doctorat de Steven Reinhardt, dont on peut se procurer une reproduction xérographique en écrivant à University Microfilms International, White Swan House, Godstone, Surrey, RH9 8LW, England, en citant le numéro de commande PIV 83 11322. Le doctorat est intitulé *Royal Justice and Society: the redress of grievances in the Sarladais in the late eighteenth century*; il fut soutenu en 1982 à Northern Illinois University. La version imprimée a été très substantiellement remaniée et mise à jour, avec notamment une longue et utile introduction sur la société sarladaise au XVIII^e siècle.
2. Cette thèse de doctorat n'est pas dans le commerce; je ne sais si sa publication est envisagée. On peut se la procurer à l'adresse indiquée dans la note 1 (numéro de commande NHH89-02033). Un avant-goût des conclusions de l'auteur est disponible en français: « Les origines électorales du parti communiste en Limousin », dans *Les Limousins en quête de leur passé*, éditions Lucien Soury (Limoges), 1986, pp. 133-153.

Sullivan (Anthony), Thomas-Robert Bugeaud. France and Algeria, 1784-1849: Politics, Power and the Good Society, Hamden, Connecticut (Archon Books), 1983, (ISBN 0 208 10969 3).

Dreifort (John), Yvon Delbos at the Quai d'Orsay: French Foreign Policy during the Popular Front, University Press of Kansas, 1973 (ISBN 7006 0094 9).

L'ouvrage d'Iain Cameron constitue une des très rares études sur la maréchaussée au XVIII^e siècle, sur son fonctionnement et sur la criminalité à laquelle elle avait affaire. Il prend comme point de départ la réforme de 1720, qui fit de la maréchaussée, pour la première fois, une force d'ordre présente dans les campagnes et dans les bourgs et villages de la France rurale, en y installant un semis (à vrai dire, assez épars) de brigades d'hommes à cheval.

Son étude s'arrête en 1790, avec la transformation de la maréchaussée en gendarmerie nationale. L'auteur a choisi comme champ de recherche la province de la Guyenne (généralité de Bordeaux) c'est-à-dire une région en voie de développement au XVIII^e siècle, et celle de l'Auvergne (généralité de Riom), où les hautes terres du Massif central abritaient une société renfermée sur elle-même, immobile et volontiers violente. Le Périgord ne représentait qu'une partie de la province de la Guyenne, mais il a eu la chance de mieux conserver ses archives qu'ailleurs. Ces archives ont été systématiquement mises à contribution par Iain Cameron, de sorte que le Périgord figure en bonne place dans son livre. Les analyses les plus probantes, et les détails les plus pittoresques, sont tirés des archives de la maréchaussée de Périgueux et de sa cour prévôtale.

Iain Cameron souligne d'abord la faiblesse numérique de la maréchaussée sous l'Ancien Régime : moins de trois mille hommes après la réforme de 1720 pour la France entière (une vingtaine d'archers seulement pour tout le Périgord), peut-être cinq mille à la Révolution. Même déchargées de la responsabilité de la police des villes, où leur autorité n'avait pas cours, les forces de la maréchaussée n'étaient guère à la hauteur de leurs ambitions, du moins des ambitions qui leur furent imposées par l'Etat. Elle fut contrainte de concentrer ses maigres ressources, non pas sur les hauts lieux de la criminalité, mais sur les grand-routes dont la sécurité préoccupait ceux qui tenaient les cordons de la bourse. Disposant seulement d'une poignée de cavaliers, les officiers devaient se rabattre sur un réseau d'espionnage et surtout sur la bonne volonté des citoyens, responsables eux-mêmes — du moins en cas de vol — de la plupart des arrestations. Du reste, tous leurs moyens s'avèrent inefficaces contre les grands voleurs : il était bien rare dans le Périgord que l'auteur d'un vol sérieux fût découvert (pp. 186-190). La maréchaussée n'était donc pour la plus grande part, en Périgord comme ailleurs, qu'une force d'ordre « en trompe l'oeil » (« make-believe »).

La conclusion d'Iain Cameron sur les opérations de la maréchaussée n'est pourtant pas globalement négative. S'appuyant surtout sur le cas périgourdin (celui de l'Auvergne constituant sans doute une exception)

l'auteur conclut à son succès « mitigé », et surtout à son efficacité croissante au cours du XVIII^e siècle. Il en veut comme preuve l'empressement grandissant de presque tous les éléments de la société à recourir aux services des brigades contre le vol et la violence, et les lamentations des villes et municipalités qui s'en trouvaient dépourvues (pp. 126-128). La maréchaussée était numériquement faible, quelquefois négligeante (rarement corrompue), mais elle sut finalement, sinon réprimer la grande criminalité, au moins s'attirer la confiance de la population — la population de la Guyenne s'entend, l'Auvergne restant un ensemble de petites républiques villageoises où l'autorité de l'Etat resta méconnue et bafouée jusqu'à la Révolution.

Quelles étaient ses responsabilités ? D'abord, la police de la mendicité et du vagabondage. Les cavaliers passaient une bonne partie de leur temps à poursuivre des mendiants et des gens sans aveu. Il ne faut pas croire pourtant à une répression systématique des éléments marginaux de la société, dans un monde de plus en plus capitaliste et dominé par l'idéologie productiviste. Les mendiants et vagabonds étaient trop nombreux, et les forces de l'ordre trop exiguës, pour qu'une telle répression fût autre qu'épisodique ; les brigades s'en occupaient surtout quand elles se sentaient fouettées par les ordonnances royales, car en temps ordinaire (et surtout en temps de disette) on faisait preuve d'une certaine tolérance à l'égard de ces crimes sans victimes. Bien plus sérieux était le vol : non pas tous les vols, car la maréchaussée n'était censée s'occuper que du banditisme de grand chemin et du vol avec effraction, mais il est évident que la sécurité de la propriété personnelle préoccupait tous ceux qui en détenaient même une infime partie, et que les agents devaient donc prendre tout vol très au sérieux. La violence était chose moins sérieuse, car les populations se contentaient assez souvent d'un accommodement privé.

D'une manière générale, en effet, la justice de la maréchaussée — telle que la présente Iain Cameron — était une justice de classe, préoccupée par la défense des intérêts de la noblesse et de la bourgeoisie. Mais l'auteur souligne aussi que la défense de la propriété privée répondait à la demande d'une assez large majorité de la population sédentaire. Et quand les cavaliers intervenaient dans des émeutes frumentaires, même s'ils défendaient objectivement les profits des marchands, ils s'efforçaient aussi de faire sortir des stocks cachés et même d'empêcher les transports de grains. L'action du lieutenant de maréchaussée Gigognoux de Verdon sur le marché de Bergerac en 1773 est à cet égard exemplaire : il cassa l'émeute, mais sut aussi s'attirer les sympathies du petit peuple de la ville (surtout en les dressant contre la menace, plus ou moins fantaisiste, d'une jacquerie imminente) (pp. 63-69).

La répression de la mendicité et du vagabondage, les poursuites contre certains types de vol et de violence, et la police des marchés : là ne s'arrêtaient pas les multiples compétences de la maréchaussée telles que nous les décrit Iain Cameron, avec force détails pittoresques puisés dans les archives et un humour tout à fait britannique. Mais l'énumération ci-dessus nous donne une certaine idée de son activité quotidienne. L'analyse des accusations considérées entre 1720 et 1790 par la cour prévôtale de

Périgueux (p. 136) nous donne une idée de leur incidence relative. Sur 976 prévenus (dont quelques-uns à plus d'un chef), l'analyse des chefs d'accusation les plus courants était la suivante.

vagabondage	26,8 %
vol avec effraction	17,4 %
« assassinat » (c-à-d. voie de fait)	15,1 %
vol par un vagabond	10,1 %
désertion	10 %

N'oublions pas qu'il s'agit de prévenus dont la plupart seraient relaxés. Les mendiants ne figurent pas dans ce tableau puisqu'ils se trouvaient incarcérés par simple décision du lieutenant de maréchaussée.

La cour prévôtale était en effet une arme de la maréchaussée elle-même : la séparation des pouvoirs y était inconnue. C'était une justice expéditive, sans appel et sous la présidence d'un officier de la police — d'où peut-être sa mauvaise réputation ultérieure. Le prévenu n'avait guère de droits : isolé, il se laissait très souvent intimider par cet instrument de la classe dirigeante, et plus d'un se vit condamné aux galères ou à la potence par une confession imprudente. Pourtant une lecture attentive de tous les procès-verbaux de la cour prévôtale de Périgueux entre 1720 et 1789 ne met guère en évidence d'erreurs judiciaires : Iain Cameron n'y relève que trois cas où la culpabilité d'un condamné paraît suspecte (il est vrai qu'il en résulta deux condamnations aux galères à perpétuité, et deux à la roue) (pp. 152-154). La cour ne condamnait pas sans de très sérieuses présomptions de culpabilité : sur 1090 prévenus, 766 furent relaxés faute de preuves. On avait recours quelquefois à la torture, mais rarement, et seulement dans les cas où la culpabilité était déjà démontrée, pour illustrer d'autres aspects du crime. En somme, Iain Cameron considère la justice prévôtale comme un système qui s'efforçait de protéger les innocents, et de punir les coupables sans merci (p. 175) — dans un monde où la punition, à défaut d'être certaine, se devait d'être spectaculaire. Du moins dans le Périgord, qui ne souffrait ni des troubles de la modernisation comme le Bordelais, ni de la violence archaïque et chronique de l'Auvergne. N'ayant pas à faire face à ces difficultés, les autorités périgourdines pouvaient se permettre une justice qui n'avait pas toutes les formes de notre justice actuelle, mais qui n'en était pas bien éloignée dans la réalité.

La deuxième partie de l'ouvrage d'Iain Cameron, plus courte mais peut-être encore plus intéressante, traite directement de la criminalité. L'auteur s'intéresse particulièrement au fameux rapport inverse entre le vol et la violence. D'après certains historiens contemporains, on assistait au cours du XVIII^e siècle à une régression de la criminalité contre les personnes, et à une nette croissance des attaques contre la propriété privée ; certains attribuent cette double évolution au déclin des moeurs « féodales » et au développement d'une mentalité et d'une idéologie capitalistes. Iain Cameron se montre assez réservé devant ce schéma néo-orthodoxe. En Auvergne, les moeurs restèrent marquées par la violence individuelle et communale jusqu'à la Révolution. En Guyenne, et particulièrement en Périgord, Iain Cameron croit pourtant observer une nette régression dans

la criminalité de la violence, et une certaine augmentation dans l'incidence du vol. Cette dernière évolution fut loin d'être linéaire, et son existence n'est pas incontestable ; l'auteur cependant conclut que dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle « le vol était un fait quotidien, la violence était en grande partie un mythe » (p. 202). Comment expliquer le déclin de la violence au cours du XVIII^e siècle ? Parmi toutes les hypothèses avancées par les historiens (croissance économique, influence d'un clergé mieux formé dans les séminaires, meilleure distribution des grains par le gouvernement, présence de la maréchaussée elle-même, évolution des moeurs en rapport avec le capitalisme croissant), Iain Cameron penche pour l'abandon antérieur de la violence par les notables (pp. 202-203, 240).

L'institution de la maréchaussée sombra vite dans la Révolution. D'après Brugière elle fut, dès le début, la bête noire des révolutionnaires périgourdins. Iain Cameron corrige un peu cette interprétation : selon lui, les cavaliers, tout en continuant à défendre les intérêts des riches et surtout des marchands de grains, n'en continuèrent pas moins à faire preuve d'une certaine sympathie pour le menu peuple. Ce furent les comités bourgeois dans les municipalités qui imposèrent aux brigades de la maréchaussée la défense de la propriété, position qui les mit de plus en plus en porte-à-faux avec une révolution qui ne cessait de se radicaliser (pp. 248-255). Quoi qu'il en soit, la maréchaussée telle que le XVIII^e siècle l'avait connue (et quelquefois aimée) disparut — mais pour réapparaître, le 22 décembre 1790, sous une forme légèrement différente et avec un doublement de ses effectifs, comme la Gendarmerie Nationale.

*

Les recherches de Steven Reinhardt concernent également la justice sous l'Ancien Régime, à une échelle plus restreinte et exclusivement périgourdine. Il a analysé en profondeur les fonds de la sénéchaussée de Sarlat entre 1770 et 1790, mettant à contribution une suite d'archives judiciaires exceptionnellement bien conservées. Selon lui, l'activité des cours prévôtales de la maréchaussée ne donne qu'une idée très déformée de la criminalité de l'époque, puisque la compétence de ces tribunaux d'exception était très restreinte. Steven Reinhardt s'occupe donc exclusivement de l'activité de la sénéchaussée de Sarlat, au cours des vingt dernières années de l'Ancien Régime. De cette étude très localisée, il tire des conclusions fort intéressantes et de portée générale.

Il s'attaque, lui aussi, à la question maintenant incontournable des rapports entre vol et violence. Or presque 60 % des affaires traitées par la sénéchaussée de Sarlat entre 1770 et 1790 avaient un rapport à la violence, physique et verbale — contre 25 % seulement d'affaires de vol ; ce dernier pourcentage, du reste, n'était pas en progression au cours de la période étudiée. Faut-il en conclure que le cas sarladais n'offre aucun signe de « modernité » ? Pas du tout, car ce n'est pas dans l'évolution du rapport vol/violence qu'il faut chercher des signes de modernité, mais plutôt dans le recours grandissant des populations sarladaises à la justice royale. La

période pré-révolutionnaire vit, même dans un pays relativement arriéré comme le Sarladais, une désaffection croissante à l'égard des justices seigneuriales et « populaires », et une confiance accrue dans une justice royale dont la sénéchaussée était l'élément le plus essentiel. Cette confiance se manifeste dans le nombre croissant d'affaires criminelles — surtout des délits de violence verbale ou physique — intentées par des particuliers.

Il n'avait pas toujours été ainsi. Traditionnellement, la méfiance des populations à l'égard de la justice royale avait été extrême. La cour parlait français, et se basait sur une culture écrite. Elle coûtait cher, et ne servait qu'à engraisser la magistrature. Elle était inféodée aux élites, et les petites gens y étaient sûrs d'y « manger leur bien ». Surtout, elle avait une finalité tout à fait étrangère à la mentalité communautaire : la justice royale écrasait ses victimes par des punitions épisodiques mais spectaculaires, tandis que la justice « populaire » visait plutôt la réintégration du criminel au sein de la communauté.

C'est à cette justice « populaire » que Steven Reinhardt consacre ses plus belles pages. Les idéologues des Lumières croyaient introduire leurs idées d'ordre et de justice dans un monde sauvage, où régnaient le désordre et la violence incontrôlée. Or, il n'en était rien : le monde que nous avons perdu avait ses procédés bien établis pour réprimer la déviance, surtout la petite « criminalité ». Jusqu'à un certain point, les actions d'un petit voleur habituel ou d'un homme irascible et violent étaient tolérées — à condition d'être un homme du pays. (Ici Steven Reinhardt se sépare d'Iain Cameron : selon ce dernier, le vol était intolérable dans une société paysanne, mais Steven Reinhardt observe justement que cela n'était vrai que des voleurs-vagabonds ; ceux du pays — s'ils ne dépassaient pas les bornes — étaient connus et plus ou moins bien supportés). L'auteur évoque les rituels de réconciliation pratiqués par la justice populaire. Le criminel, appréhendé par celui qui avait souffert de ses déprédations, de ses violences ou de ses insultes, était tenu d'abord d'avouer son crime - aveu qui méritait un pardon de la part de sa victime. Il devait faire restitution, au moins symbolique ; dans le cas d'une offense à l'honneur, il devait faire une rétraction publique. Il devait accepter une punition, quelques coups de bâton par exemple. Moyennant son acceptation de ces rituels d'accommodement, le criminel pouvait s'attendre à une réconciliation avec sa victime, souvent scellée par un verre ou même un repas — d'où le spectacle assez insolite pour nous, mais courant au XVIII^e siècle, du criminel et sa victime faisant bonne chère ensemble. L'équilibre de la communauté, momentanément troublé par un acte anti-social, se trouvait aussi rétabli.

Ces rituels de réconciliation ne constituaient qu'un aspect d'une « justice populaire » très sophistiquée. Steven Reinhardt nous parle aussi des fonctions médiatrices de seigneurs et de curés, de la vengeance privée, et de bien d'autres éléments de ce système d'auto-régulation villageoise. Mais, vers la fin du siècle, certains habitants du village commençaient à se tourner vers la justice royale pour résoudre certains problèmes de leur vie sociale, essentiellement des actes relativement mineurs de violence physique et verbale (de vol aussi). C'est ce phénomène qui, pour l'auteur, représente un

élément de « modernisation » dans le Sarladais, dans les années qui précédèrent la Révolution.

A quoi attribuer cette nouvelle confiance des particuliers dans la justice royale ? Steven Reinhardt en rend principalement responsable une désillusion grandissante à l'égard de la justice seigneuriale, et même une certaine désaffection pour les multiples procédés de la justice populaire.

Même à la veille de la Révolution, la justice seigneuriale était loin d'être moribonde dans le Sarladais. Mais une proportion croissante de la population ne s'y fiait plus. Le personnel des tribunaux seigneuriaux manquait de formation professionnelle, et se laissait aller assez souvent à la corruption. Leur juridiction était restreinte et ils ne pouvaient prononcer que des peines dérisoires. Mais le pire était que la justice seigneuriale était inféodée à des seigneurs (pas forcément nobles) qui s'en servaient scandaleusement dans leur intérêt personnel, surtout pour promouvoir la « réaction féodale » des dernières années de l'Ancien Régime.

La justice seigneuriale ne ralliait donc plus tous les suffrages. Plus important encore, pourtant, était peut-être la désaffection de certains éléments de la population à l'égard de la justice populaire. Il s'agissait en premier lieu des bourgeois. Certes, le Sarladais ne se trouvait guère dans l'avant-garde d'un capitalisme montant, mais il y avait des bourgeois, urbains et ruraux, aux aspirations de qui la justice populaire — si sophistiquée fût-elle — ne répondait plus. Ils voulaient se dissocier de ce que les historiens anglophones ont baptisé « l'économie morale » de la société traditionnelle. Il leur était devenu insupportable, par exemple, que leur conduite fût contrôlée par la jeunesse du village, charivaris à l'appui ; certains bourgeois commençaient à porter plainte devant la justice royale contre le excès d'une jeunesse turbulente. Plus généralement, ils se distançaient d'un système d'accommodements et de résolutions de conflit dont la fonction était de perpétuer le statu quo. Ils y préféraient une justice royale qui, essentiellement, établissait les règles de base pour une compétition individuelle où il y aurait des gagnants et des perdants. Cette justice avait du reste l'incalculable avantage d'être francophone et d'exiger une culture écrite, et se prêtait donc admirablement à une manipulation par la bourgeoisie. Il n'est guère étonnant que cette classe y recourait de plus en plus.

Il n'y avait pourtant pas que les bourgeois à y avoir recours. En nombre croissant, les paysans et artisans abandonnaient les procédés traditionnels de résolution de conflits, pour poursuivre leurs intérêts devant la cour royale. Il en était particulièrement ainsi pour des affaires de violence verbale, où l'honneur du plaignant se trouvait attaqué. Le petit peuple s'était toujours montré extrêmement sensible à des insultes ou calomnies qui mettaient en question leur honneur, leur réputation dans la communauté. Il semble que cette sensibilité allait croissant, car ce fut dans le domaine de la violence verbale que le recours accéléré à la justice royale se fit le plus remarquer. Les paysans et les artisans, presque autant que les bourgeois, se tournaient de plus en plus vers une justice extérieure à la communauté : la justice royale.

Steven Reinhardt y voit le signe révélateur d'un certain processus de modernisation, même dans un pays que la révolution agricole et le capita-

lisme commercial n'effleuraient guère. Cette modernisation ne se traduit pas dans une évolution des rapports vol/violence, mais elle se répercute, au cours des années qui précéderent la Révolution, dans des comportements bourgeois et même populaires par lesquels une minorité de Sarladais — mais une minorité porteuse d'avenir — fit preuve d'une préférence pour un système de justice extérieur à la communauté traditionnelle.

A résumer ainsi l'argument de Steven Reinhardt, il perd non seulement en finesse mais aussi en couleur. Car l'auteur tire des archives de la sénéchaussée une foule d'exemples pittoresques et riches d'instruction. A lire, par exemple, le récit des agissements d'un Jean Labrousse de Bosredon (pp. 147-150), ou d'un Raymond de Coustin de Caumont, comte de Bourzolles (pp. 251-257) — historiettes qui ne sont guère à l'honneur de certaines élites périgourdines du XVIII^e siècle finissant. Retenons seulement un détail assez piquant. En 1777 Jean-Baptiste Taillefer, médecin de Domme — et sans doute père du conventionnel — reconnut que son père (à lui) avait perçu ses droits féodaux « avec une sorte de condescendance dont plusieurs censitaires ont insensiblement abusé » ; il résolut de mettre de l'ordre dans ses affaires et retint dans ce but les services d'un notaire-feudiste (*sic*). Ce dernier faillit déclencher une révolte paysanne dans la plaine de la Dordogne par ses nouvelles exigences ; il fut chassé des terres du médecin Taillefer avec des cris de « Tue-le, ce f. gueux, ce f. fripon, c'est un coquin, c'est un j.f., tu ferais bien d'en faire un lard ». Il n'est pas sans intérêt de voir le père d'un conventionnel prendre part ainsi — on ne peut plus typiquement — à la « réaction féodale » (pp. 219-221).

*

Julius Ruff n'est pas connu en Périgord, puisqu'il ne fréquenta pas les archives départementales de la Dordogne. Ses recherches se firent surtout dans celles de la Gironde. Comme Steven Reinhardt, il s'intéressa à l'activité des sénéchaussées, « parmi les institutions judiciaires les plus importantes pour les Français » (p. 37). Il choisit d'étudier, à titre d'exemple, les sénéchaussées de Libourne et de Bazas. Or, la première comprenait une partie importante de ce qui deviendrait le département de la Dordogne : la plus grande partie des cantons de Saint-Aulaye, Montpon, Villefranche-de-Longchapt, Vêlines et La Force. Toute la partie est du département s'y trouve donc représentée. L'ouvrage de Julius Ruff porte sur tout le XVIII^e siècle, étudié par le moyen d'une demi-douzaine de sondages de cinq ans chacun. Il s'agit donc d'une étude dans la relativement longue durée, par rapport à celle de Steven Reinhardt, qui examine plus intensément les vingt dernières années de l'Ancien Régime.

Il est d'autant plus surprenant de constater que, là où Reinhardt croit observer une évolution dans le sens d'une certaine modernité, Ruff se croit en présence d'une stagnation séculaire. Les sénéchaussées de Libourne et de Bazas auraient été dominées par une criminalité de violence, sans aucune évolution vers le vol. La violence, physique et verbale, constitua une nette

majorité des affaires traitées, et le rapport entre vol et violence resta quasiment constant tout le long du XVIII^e siècle — et même jusqu'à la Troisième République ! Ainsi le Libournais et le Bazadais, même s'ils ne connurent pas tout à fait la violence archaïque et universelle de l'Auvergne évoquée par Iain Cameron, restèrent des sociétés traditionnelles, marquées par « une violence qui se répandaient dans tous les niveaux de la société... une affaire quotidienne... tolérée, même attendue » (pp. 405-105).

Si le vol était bien moins répandu, c'était en partie qu'on le considérait comme chose bien plus sérieuse que la violence. Julius Ruff s'accorde avec Iain Cameron pour estimer que dans une société où la majeure partie de la population vivait en marge de la pénurie absolue, le vol était à proprement parler intolérable. D'où la vengeance violente à laquelle il donnait souvent lieu, et l'empressement des petites gens à dénoncer des délits de vol (introduction ; p. 78). Julius Ruff observe pourtant aussi, avec Steven Reinhardt, que l'agressivité du petit peuple à l'égard du voleur s'exerçait plutôt contre le voleur-vagabond ; par contre, on faisait preuve d'une tolérance parfois surprenante à l'égard des pauvres de l'endroit dont les petits larcins étaient sans doute agaçants, mais pas réellement dangereux (pp. 112-113).

Toute la partie est de notre département se trouve comprise dans ces conclusions. On ne retrouve pourtant, dans l'étude de Julius Ruff, qu'un assez petit nombre d'exemples relevant directement du Périgord ; d'une manière générale, elle est dominée par la ville de Libourne et ses environs. Cela ne veut pas dire, bien sûr, que ses conclusions soient inapplicables à la partie de la future Dordogne comprise dans la circonscription de la cour de Libourne. Reste à résoudre les différences d'appréciation entre Steven Reinhardt (sur le Sarladais) et Julius Ruff (sur la sénéchaussée de Libourne).

*

Les travaux d'Iain Cameron, de Steven Reinhardt et de Julius Ruff portent tous les trois sur le XVIII^e siècle. Les anglophones n'ont guère abordé la Révolution — pas plus que les Périgourdins du reste ; une étude d'ensemble sur la Révolution en Périgord nous fait cruellement défaut, et personne (que je sache) n'est en train de combler cette lacune. Signalons pourtant l'article de Steven Reinhardt sur « The Revolution in the Countryside : Peasant Unrest in the Périgord, 1789-90 ». Il ne s'agit pas d'un travail de première main, mais plutôt d'un très utile rappel des désordres qui marquèrent notre province entre décembre 1789 et mars 1790, avec un essai d'explication. L'auteur y insiste sur l'aspect anti-seigneurial de ce mouvement, qui forme un contraste saisissant avec le temps des Croquants, lorsque la colère paysanne se dirigeait contre les représentants de l'Etat royal, les gabelleurs. Là où cette colère s'était tournée, au XVIII^e siècle, contre des forces extérieures à la communauté, ce fut en 1790 contre des personnes dont le visage était bien connu que les paysans se mobilisaient. La plupart des victimes étaient des nobles — mais Steven Reinhardt fait ressortir aussi la présence parmi eux de bourgeois ruraux qui avaient trempé, d'une

manière ou d'une autre, dans le système seigneurial, et qui s'étaient par là attirés l'antipathie du monde paysan. Chose frappante pourtant : ni les nobles ni les bourgeois ne furent l'objet, ni dans leurs biens ni dans leurs personnes, de violences physiques — ce qui contraste singulièrement avec le comportement des croquants un siècle et demi plus tôt. En 1790, on s'attaquait surtout aux symboles du système seigneurial, tels les bancs d'église et les girouettes ; les paysans employaient, du reste, leur propre langage symbolique, où la plantation de maïs, souvent surmontés des signes du système seigneurial (des mesures de grain, des girouettes, etc) jouait un rôle crucial. Faut-il attribuer cette mansuétude de la part des paysans à un certain progrès de la « civilisation », qui aurait fait des travailleurs de la glèbe des êtres plus disciplinés intérieurement ? Steven Reinhardt hésite ; il préfère alléguer la survivance, même au milieu de conflits assez envenimés, d'une certaine communauté d'esprit entre paysans et seigneurs. Ils savaient au moins parler le même langage symbolique, ils se comprenaient, et ils ne voulaient pas, ni du côté du château ni de celui de la chaumière, pousser les choses jusqu'à l'irréparable. (Voir aussi, à cet égard, l'article du même auteur : « Ritualized violence in eighteenth-century Périgord ».)

*

Passons au XIX^e siècle, où la contribution anglophone à l'histoire du Périgord est moins riche que pour son prédécesseur. La modestie devrait peut-être nous obliger à passer sous silence les quelques articles de Ralph Gibson — d'autant plus que certaines de ses conclusions sont disponibles en français. Nous y consacrerons pourtant quelques lignes.

Le premier article, sur la noblesse, traite de la question au niveau national, mais en prenant comme exemple privilégié la noblesse périgourdine ; nous ne parlerons ici que de ce dernier aspect. L'auteur s'attache d'abord à démontrer que les nobles, même s'ils avaient beaucoup souffert de la Révolution, restaient dans la première moitié du XIX^e siècle l'élément le plus riche — sinon toujours le plus influent — des élites du Périgord. Le cadastre (dressé entre 1810 et 1846) en fournit la preuve. En utilisant une définition stricte de « la noblesse » (« appartenant à une famille qui vota avec le second ordre en 1789 »), on arrive au chiffre de 10 % de la superficie de la Dordogne entre les mains de propriétaires nobles. Chiffre peut-être plus révélateur : dans plus de deux communes sur cinq, le propriétaire le plus imposé était noble (toujours défini *stricto sensu*). La noblesse constituait donc la partie la plus riche de l'élite terrienne — mais non pas la totalité, très loin de là, car elle se trouvait confrontée à une bourgeoisie rurale très solidement implantée sur ses terres et assez chatouilleuse à l'égard de toute morgue aristocratique. Le rôle de cette bourgeoisie rurale, crucial dans la Dordogne du XIX^e siècle, reste en effet à étudier : il a été assez souvent méconnu, tant sur le plan national qu'au niveau de notre département.

Les propriétaires terriens les plus riches étaient donc des nobles. Ce n'était pourtant que des nobles de petite envergure, des hobereaux ; les grandes familles périgourdines de l'Ancien Régime ne répondirent guère

plus à l'appel — soit qu'elles fussent déjà parties avant la Révolution, soit que l'émigration et la confiscation de leurs biens auraient mis fin à leurs prétentions (l'enquête en cours de Joëlle Chevé nous le dira sans doute). Mais leur pauvreté — toute relative du reste — ne les empêchait pas d'avoir un esprit de caste assez marqué. Là où André-Jean Tudesq et d'autres historiens ont cru remarquer au niveau national une amalgamation progressive de la noblesse et de la haute bourgeoisie, donnant naissance au « monde des grands notables », le cas périgourdin révèle une noblesse bien distincte et résolue à le rester. Ce sentiment de la différence se révèle dans les convictions politiques (presque tous des légitimistes), dans leurs stratégies matrimoniales (endogamie très marquée) et dans un paternalisme dans leurs rapports avec le peuple dont la bourgeoisie rurale était assez peu coutumière.

Le XIX^e siècle, siècle de la modernisation même en Dordogne, leur fut-il fatal ? Oui, dans la mesure où ils perdirent toute influence politique. Ils perdirent cependant beaucoup moins de leur assise terrienne. A une époque où la bourgeoisie rurale, surtout dans la deuxième moitié du siècle, vendait plus et plus facilement ses terres à une paysannerie enrichie, les familles nobles firent preuve d'une grande ténacité pour garder leurs propriétés et leurs châteaux. Même à la fin du XIX^e siècle, on restait en présence d'une noblesse qui subissait un appauvrissement relatif, mais que s'accrochait à ses terres ancestrales... et dont l'influence au niveau local pouvait en certains endroits ignorer superbement la Révolution et toute l'évolution ultérieure : on connaît l'histoire du domestique pris en flagrant délit de vol d'argenterie, jugé par un tribunal seigneurial, et pendu dans le parc du château; ce fut en 1892...

L'article « *Landownership, power and illusion* » reprend certaines de ces idées. L'auteur s'y efforce d'abord d'établir que la Dordogne n'était pas, au XIX^e siècle, un pays de grande propriété³. Nous ne reproduirons pas ici l'évidence pour cette affirmation, puisqu'elle doit faire la matière d'un prochain article dans le Bulletin. Citons seulement un chiffre assez significatif. Sur les 543 communes pour lesquelles les registres existent pour le premier cadastre et pour celui de 1913, il n'y avait qu'une seule au début du siècle (deux en 1913) où plus de la moitié de la superficie imposable se trouvait entre les mains d'un seul propriétaire. L'analyse des listes électorales confirme cette image d'un pays dominé par la petite propriété paysanne, et par la moyenne propriété de la bourgeoisie rurale.

C'est l'existence et l'influence de cette dernière classe que Ralph Gibson s'efforce surtout à établir. La grande majorité des « notables » n'était pas faite de nobles : en 1829, parmi les censitaires imposés à plus de 300 francs, quatre sur cinq étaient des roturiers. Une fraction de cette bourgeoisie rurale marchait sans doute dans le sillon de la noblesse, en singeant les

3.

Pour une réaffirmation récente de la position adverse, voir PIJASSOU (René), Aspects géographiques de l'occupation du sol en Périgord, dans HIGOUNET (Charles), *Recherches sur l'histoire de l'occupation du sol en Périgord*, éditions du C.N.R.S. (Paris), 1978, pp. 165-178 (surtout pp. 174-176).

comportements aristocratiques pour faire oublier sa roture. Mais une bonne majorité de la classe cultivait une idéologie anti-noble (et anti-cléricale). Sous la monarchie de Juillet, elle exerçait dans les campagnes périgourdines une véritable hégémonie idéologique. En 1848/9, il est vrai, cette influence menaçait de s'envoler : la voix des notables confrontés en 1849 au raz-de-marée démocrate-socialiste exprime une panique mal contenue. Mais le succès en Dordogne du bonapartisme populaire fit disparaître cette menace presque d'un jour à l'autre, et la bourgeoisie rurale réussit, sous le second Empire, à rétablir son ascendant. Ce ne serait pas le socialisme qui réglerait son compte à cette classe, mais plutôt une sorte de suicide collectif : à partir des années 1860, les bourgeois vendirent de plus en plus leurs terres, de sorte qu'à la veille de la Grande Guerre, leur hégémonie idéologique était largement passée à la paysannerie propriétaire.

Dans l'article « *Quantification and Explanation* », Ralph Gibson revient à son spécialisme : l'histoire religieuse. Ici, c'est la géographie religieuse de la Dordogne — et ses origines — qui l'intéresse. On sait que cette géographie était au XIX^e siècle très différenciée (elle l'est encore). Le contraste essentiel était celui entre un sud du département relativement pratiquant, et une partie limousine où la religion catholique a toujours eu de la peine à s'implanter en profondeur. La religion des curés s'entend, car les manifestations de la « religion populaire », telles le culte des saints et les fontaines de dévotion, étaient des spécialités limousines.

Comment expliquer une telle géographie ? Certaines hypothèses traditionnelles ne résistent pas à l'examen. L'effet corrosif des « idées modernes », cheminant par les voies de communication facile, n'y était pour rien : la vallée de la Dordogne se montrait plus religieuse que le nord-est du département, bien plus inaccessible. Les structures économiques et sociales y étaient généralement pour peu de chose — si ce n'est une corrélation assez faible entre l'irreligion limousine et le métayage. Quant à la politique, ses rapports avec les comportements religieux étaient complexes. Essentiellement, la Dordogne connut au XIX^e siècle deux républicanismes : celui de la vallée de la Dordogne, relativement sophistiqué, axé sur les bourgs et l'influence de la petite bourgeoisie, et celui du nord-est, paysan, analphabète, instable (volontiers boulangiste), socialement plus radical, au XX^e siècle communiste. Le premier, bien que très anticlérical, co-existait avec une forte présence de l'Église ; le second y était radicalement incompatible. Il existait donc une corrélation partielle entre un certain républicanisme et la faiblesse d'un certain catholicisme — mais cela ne nous dit pas lequel était cause, et lequel effet.

Les corrélations les plus fréquentes se manifestent entre comportements religieux et structures « ethnologiques ». L'irreligion limousine semble aller de pair avec une certaine structure familiale communautaire (plus d'un seul homme marié par ménage), le mariage précoce (signe d'une autorité paternelle faible), et des taux de fécondité — légitime et illégitime

4. LE BRAS (Hervé) et TODD (Emmanuel), *L'invention de la France*, collection « Pluriel », L.G.F. (Paris), 1981.

— très élevés. Serait-ce que les structures ecclésiales très hiérarchiques et autoritaires issues de la réforme tridentine ont eu de la peine à s'enraciner dans une culture limousine basée sur la famille communautaire, où l'autorité du père était faible et où régnait une certaine démocratie naturelle ? C'est l'hypothèse d'Emmanuel Todd⁴, qui semble se vérifier dans le cas périgourdin d'une manière séduisante. Beaucoup de choses seraient pourtant à vérifier avant d'affirmer que c'est dans les structures familiales qu'il faut chercher l'explication profonde de la géographie religieuse de la Dordogne. La recherche continue. En attendant, les 26 cartes qui accompagnent l'article que nous analysons ici donnent matière à réflexion...

*

C'est également le particularisme limousin qui a attiré l'attention de Laird Boswell, cette fois dans sa manifestation politique. Pourquoi, se demande-t-il (avec beaucoup d'autres), le Limousin est-il devenu un bastion du communisme rural ? Comment une population fortement rurale, passionnée pour la propriété individuelle, a-t-elle pu s'attacher au parti du collectivisme ? L'enquête porte sur les trois départements du Limousin proprement dit, et sur celui de la Dordogne. Elle se base sur un dépouillement systématique des archives (avec une analyse statistique des résultats électoraux très sophistiquée), et sur une série d'entrevues menées en 1983/4 avec de vieux militants de l'entre-deux guerres (presque tous de la Corrèze ; la Dordogne n'y est pas représentée).

Laird Boswell s'attache d'abord à exclure certaines hypothèses traditionnelles, surtout celle du « toujours plus à gauche », selon laquelle le communisme rural ne serait que le dernier avatar d'une longue tradition politique qui aurait amené les paysans à se situer toujours le plus à gauche possible ; on se trouverait donc en présence d'une filiation plus ou moins directe, remontant aux montagnards de 1849 et descendant par les radicaux et les socialistes pour aboutir dans le communisme. L'analyse des résultats électoraux infirme cette hypothèse. La géographie du communisme de l'entre-deux-guerres n'était pas celle des démocrates-socialistes de 1849, ni celle des radicaux de la Troisième République ; elle reprenait assez exactement celle du socialisme (SFIO) mais on ne peut pas faire remonter plus loin la tradition de gauche. Et Laird Boswell d'en conclure :

Le socialisme dans cette région n'était nullement un radicalisme radicalisé... mais bien un phénomène politique nouveau ... Le socialisme ne continuait pas une tradition électorale ... mais... il fonda une tradition nouvelle que les communistes approprièrent par la suite (p. 148).

D'autres hypothèses traditionnelles sont également rejetées par l'auteur. La gauche limousine n'était pas une conséquence de l'émigration temporaire ; Laird Boswell trouve (avec Alain Corbin) que les parties sédentaires de la région se situaient autant et plus à gauche que les parties migratoires (pp. 606-610). Elle n'était pas non plus une conséquence du retard économique de la région ; certains pays arriérés, tel le Nontronnais,

donnèrent dans le communisme, mais le parti réussit également à s'implanter dans les pays plus riches, tel le Bergeracois (pp. 217-219, 271-272). On peut exclure en effet, d'une manière générale, tout déterminisme socio-économique : il n'y avait aucun rapport systématique entre les structures sociales (présence de métayers ou de journaliers agricoles, par exemple) et l'implantation du communisme (pp. 268-70). Laird Boswell écarte, finalement l'hypothèse « ethnologique », qui rendrait les structures familiales responsables de tout phénomène de mentalité ; l'idée lui semble séduisante, mais l'évidence n'existe pas (pp. 263-267). La seule corrélation valable, en effet, et sur laquelle on puisse fonder des hypothèses, serait celle qui lie la géographie communiste avec celle des comportements religieux : les parties les moins religieuses du Limousin étaient ordinairement les hauts lieux du communisme rural (pp. 259-263). A quoi donc attribuer les succès du PCF en milieu rural pendant l'entre-deux-guerres ? Laird Boswell penche pour une explication plutôt « événementielle » : les militants locaux auraient su exploiter certains thèmes de propagande qui allaient droit aux préoccupations fondamentales de la paysannerie. D'abord, l'anti-militarisme et le pacifisme : ce furent les paysans qui avaient payé le plus lourd tribut à la guerre (dans la Creuse, presque 20 % des mobilisés avaient trouvé la mort sur le front), et ils en avaient gardé un ressentiment anti-militariste et pacifiste plus fort qu'ailleurs (pp. 412-3, 457-68). Deuxième thème très efficace : la défense paysanne. Les militants surent mettre en veilleuse toute idéologie collectiviste, pour se présenter comme le parti qui donnerait la terre à ceux qui la travaillaient (pp. 478-495). Ils en vinrent à se poser en champions d'un certain conservatisme économique, qui défendrait le petit propriétaire contre les aléas d'une économie capitaliste — en garantissant, par exemple, les prix des produits agricoles (pp. 496-498). Surtout ils firent appel à un sentiment d'égalitarisme social très profondément enraciné dans la région : le ressentiment paysan contre les gros, les riches, les bourgeois, dont la propriété serait expropriée et distribuée aux vrais travailleurs. C'est par ce genre d'appel que le Parti communiste s'attira les sympathies d'une partie non négligeable de la paysannerie limousine, prenant ainsi la relève des socialistes de la SF10 — mais instituant, avec eux, une nouvelle tradition politique qui n'avait que très peu de chose à faire avec les radicalismes antérieurs.

La Dordogne, jusqu'à un certain point, faisait figure d'exception. Le parti y resta, plus qu'ailleurs dans le Limousin, entre les mains de militants ouvriers — et ouvriéristes. Une bonne majorité des adhérents étaient sans doute des petits propriétaires, mais le comité fédéral représentait surtout la ville de Périgueux (pp. 598-601, 617). Il en résulta une propagande moins au diapason du cœur paysan, et plus agressivement « ouvriériste » : il reviendrait au prolétariat urbain, en exclusivité, à faire la révolution. D'où le succès relativement mitigé du PCF en Dordogne (maximum de 13,7 % des suffrages en 1928), du moins jusqu'en 1936, quand le vote communiste bondit jusqu'à 22 % et envoya à la Chambre des députés Gustave Saussot et Paul Laubradou (pp. 400, 406-408, 612).

Bien que la Dordogne fasse un peu figure de parent pauvre dans l'étude

de Laird Boswell, on y trouve, pour notre département, une foule de renseignements précieux et d'analyses subtiles. Signalons, à titre d'exemple, un très utile rappel des résultats électoraux (p. 91), et une estimation du nombre d'adhérents au parti communiste : un nadir de 17 adhérents par mille habitants en 1928, une apogée de 73 par mille en 1937 (p. 567 ; voir aussi p. 559). Il est vrai que la Dordogne resta ainsi essentiellement un fief radical-socialiste (sauf peut-être en 1936), mais elle se rattache par sa partie nord à la culture limousine, et toute étude du communisme rural en Limousin se devait de prendre en compte la voisine périgourdine. C'est ce que Laird Boswell a fait, et il en résulte une contribution essentielle à la compréhension de l'histoire politique de notre département⁵.

*

Revenons un peu en arrière, et reprenons le thème de la noblesse. Le noble le mieux connu du Périgord au XIX^e siècle — mais certainement pas le plus représentatif — fut sans doute Thomas-Robert Bugeaud. C'est à l'homme de l'Algérie et de la Durantie qu'Anthony Sullivan a consacré une biographie novatrice sous bien des rapports. On a beaucoup écrit sur Bugeaud, mais avec — du moins d'après Anthony Sullivan — une fâcheuse tendance à se citer mutuellement et à ignorer les sources archivistiques.

L'auteur travailla beaucoup, en effet, dans les archives d'Outre-Mer (à Aix), aux Archives Nationales (surtout la correspondance de Bugeaud avec Guizot), et aux archives départementales de la Dordogne. Ce qu'Anthony Sullivan tire de ces archives, et d'un dépouillement exhaustif de la littérature secondaire, n'est pas une biographie classique, mais plutôt une analyse du rôle de Bugeaud tant au niveau de la politique nationale qu'en Algérie et en Dordogne.

Le fil d'Arjane de l'analyse se trouve dans la déformation de la moralité politique de Bugeaud due à son expérience algérienne. Car ce farouche réactionnaire, dont la mémoire allait être remise à l'honneur sous le régime de Vichy, fut pendant la majeure partie de sa vie publique un partisan du juste milieu. Malgré sa mise en demi-solde en 1815, il se montra un défenseur ardent de la Charte, contre ceux qui se voulaient plus royalistes que le roi. Après 1830, élu député de la deuxième circonscription de la Dordogne, il continua à croire que le plus grand danger venait de la droite. Il fut en effet, un « doctrinaire » de l'école du Guizot, hostile à tous les extrémismes. Le massacre de la rue Transnonain ne fut pas son oeuvre (ce furent les hommes du général de Lascours qui en étaient directement responsables ; il est vrai que Bugeaud ne les désavoua jamais). Et même après Transnonain, Bugeaud ne se départit pas de la politique du juste milieu, à laquelle il resta fidèle jusqu'à sa nomination en 1840 comme gouverneur — général de l'Algérie. Là-bas, il se fit très vite apprécier par ses

5.

Même si je ne suis pas complètement d'accord avec ses conclusions ! Il me semble en particulier qu'il méconnaît la filiation certaine, dans le cas du Nontronnais, entre les démocrates-sociaux de 1849 et le communisme de l'entre-deux-guerres.

soldats, devenant le « Père Bugeaud » de chanson et de légende. Ses théories militaires, basées sur la mobilité et le moral, furent couronnées de succès sur le champ de bataille. Mais il se laissa aller assez vite à des doctrines plus contestables en matière de guerre coloniale ; surtout, il prôna la guerre à outrance contre non seulement les moyens de vivre des tribus mais aussi contre la population tout entière. La violence gratuite — et même la torture — fut permise, voire encouragée ; il fallait, selon Bugeaud, faire peur, sans aucune considération pour les droits de l'homme, ni des femmes ou enfants. La *rhazzia* contre les populations civiles devint la tactique préférée de l'armée d'Algérie. Le massacre des caves de Dahra, en 1845, dont Bugeaud se fit l'apologiste, n'en fut que l'aboutissement logique. Une telle tactique fut grave pour l'Algérie, mais grave aussi pour ceux qui la pratiquaient, dont le sens moral en fut assez vite altéré. Bugeaud, lui-même, qui au début de sa vie militaire avait tué en duel un sergent qui avait suggéré le viol collectif d'une jeune femme, prôna ouvertement un terrorisme militaire sans limites ; d'autres (Pélissier, par exemple — celui du massacre des caves de Dahra) lui emboîtèrent le pas. Ce qui fut grave pour la France, c'est qu'ils en vinrent à préconiser les mêmes grands moyens pour la métropole. Bugeaud, nommé à la commande des troupes parisiennes au petit matin du 24 février 1848, s'attendait avec plaisir (dit-il à Thiers) au massacre de la canaille de la rue ; ce ne fut que le contre-ordre de Louis-Philippe qui l'empêcha de passer à l'action. Plus tard, il envisagea un coup d'Etat militaire contre la République, projet qu'il n'abandonna que devant le succès électoral d'un Louis Napoléon qui lui semblait l'homme providentiel capable de débarrasser la France, manu militari, d'une république maudite. Bugeaud se fit ainsi l'apologiste de la violence à outrance, et de la force majeure en politique. Beaucoup de ses collègues de l'armée d'Algérie avaient subi la même déformation morale : n'oublions pas que Cavaignac, celui des journées de Juin, avait seize années d'expérience en Afrique, et que Saint-Arnaud, le chef militaire du Deux-Décembre, sortait du même creuset africain. Selon Anthony Sullivan, même l'action de l'armée contre la Commune en 1871 ne s'explique que dans cette perspective. En se permettant des excès contre des êtres humains en Algérie, des militaires comme Bugeaud s'étaient accoutumés à la violence et l'illégalité à tel point qu'ils en étaient venus à se les permettre contre les Français et contre les institutions françaises. Anthony Sullivan ne le dit pas, mais il laisse entendre que ce ne fut peut-être pas la dernière fois qu'une guerre en Algérie allait déformer le sens moral des militaires qui l'avaient vécue, ni que le sentiment d'être abandonné par la métropole allait amener certains esprits à contempler un coup d'Etat militaire.

Le choléra allait pourtant empêcher Bugeaud d'en fournir personnellement la preuve. Il mourut en juin 1848, non sans être passé à l'extrême droite et en vitupérant contre le socialisme. Il avait donc abandonné ses idées du juste milieu, en partie par suite de la polarisation de la société sous la seconde République, mais aussi — si l'on suit l'analyse d'Anthony Sullivan — par l'effet de l'expérience algérienne. D'un autre côté, pourtant, le maréchal Bugeaud n'avait pas évolué du tout. Il resta le champion d'une

société rurale, où des notables vivaient en harmonie avec des paysans métayers ou petits propriétaires. Il fut, pendant toute sa carrière, le porte-parole d'un anti-modernisme et d'un « peasantism » qui ferait de lui un des héros-modèles du régime de Vichy. Ce fut dans son expérience périgourdine qu'il puisa l'essentiel de ces idées, et à la Durantie qu'il s'efforça de les mettre en oeuvre. Anthony Sullivan nous évoque avec beaucoup de sympathie la transformation de ce petit coin du Périgord sous la direction quelque peu militaire du maréchal. Cette transformation ne lui survécut pas, mais de son vivant elle était réelle. Du reste, Bugeaud sut par son paternalisme s'attirer l'affection de ses métayers et des gens des environs, de sorte qu'ils étaient prêts à défendre la Durantie contre les républicains d'Excideuil en 1848. Toute cette histoire est assez bien connue, mais Anthony Sullivan nous la fait revivre, avec des détails intéressants dont certains sont inédits.

*

Un personnage peut-être plus attachant que le noble maréchal fut le fils d'un instituteur de Thonac, devenu ministre des Affaires étrangères sous le Front populaire : Yvon Delbos. John Dreifort a étudié la période de son ministère (du 4 juin 1936 au 10 mars 1938). L'auteur n'est pas venu consulter les archives départementales de la Dordogne, puisque c'est uniquement le rôle de Delbos dans la diplomatie européenne qui l'intéresse, non pas son rôle comme politicien périgourdin. Son étude ne contient donc rien qui intéresse particulièrement le Périgord. L'essentiel du livre traite du passage de Delbos au Quai d'Orsay, et de son rôle sur l'échiquier européen.

L'histoire de son ministère se présente comme celle d'un échec méritoire. Architecte de la non-intervention en Espagne, il dut subir les attaques de la gauche et assister à l'ingérence décisive des forces italiennes et allemandes. Partisan de la « Petite Entente », plutôt que d'un renforcement de l'accord de 1935 avec la Russie de Staline, il se vit abandonné par la Roumanie et surtout la Yougoslavie qui ne croyaient pas que la France puisse leur venir en aide sans l'appui d'une Grande-Bretagne visiblement réticente. N'ayant que du mépris pour Mussolini et pour l'Italie fasciste, il ne fit aucun effort pour faire revivre le front de Stresa, préférant négocier avec les représentants d'Hitler — dans la conviction que la paix était impossible sans un arrangement avec l'Allemagne. La France finit donc par rejeter dans le camp hostile d'abord l'Italie, et finalement l'URSS. Delbos misa surtout sur l'alliance britannique — ce qui était peut-être le seul moyen efficace d'assurer la sécurité de la France, mais il se montra trop disposé à suivre aveuglément la ligne de Londres, aux dépens pour la France d'une politique étrangère indépendante. Il fut donc « un homme courageux, sincère et honnête, mais non pas l'homme qu'il fallait pour faire face au crescendo de crises auxquelles la France se trouva confrontée » (p. 198).

*

Faut-il parler, sur la base de cette demi-douzaine de contributions, d'une « école anglophone » dans l'étude de l'histoire moderne et contempo-

raîne du Périgord ? Il ne le semble guère. Les cinq premières études représentent ce qu'il est convenu d'appeler « l'histoire sociale » ; trois d'entre elles concernent la justice de l'Ancien Régime. Mais l'ouvrage d'Anthony Sullivan relève de la biographie classique tandis que John Dreifort se cantonne dans l'histoire de la diplomatie. On se trouve donc en présence d'au moins deux écoles très différentes : l'histoire sociale, et l'histoire politique ou « événementielle » — avec, il est vrai, une certaine prépondérance de la première. Les deux écoles sont représentées ici par des études de valeur. Faut-il les traduire ? Sans doute ... à condition de trouver un éditeur courageux. C'est l'étude d'Anthony Sullivan, sur Bugeaud, qui susciterait peut-être le plus d'intérêt parmi les Périgourdins.

Pourquoi sont-ils venus en Périgord, ces historiens étrangers, pour chasser sur les terres des historiens du pays ? Pour des raisons très diverses sans doute (surtout peut-être les exigences du système de doctorat dans les universités anglophones). Mais ils en ont tous emporté un précieux souvenir de l'accueil qui leur a été fait par le personnel des archives, par les érudits locaux, et par tous les Périgourdins. Je sais que je parle pour tous mes collègues anglophones lorsque je dis un grand « thank you » à tout le monde.

R.G.

Le Périgord vu par la mission photographique de la Direction de l'aménagement du territoire et de l'action régionale

par Marcel BERTHIER

C'est en 1989 que la D.A.T.A.R. a publié dans un ouvrage de près de sept cents pages intitulé *Paysages photographiés. En France, dans les années quatre-vingt*, le résultat des travaux de la Mission photographique. Cette mission décidée en 1983 a réuni vingt-huit photographes professionnels chargés de fixer l'image du paysage français dans un moment particulier de son histoire. Aucun travail d'une telle envergure n'avait été entrepris jusqu'ici. Les seules références sont :

— au début du second Empire la mission héliographique chargée de fixer sur plaque l'état des monuments sur lesquels travaillaient Mérimée et Viollet-le-Duc;

— Sous la présidence de Roosevelt, l'enquête de la Farm Security Administration qui est le repère de l'Amérique du New-Deal.

Chaque photographe a manifesté dans son travail son style, sa technique et ses goûts. L'ensemble n'est pas « un spectacle du monde, mais comme une expérience de celui-ci ».

Plus de deux cent mille clichés ont été pris sur lesquels deux mille ont été sélectionnés. Parmi les photos publiées, cinq seulement concernent le Périgord. Elles ont pour auteurs Franck Gohlke pour quatre d'entre elles et Richard Pare pour la cinquième.

Richard Pare nous livre, quelque part en Dordogne⁽¹⁾, les rives d'un étang inconnu (C'est à tort que Jean-Paul de Gaudemar, dans un commentaire, croit y voir la Dordogne ou la Dronne). Au premier plan, des pierres et quelques troncs et branches morts. Au second plan, l'étang vient mourir sur une plage de terre où sont tirés deux bateaux à moteur et un bateau de pêche. A gauche, à l'ombre d'un arbre que le vent agite, des pique-niqueurs sont installés. A l'arrière-plan deux voitures sont garées en bordure d'un chemin de terre, près d'un mur de pierres sèches et à l'extrême droite, on devine d'autres bateaux avec deux personnages et une caravane.



1. Photo Richard Pare (D.A.T.A.R.), Rive d'un étang en Dordogne, 1987.



2. Photo Frank Gohlke (D.A.T.A.R.), Poppies, beans, onions and grapes. Château de Biron (Dordogne)



3. Photo Frank Gohlke (D.A.T.A.R.), Artichokes, Sainte-Eulalie-d'Ans (Dordogne).



4. Photo Frank Gohlke (D.A.T.A.R.), Cultivated and uncultivated plots, Tourtoirac (Dordogne).

Voilà donc un coin tranquille connu de quelques initiés du voisinage. Ce ne sera jamais un centre marqué sur les cartes ou les guides mais un havre de simple bonheur et de paix pour ceux qui sauront le découvrir.

Cette photographie en couleurs ne nous livre pas qu'un paysage, elle nous livre aussi un peu de la personnalité de l'auteur.

Richard Pare est né en 1948 à Portsmouth et vit à New-York. Depuis 1974, il est conservateur des collections photographiques du Centre canadien d'architecture. C'est avant tout un enseignant et un chercheur qui s'était spécialisé jusqu'ici dans l'architecture.

Frank Gohlke, lui, est né en 1942 au Texas mais vit dans le Massachusetts. Il est diplômé de littérature de l'Université de Yale. A 25 ans, il s'initie à la photographie et obtient une bourse de la fondation Guggenheim en 1975. Il est dès cette époque considéré comme le chef de file du *New Topographics* qui prône une esthétique de la photographie fondée sur la description documentaire. Son œuvre est composée essentiellement de grandes séries sur

- l'architecture vernaculaire du Mid-West;
- les paysages transformés par les éruptions volcaniques;
- les silos à grains.



5. Photo Frank Gohlke (D.A.T.A.R.). Près de Chancelade (Dordogne).

Il est le seul dont les photographies destinées à la D.A.T.A.R. sont légendées. Il s'agit de :

- Poppies, beans, onions and grapes — Château de Biron ⁽²⁾
- Artichokes — Sainte-Eulalie-d'Ans ⁽³⁾
- Cultivated and uncultivated plots — Tourtoirac ⁽⁴⁾
- Près de Chancelade ⁽⁵⁾.

Toutes sont en couleurs et datées de 1987.

La photographie prise au « Château de Biron » représente à l'arrière-plan une cabane de jardin et à droite un toit de tuiles et de tôles. A l'avant, vignes, oignons ou dahlias qui évoquent un « jardin de curé ». Rien qui concerne le château des « barons » du Périgord. Ce pourrait être n'importe où en France un jour d'été.

Il en est de même pour ce rang d'artichauts photographiés à Sainte-Eulalie d'Ans où aucune construction ne peut même constituer un repère.

A Tourtoirac, on voit à l'arrière plan une construction blanche qui doit être la mairie prolongée à droite par une dépendance couverte en tuiles. Au premier plan, un tas de branches coupées devant un poteau envahi de lierre. Entre les deux, à gauche, un jardin soigneusement entretenu, à droite un terrain en friche avec au premier plan un églantier fleuri. Rien ne permet d'imaginer l'antique abbaye bénédictine si caractéristique pourtant.

La photographie prise près de Chancelade nous offre, à droite un rouleau et une houe abandonnée sur un terrain pierreux, à gauche un rang de blettes ou bettes à carde que, curieusement, le commentateur Augustin Berque n'a pas su identifier et qu'il qualifie de « plante impénétrable » ! Rien, là non plus, n'évoque l'abbaye réformée par Alain de Solminihac.

Voilà donc cinq photographies qui sont censées représenter le paysage périgourdin dans les années quatre-vingts. Que peut-on dire ? Qu'en diront, surtout, nos descendants qui les regarderont dans trente, cinquante ou cent ans ? Même si l'objet donne son sens au paysage, pourront-ils penser que c'était cela le Périgord ? Et si le paysage n'est pas dans l'objet pourront-ils croire que ces artichauts, ces blettes ou ces dahlias sont là pour nous parler du passé et dans ce cas pourront-ils admettre la réalité, la vérité de ce passé. Est-ce vraiment cela la vérité ? Est-ce que dans ces cinq photographies nous pouvons saisir quelque chose du Périgord ? Ce qui est indéniable, c'est que deux photographes anglo-saxons ont retenu cela, ont vu cela. Qu'avons-nous à leur répondre.

M.B.

DANS NOTRE ICONOTHEQUE

Il y a deux cents ans : l'abbé Guillaume Delfaud

par Brigitte DELLUC, Gilles DELLUC et Pierre POMMARÉDE

La biographie de Guillaume Delfaud⁽¹⁾ a fait l'objet de plusieurs études (Dissard, 1926; Boysson, 1926; Entraygues, 1933; Gibert, 1983 et 1992). On ne fera ici qu'en résumer en quelques lignes les principaux épisodes maintes fois rapportés.

Guillaume Delfaud est né sur la paroisse de Daglan en 1733. Il devint professeur dans divers collèges de jésuites (1754-1761). Ordonné prêtre sans doute au début de 1763, il fut archiprêtre de Daglan de 1770 à 1791. Nommé député du clergé du Périgord aux Etats-Généraux de 1789⁽²⁾, il fut massacré aux Carmes le 2 septembre 1792⁽³⁾.

On connaissait les traits du visage de ce prêtre grâce, notamment, à un dessin en médaillon de l'*Iconographie des célébrités du Périgord* de Pierre Reymond, publiée à Paris en 1893 (iconothèque de la S.H.A.P., Secret, 1976, p. 146) et à deux autres dessins, très analogues au précédent, ultérieurement publiés (Brugière, 1893, p. 60-61, pl. h.t.; Bouet, 1985, p. 19, Gibert, 1992, p. 94). Le portrait (lithographie d'après Labadie) est signalé au musée du Périgord (Galy, 1886, *Catalogue*). En outre, on peut

1. Nous écrivons *Delfaud*, avec un d final, comme l'ont fait la plupart des auteurs cités en référence. Toutefois A. de Froidefond de Boulzac, dans l'*Armorial de la noblesse du Périgord* (Froidefond, 1891, p. 51, et 387), A. de Rouméjoux, dans sa *Bibliographie générale du Périgord*, écrivent Delfau (Rouméjoux, 1897-1899, p. 182-183 et 1901, p. 34), comme le faisait également l'abbé lui-même. On sait, en outre, que le neveu du bienheureux portait le même prénom et que ce Guillaume Delfau (1766-1815) fut député à l'assemblée législative et secrétaire général de la préfecture de la Dordogne; il est l'auteur de deux *Annaires statistiques du département* (pour l'an XI et XII) et on lui doit, entre autres, le récit d'une ascension au pic du Midi d'Ossau et une description de la grotte de Rouffignac.
2. C'est pour le clergé de Sarlat qu'il est nommé député, tandis que l'abbé Laporte, curé de Saint-Martial-d'Hautefort, est nommé pour le clergé de Périgueux. Joseph Prunis, le prieur de Saint-Cyprien, était suppléant en cas de maladie d'un des deux députés de l'Ordre du clergé.
3. Comme on le sait, d'autres prêtres périgourdiens partagèrent son sort: Jean-Marie du Lau, archevêque d'Arles, Armand de Foucault de Pontbriand; Jacques-François de Lubersac. Quant à Armand Chapt de Rastignac, il fut tué dans sa prison. Ces victimes furent béatifiées par Pie XI le 17 octobre 1926. A cette liste périgourdine H. Brugière ajoutait Pierre-Louis de La Rochefoucauld-Bayers, évêque de Saintes et son frère, évêque de Beauvais, tous deux également assassinés aux Carmes (Brugière, 1893, p. 142).

voir à Daglan, dans l'église paroissiale, un vitrail et un buste de Delfaud et, sur une place publique, une stèle à médaillon.

Lors d'une réunion mensuelle de notre Compagnie, le 4 octobre 1989, le père P. Pommarède a présenté un portrait peint de Guillaume Delfaud, provenant d'une petite pièce donnant sur le cloître de Saint-Front où il venait de le découvrir. Nous avons pu alors, à sa demande, en prendre le cliché fourni ici.



Fig. 1. — Le bienheureux Guillaume Delfaud (1733-1792), portrait conservé à Saint-Front.

Le tableau porte la mention (en lettres majuscules) : *Bienheureux Guillaume Delfaud Curé de Daglan Député aux Etats-Généraux Martyr de Septembre 1733-1792.*

La mention de ce titre de « bienheureux » nous laissait soupçonner une date assez récente pour l'exécution de ce tableau : comme ses infortunés compagnons des Carmes, Guillaume Delfaud n'a été béatifié, en effet, qu'en 1926.

Mgr Jean Briquet, que nous remercions, vient de fournir de plus amples informations sur l'auteur et la date de ce portrait (lettre de J. Briquet à P. Pommarède, le 12 novembre 1992). Le tableau mesure 51 cm sur 64. Il a été réalisé par Mlle Marguerite Sérac, à l'initiative du chanoine Prieur archiprêtre de la cathédrale, d'après une image pieuse qu'il lui avait confiée. Ce peintre demeurait à Toulouse à la communauté Jésus-Hostie, rue de la Dalbade. C'est notre collègue J. Briquet qui a apporté personnellement le tableau de Toulouse à Saint-Front le mardi 15 avril 1941.

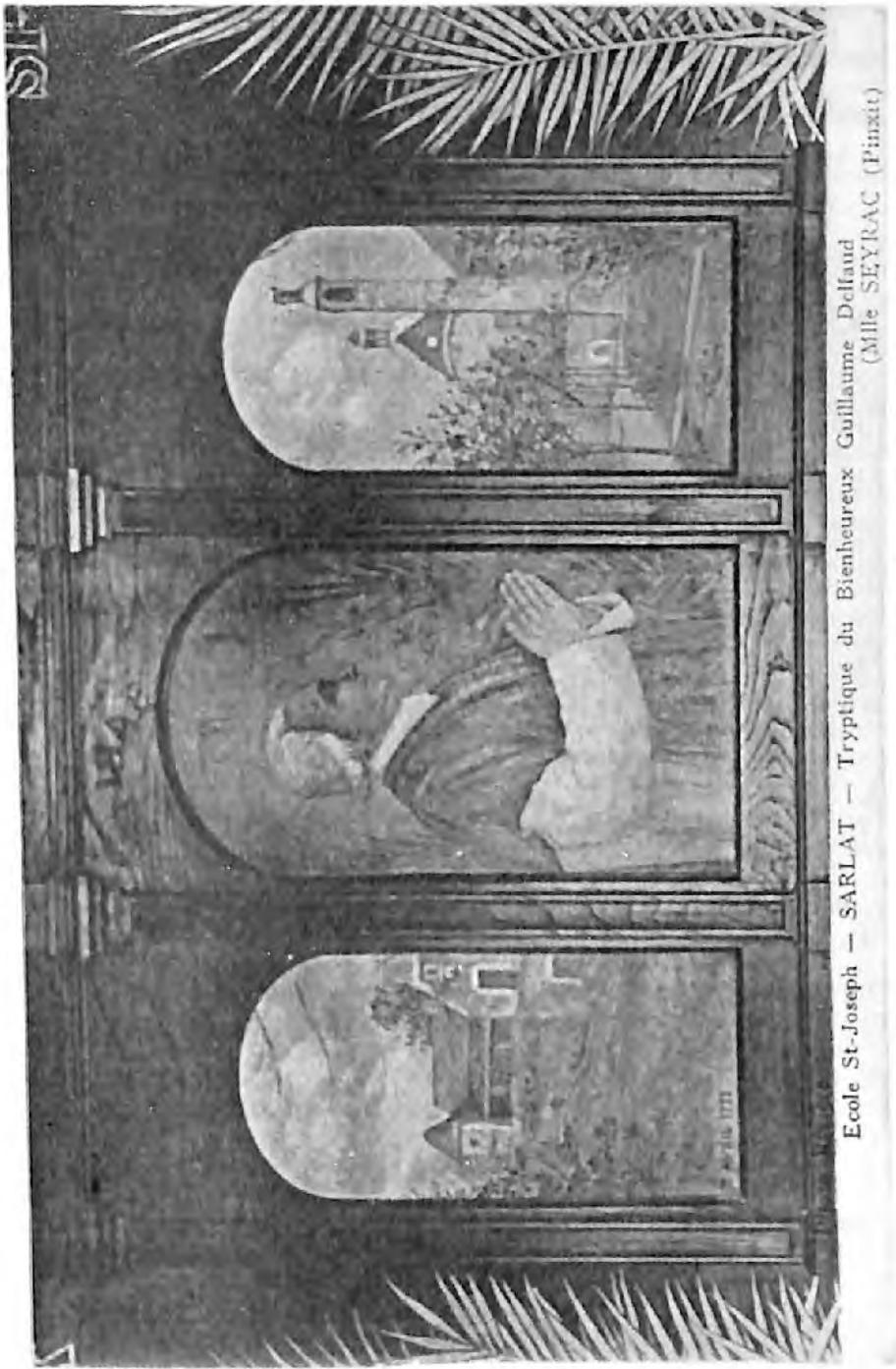


Fig. 2. — Tryptique du Bienheureux Guillaume Delfaud jadis conservé à l'école Saint-Joseph de Sarlat (carte postale timbrée du 8 avril 1950, coll. P. Pommarède).

Enfin le collége des pères jésuites de Sarlat conservait naguère un tryptique, vendu depuis, signé par « Mlle Seyrac » : malgré la petite différence orthographique, il est sans doute de la main du même auteur. Une rarissime carte postale, saepia et assez sous-exposée (cliché de Rivière, à Sarlat), en conserve le souvenir. Ce tryptique représente le bienheureux entouré de sa maison natale et de l'église de Daglan. Il doit être contemporain du tableau conservé à Saint-Front.

B.D., G.D. et P.P.

QUELQUES REFERENCES

- BOUET R., 1985 : Les prêtres du district de Sarlat morts pendant la Révolution, *Bull. de la Soc. des Amis de Sarlat et du Périgord Noir*, n° 20, p. 17-20, 1 fig.
- BOYSSON R. de 1926 : Communication sur Guillaume Delfau, *Bull. de la Soc. historique et archéologique du Périgord*, LIII, p. 270-271 (et *La Croix de Paris*, 7 octobre 1926).
- BRUGIERE H., 1893 : *Le Livre d'Or des diocèses de Périgueux et de Sarlat ou le clergé du Périgord pendant la période révolutionnaire*, Imp. N.-D. des Prés, Montreuil-sur-Mer.
- DISSARD J., 1926 : *Le bienheureux Guillaume Delfaud*, Michelet, Sarlat.
- ENTRAYGUES chanoine, 1933 : *Panégyrique du Bienheureux Guillaume Delfaud...*, Imp. Cassard, Périgueux.
- GIBERT L.-F., 1983 : L'abbé Delfaud et les jésuites, *Bull. de la Soc. des Amis de Sarlat et du Périgord Noir*, n° 15, p. 11-12.
- GIBERT L.-F., 1992 : Guillaume Delfaud, un enfant du pays, *Bull. de la Soc. des Amis de Sarlat et du Périgord noir*, n° 50, p. 85-99, 6 fig.
- POMMAREDE P., 1989 : Présentation d'un portrait de Guillaume Delfau, *Bull. de la Soc. historique et archéologique du Périgord*, CXVI, p. 250.
- SECRET J., 1976 : A propos de l'iconographie des célébrités du Périgord par Pierre Reymond, *Bull. de la Soc. historique et archéologique du Périgord*, CIII, p. 145-147, 1 pl. (et iconothèque de la S.H.A.P.).

Notre sortie d'automne 1992

par le colonel SANTENARD

La place de *Saint-Louis-en-l'Isle* était trop petite pour accueillir, le samedi 19 septembre, les nombreux membres de notre compagnie participant à notre excursion d'automne. Le maire de la commune accueillit, dans l'église, près de cent vingt participants, leur souhaita la bienvenue et évoqua les lourds sacrifices du budget local pour restaurer un si bel édifice. Le secrétaire général lut ensuite un texte de Bernard Fournioux, lequel a essayé d'écrire l'histoire de cette petite bastide du XIV^e siècle.

À *Saint-Front-de-Pradoux*, le maire avait souhaité, lui aussi, recevoir notre société et conter l'aventure financière du vieux et beau presbytère du XVIII^e siècle. Le bâtiment et son histoire nous sont présentés ensuite, excellemment, par notre collègue Daniel Lacombe. L'église, bien et trop remaniée, est dédiée à saint Front comme le rappellent statue, tableau et rétable. Le vitrail porte même l'inscription « saint Front, Père de notre Foi ». Sous le chœur, l'on peut voir les abris sous roche (« du *Maastricht* », précisera Stéphane Konik) où la tradition situe la demeure provisoire de l'apôtre du Périgord et vers lesquels on processionnait il y a un siècle encore, avec la bannière que déploie sous nos yeux l'abbé Naulin.

Quoi de plus agréable que de se rafraîchir sous les ombrages et sur la terrasse du château de *Fournils*? Son architecture, son histoire, son ancienneté nous sont présentées par Dominique Audrerie avec aisance et qualité.

Notre collègue Thérèse Ronot avait su trouver, à *Bénévent*, un restaurant capable d'accueillir notre nombreuse cohorte. Qu'elle en soit remerciée ainsi que Jacques Lafond-Grellety qui sut, à l'heure des cigares, nous faire découvrir et aimer « le pays de Montaigne ». Ce « pays » que nous avons pu admirer assez longuement en recherchant, sur sa butte, le château de *Mathecoulon*. Quel ensemble, du roman du prieuré aux verdure du parc qui entourent cette habitation belle et charmante qu'habita « le petit frère » de Montaigne !

Mais le grand frère nous attendait, à *Saint-Michel*. La cordiale hospitalité de Madame Malher-Besse nous avait ouvert les terrasses, la bibliothèque,

le château du XIX^e siècle, et, à cette heure indue, la Tour des Essais. L'érudition de M. le Professeur de Feytaud nous ouvrit le cœur et l'âme du philosophe. Nous souhaitons que sa remarquable intervention puisse se prolonger, quelque soir, dans le cadre des veillées de notre société.

Et puis, avant de regagner Périgueux, chacun s'organisa : visite de l'église de Saint-Michel, halte au syndicat d'initiative, dégustation du « Clos de Montaigne » ou bien messe célébrée dans la chapelle où Montaigne faisait ses dévotions.

C'était une belle journée : à la découverte de tant de merveilles, à l'intérêt suscité par des exposés brillants, s'ajoutaient l'enrichissement des échanges et le bienfait d'une cordialité, sereine et heureuse.

M.S.

VIENT DE PARAÎTRE

L'art pariétal archaïque en Aquitaine

par Alain ROUSSOT

DELLUC (B. et G.). — *L'art pariétal archaïque en Aquitaine.*
Paris, Editions du Centre national de la recherche scientifique, 1991, [10]
+ 397 p., 235 fig., 5 tabl. (XXVIII^e supplément à « Gallia Préhistoire »).

Le monde scientifique attendait avec impatience, depuis sept ans, la parution de ce vingt-troisième supplément de *Gallia Préhistoire* sur *L'art pariétal archaïque en Aquitaine* qui, pour l'essentiel, à quelques mises à jour près, reprend la thèse de doctorat de 3^e cycle en géologie du Quaternaire soutenue en 1985 par Gilles Delluc. Cependant, comme d'habitude, le présent ouvrage est cosigné Brigitte et Gilles Delluc, illustrant, une fois de plus, la constante concertation efficace qui anime ces deux chercheurs, maintenant tous deux docteurs en préhistoire.

En introduction, les auteurs précisent qu'ils traiteront de l'art *archaïque* au sens étymologique strict, qui signifie ancien, ce qui ne préjuge pas du caractère plus ou moins élaboré des œuvres : c'est ainsi que, dès le Périgordien supérieur, la Vénus de Laussel procède d'une technique complexe achevée, que ne dépasseront ni l'art du Solutréen, ni celui du Magdalénien. De même, et à juste raison, l'art *pariétal* — des parois des grottes et des abris — sera élargi à celui des blocs tombés ou détachés de la paroi, voire de blocs plus modestes, qu'ils aient été ornés avant ou après leur chute, ce qui n'est d'ailleurs pas toujours discernable.

La période considérée concerne l'Aurignacien et le Gravettien ou Périgordien supérieur, avec, *in fine*, quelques comparaisons solutréennes. Dès l'abord, les auteurs signalent les imprécisions qui affectent la datation des œuvres pariétales, à l'exception de Pair-non-Pair, qui ne peut être postérieur au Gravettien et date probablement du début de l'occupation de la grotte à cette époque. On pourrait en dire autant de certains blocs, tombés des parois, ou mobiles et semi-mobiles, bien que trouvés dans des couches

d'occupation mais anciennement fouillées, parfois de manière approximative, comme à Laussel.

Aussi, B. et G. Delluc le soulignent, l'enquête historique sera précieuse pour éclairer les circonstances des découvertes, le contexte archéologique, la pertinence des informations. En ce sens, pour les sites mentionnés ici, trouvons-nous, dans le corps de l'ouvrage, une « histoire de la préhistoire en Périgord » d'un grand intérêt.

Le *terminus a quo* de cette étude date donc de l'Aurignacien I, au moins pour les blocs mobiles ou semi-mobiles, certains tombés d'une paroi décorée, assez bien datés par les couches archéologiques, de l'abri Blanchard à celui de la Ferrassie. Le *terminus ad quem*, lui, est plus imprécis, aux confins des différents faciès du Gravettien ou Périgordien supérieur, V, VI, VII, et du Solutréen. C'est le cas surtout pour des sites d'art pariétal en grottes.

Commenter cet ouvrage point par point reviendrait à en donner un résumé fastidieux et caricatural. L'ensemble mérite d'être lu, disséqué, discuté parfois, très rarement. Pour chaque site, pour chaque œuvre, les auteurs ont recherché la totalité des informations historiques et archéologiques possibles; dans tous les cas (sauf pour quelques documents perdus ou détruits, comme la « Vénus de Berlin » de Laussel), ils ont étudié les documents originaux, effectué des relevés analytiques (ou technologiques) et des relevés synthétiques, signalant les différences parfois notables avec ceux déjà publiés, discutant les interprétations précédemment proposés. De nouvelles représentations, de nouveaux motifs (signes, vulves) sont portés à notre connaissance. Pour chaque site, le lecteur dispose donc d'un dossier complet et peut ainsi, par lui-même, se faire une opinion personnelle.

Un chapitre dense et très documenté (p. 7-14) fait l'historique des idées, de Breuil à Leroi-Gourhan, sur les attributions chronologiques de ces œuvres archaïques, rappelant l'erreur, maintenant flagrante, qui attribuait Lascaux au cycle « aurignaco-périgordien » (Breuil) ou la Colombière au Périgordien (Movius). Sont ensuite rappelées les techniques d'exécution des gravures et sculptures, et leur représentation conventionnelle dans les relevés (aisément consultable sur le rabat de la couverture). Puis cinq pages esquissent une présentation géologique et géomorphologique régionale et traitent des causes de conservation ou de dégradation des parois; ce chapitre mériteraient un plus long développement, mais il s'agit ici d'une amicale contribution de Francis Guichard.

Le corps de l'ouvrage (p. 27-292) est consacré à l'étude systématique des sites, classés en trois catégories : 1, ceux qui sont certainement ou vraisemblablement attribuables au début du Paléolithique supérieur, soit quatre grottes et seize abris; 2, ceux qui peuvent être considérés comme archaïques, trois grottes et un abri; 3, enfin ceux d'attribution archaïque erronée, six grottes et quatre abris. Dans ce dernier ensemble, B. et G. Delluc éliminent à juste raison, des inventaires d'art pariétal, la grotte de la Batuserrie, celle du Petit-Puyrouseau et les quatre abris de Tayac; les autres sites sont attribués à des périodes plus récentes ou indéterminés du Paléolithique supérieur : Bara-Bahau, la Mouthe, la Sudrie et la Calèvie.

Pour la Mouthe, cette proposition ne laisse pas d'étonner car elle va à l'encontre de l'interprétation chronologique qui — au dire même de leur « patron » A. Leroi-Gourhan — structure la grotte : la première salle ornée des grands animaux en gravure large et profonde, piquetée, datant d'un « style II », la deuxième salle aux gravures plus fines, surtout des bisons, d'un « style III », les représentations des parties plus profondes appartenant à un Magdalénien plus récent, de « style IV ». Le schéma était séduisant (trop peut-être) et bien en accord avec la conception d'A. Leroi-Gourhan sur l'enfouissement progressif des sanctuaires. Il ne sera peut-être pas interdit de discuter ce point avec B. et G. Delluc.

Nous ne saurions commenter ici en détail les vingt-quatre sites retenus comme archaïques, pour lesquels l'exposé de B. et G. Delluc n'est guère discutable. Deux remarques cependant concernent l'illustration. Dans les relevés synthétiques, nous regrettons que les auteurs aient tracé tous les traits d'une figure de la même largeur, alors que ce n'est pas toujours le cas en réalité : l'artiste paléolithique a parfois accentué certaines parties du corps de l'animal, lui donnant plus de relief (à l'inverse, l'abbé Breuil avait souvent abusé des accents). Sans doute avec nous les auteurs et les lecteurs regretteront aussi la trop petite taille de certaines illustrations qui entrent dans le domaine de la philatélie : certaines mesurent 21 sur 25 mm ! Quelques œuvres auraient mérité mieux, donc plus lisible, malgré la qualité des photos. Cette politique « minimaliste » des rédacteurs ou metteurs en page de *Gallia Préhistoire* nous semble détestable pour une publication d'une telle qualité scientifique, par ailleurs d'un prix élevé, bien qu'elle bénéficie de notables subventions.

Après l'étude de l'art pariétal (ou sur blocs), quelques pages non illustrées (par décision de la rédaction de *Gallia Préhistoire*), sur l'art des plaquettes, os et galets de même époque constituent un bon aide-mémoire de cet art mobilier, relativement peu abondant, qui pourrait faire un jour l'objet d'une étude critique (attribution chronologique, analyse stylistique...) mais qui exigerait, comme le précisent les auteurs en début d'ouvrage, un retour obligatoire aux documents originaux, ce qui pose parfois problème. Les quatre pages consacrées ensuite aux œuvres pariétales archaïques hors d'Aquitaine nous laissent nettement sur notre faim, mais là encore, il y faudrait un long développement qui, nous l'espérons, verra le jour ailleurs.

Deux œuvres, dans deux sites, achèvent ce panorama vers son *terminus ad quem*, l'une attribuée avec vraisemblance au Solutréen moyen ou supérieur, le bouquetin découvert par B. Delluc, ainsi que par G. Delluc, à l'abri Movius, l'autre datée sans conteste du Solutréen supérieur, le bloc sculpté du Fourneau du Diable (fouilles D. Peyrony). Elles sont comparées aux sculptures du Roc de Sers, dont les auteurs maintiennent la datation au Solutréen après une fine analyse des circonstances de la découverte. Ces sculptures — en fait ni plus ni moins techniquement élaborées que celles de Laussel — font la transition entre le style et les procédés de l'art archaïque, et le style et les procédés de l'art magdalénien ancien, de Lascaux par exemple.

Le chapitre de conclusion (35 pages) ressemble partiellement à un résumé de ce qui précède, reprenant ou précisant quelques points déjà traités (grottes archaïques hors d'Aquitaine, chronologies de Breuil, Leroi-Gourhan, etc.) et pour la troisième fois nous rappelle la même citation de Mauss sur les relations entre style et civilisation ! Suivent quelques réflexions sur des « rugosités » du vocabulaire, c'est-à-dire sur la définition que l'on peut donner — ou l'acception que l'on peut proposer — de quelques termes parfois ambigus : art, style, pariétal et rupestre, relevés... Il y a effectivement là matière à réflexion.

A la suite, quelques synthèses par sites nous donnent l'impression du déjà lu, mais les récapitulatifs statistiques des représentations animales et humaines, illustrées de figures regroupant tous les thèmes, évitent de longues recherches dans le corps de l'ouvrage. On y voit mieux apparaître les espèces les plus représentées : bouquetins et chevaux, que suivent les mammouths (pour les bouquetins, il faut noter que sur les quinze exemplaires recensés, neuf ou dix sont à Pair-non-Pair). La figure 231 rassemble toutes les images vulvaires, mettant en lumière la similitude de certaines, la diversité d'autres. Tracés arciformes et signes (fig. 233 et 234) sont également nombreux, mais avaient souvent été négligés par les précédents auteurs. Enfin, la figure 235 présente les vingt-quatre images en « empreintes animales », tantôt aurignaciennes, tantôt gravettiennes, bien que très semblables, connues surtout sur des blocs (cinq sites) mais aussi sur paroi à l'abri d'Oreille d'Enfer. Ces images, qui pourraient figurer l'empreinte de la main de l'ours, paraissent bien être des « marqueurs ethniques » de cette période.

Les auteurs décrivent ensuite les états figuratifs, les gabarits, l'expression de la perspective, l'animation, l'anatomie et l'éthologie, tous éléments qui ont parfois été utilisés pour définir le *style* des représentations de cette époque. La multiplicité des variantes dans chaque domaine laisse perplexe et montre que le problème des styles — la définition d'un style — est infiniment complexe; les auteurs y insistent fréquemment, nuancant sur ce point la pensée d'A. Leroi-Gourhan (1965) qui lui-même, à plusieurs reprises, avaient déjà assoupli le cadre rigide de ses premières propositions.

On se souvient que l'abbé Breuil avait daté Lascaux de son cycle « aurignaco-périgordien », et plus particulièrement de la seconde période, erreur démontrée par la suite puisque, si Lascaux est encore dans le style III d'A. Leroi-Gourhan, à cheval sur le Solutrén et le Magdalénien initial, on sait que les œuvres de cette grotte appartiennent à la partie magdalénienne de cette phase. Mais il est intéressant de noter que B. et G. Delluc écrivent que « sur le plan des conventions de dessin, Lascaux se rattache surtout à ce qui s'est passé auparavant », c'est-à-dire donc à la période « aurignaco-périgordienne » définie par H. Breuil, alors que « sur le plan du message, il [Lascaux] annonce ce qui va se passer après lui » (p. 347).

La présentation préliminaire de la récente découverte de la grotte Cosquer, près de Marseille, nous apprend que deux phases peuvent y être distinguées : l'une correspondant aux tracés digitaux et aux mains négatives,

attribuée au Gravettien, l'autre aux représentations gravées et peintes d'animaux et aux signes, datant d'une période quelque peu antérieure à Lascaux, soit du Solutréen évolué⁽¹⁾.

Ces deux conclusions n'auraient sans doute pas déplu à l'abbé Breuil — malgré le décalage chronologique de Lascaux, qu'il avait d'ailleurs quelque peu envisagé à la fin de sa vie — puisque l'art de cette grotte reste dans la mouvance de ce qui précède, son cycle aurignaco-périgordien, et que, pour Cosquer, méandres et mains sont antérieurs aux dessins linéaires et plus ou moins modelés. Ainsi, tout n'est peut-être pas à jeter — mais à nuancer — de ce qui a été dit par nos prédécesseurs, qu'ils s'appellent H. Breuil ou A. Leroi-Gourhan.

Au terme de ces quelques réflexions sur un ouvrage qui fait date, on ne peut que remercier B. et G. Delluc d'avoir apporté une contribution si considérable à cet art archaïque — qui complète celle qu'ils nous avait donnée sur les « manifestations graphiques aurignaciennes » —, de l'avoir fait avec une précision, une rigueur et une honnêteté en tout point remarquables et, puisqu'ils citent Rabelais dans les ultimes lignes de leur conclusion, je leur répondrai par la plume d'un Périgourdin célèbre : « C'est ici un livre de bonne foi, lecteur [...] Je l'ai voué à la commodité particulière de mes parents et amis... » Il suffit, ici, de remplacer parents par collègues.

A.R.

1. CLOTTE (J.), BELTRAN (A.), COURTIN (J.) et COSQUER (H.). — La grotte Cosquer (Cap Morgiou, Marseille). *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 89, 1992, pp. 98-128, 30 fig.

La vie en Périgord sous Louis Napoléon III

par Jean-Louis GALET

Lagrange (Jacques). — La vie en Périgord sous Louis Napoléon III, éditions Pilote 24, Périgueux, 1992, 312 p., illus.

Parmi la douzaine de publications ou communications dont il nous a gratifiés, Jacques Lagrange a privilégié le XIX^e siècle. On ne saurait s'en plaindre en évoquant les biographies de l'architecte Louis Catoire⁽¹⁾ qui donna au Périgord moderne le visage que nous apprécions aujourd'hui, la relation sur l'avocat Louis Mie⁽²⁾ tribun agité du second Empire, le récit de la mise en place des chemins de fer à travers notre département⁽³⁾. La sortie en librairie de la dernière œuvre de notre collègue confirme cette dilection par une somme qui lui a valu les honneurs de l'Université de Bordeaux III. Le bibliothécaire de notre compagnie, M. Gérard Mouillac, avait salué lors de notre séance du 7 mars 1990 et en son temps dans notre Bulletin⁽⁴⁾, le travail historique de son confrère soutenu avec succès devant l'Institut d'histoire régional.

Cela dit assez la qualité de la recherche de l'auteur, mais ce label d'érudition ne rend pas compte, aux yeux de tous, du plaisir que prend le lecteur qui parcourt l'ouvrage de libraire comme un roman, grâce à une construction claire et un style alerte, ce qui n'est pas toujours le cas pour ce genre d'ouvrage.

Il est vrai que ces années 1850-1870 furent chargées d'événements laissant le souvenir d'une période de mutations profondes dont certaines nous affectent encore aujourd'hui. Avec la disparition des dernières structu-

1. *B.S.H.A.P.*, tome CVII, année 1980, 4th livraison, p. 262. « Louis Catoire, l'urbaniste de Périgueux ».

2. *B.S.H.A.P.*, tome CXIX, année 1992, 1^{re} livraison, p. 65. « Louis Mie (1831-1880), un républicain sous le second Empire ».

3. LAGRANGE (J.), *L'histoire du chemin de fer en Périgord*, Mediapress, 1992.

4. *B.S.H.A.P.*, tome CXVII, année 1990, 1^{re} livraison, p. 17.

res ou traditions d'Ancien Régime et l'émiettement des grands domaines nobiliaires, nous assistons à l'ascension d'une bourgeoisie terrienne cossue acquérant le sol et affirmant sa prééminence politique. En face, le prolétariat ouvrier et paysan, parfois intimement mêlé comme dans l'industrie du fer, va prendre une conscience de classe. L'avènement du fer, pourtant favorisé par le puissant ministre Pierre Magne, se heurte de son côté pour le tracé des lignes, comme de nos jours pour celui des autoroutes, à des particularismes étriqués dont nous continuons à payer actuellement la rançon.

En ces pages denses et bien ordonnées — nous ne cesserons de nous en féliciter — on passe en revue la vie politique, l'économie, les institutions, les lettres et les arts, dans un foisonnement de faits significatifs couvrant bien la totalité des cantons du département. Voilà le résultat d'un patient dépouillement d'archives publiques et privées, conduisant à un index où sont répertoriés plus de mille trois cents noms propres de familles périgourdines. Une mine !

Cet ouvrage est, comme on dit aujourd'hui, « incontournable ». Il prend honorablement la suite de la belle fresque brossée il y a cinquante ans par l'un de nos illustres prédécesseurs. Georges Rocal avait débuté son œuvre au temps des Croquants et arrêté à la Révolution de 1848. Son prolongement nous est heureusement proposé.

J.-L. G.

NOTES DE LECTURE

Daniel L'Homond. **Sacré quotidien et autres contes**. Editions Pierre Fanlac, Périgueux, 1992, 208 p.

C'est un simple recueil d'histoires que nous propose Daniel l'Homond, mais quel humour imaginaire pour ces contes au quotidien.

André-Jean Lacoste. **Si c'était à refaire ?...** Chez l'auteur, Saint-Avertin, 1992, 260 p.

Dans son dernier roman, André-Jean Lacoste nous conduit une nouvelle fois sur les routes du Périgord, à la fin de la Grande Guerre, à la suite d'un petit garçon, qui un jour disparaît.

Orélie-Antoine 1er, roi d'Araucanie et de Patagonie, son avènement au trône et sa captivité au Chili. Relation écrite par lui-même. Editions Libro-Liber, Bayonne, 1992, XII + 172 p.

Réédition à l'identique de cet ouvrage très rare paru en 1863 à l'initiative d'Orélie-Antoine, désireux de faire connaître les circonstances, qui ont précédé et suivi son avènement au trône d'Araucanie et de Patagonie.

Le Prince Philippe d'Araucanie, actuel héritier de la couronne, a préfacé l'ouvrage. Jacques Lagrange, dans son introduction, restitue les événements dans leur contexte historique.

Professeur Pierre Denoix. **Petite et grande histoire de Saint-Geniès**. Editions P.L.B., Le Bugue, 1992, 90 p.

Réédition de cet ouvrage du regretté Professeur Denoix, augmenté du relevé des peintures de la chapelle du Chalard.

Jean-Louis Galet. **Le tour du Périgord en 1900 avec le romancier Eugène Le Roy**. Editions Libro-Liber, Bayonne, 1992, 90 p.

Ce récit a été écrit par Eugène Le Roy à l'automne 1899 et a paru pour la première fois en feuilleton dans « *l'Avenir illustré de la Dordogne* ». La présente édition, fort bien présentée, est illustrée de cartes postales anciennes.

Dominique Audrerie

Christiane Nectoux. **Croix de missions, de rogations et de carrefours dans le canton de Saint-Astier.** 50 pages dactylo., illustr., slnd.

Les documents polycopiés émanant de nos collègues sont toujours recherchés. Leur tirage confidentiel fait de ces inédits des sources abondantes de références, pour des études ultérieures plus complètes. On ne saurait en recommander vivement la consultation.

Notre distinguée sociétaire et collaboratrice du Bulletin, Christiane Nectoux⁽¹⁾, vient de déposer à notre bibliothèque, un important dossier sur ces croix qui font souvent le charme d'un paysage rural. Il était temps, avant que, peut-être, elles ne disparaissent.

Abondamment illustré de fort belles photographies en couleur, le texte ne laisse rien au hasard. On revit les missions des siècles passés, jusqu'à celle de 1973 prêchée par des lazaristes à Mensignac. On assiste à l'érection d'une croix en 1717, aussi bien qu'à la cérémonie — sa dernière — présidée par le père Mazeau de Chancelade.

Voilà un bon travail, précis, documenté. Puisse une telle et modeste étude être suivie par d'autres.

Jacques Lagrange

(1) Voir *B.S.H.A.P.*, tome CXIX, année 1992, 3me livraison, p. 333.

TRAVAUX UNIVERSITAIRES

Sabine Dupouy. Périgueux : septembre 1938 - septembre 1939. Mémoire d'histoire, Université de lettres et de sciences humaines de Limoges, dactylographié, 220 p., annexes, 1992.

Notre jeune collègue vient de soutenir son mémoire et a tenu à en déposer un exemplaire à la bibliothèque de notre compagnie. Qu'elle en soit vivement remerciée.

On sait combien ces douze mois secouèrent le monde. Dans les premiers jours d'octobre 1938 à Munich, le chancelier Hitler rusa pour obtenir un délai à l'exécution de ses projets. Le 2 septembre 1939, il pouvait déclarer la guerre. L'Europe avait-elle gagné une année de paix supplémentaire ? *A contrario*, ce répit permettait-il aux troupes nazies de se renforcer pour l'assaut du monde libre ? A partir d'une analyse, des positions socio-économiques des Périgourdiens et de l'étude de leurs cadres de vie, l'étudiante fait une approche pour tenter de comprendre les mentalités politiques des notables, des employés, des ouvriers du chef-lieu du département de la Dordogne et leurs conséquences sur la vie locale. La grande personnalité du ministre Georges Bonnet, son rôle au Quai d'Orsay, son impact sur l'électorat de Périgueux, sont parfaitement décrits et commentés tout comme les conflits avec les communistes. S. Dupouy évoque le resserrement autour du sentiment national à l'occasion des célébrations des anniversaires des 11-Novembre et 14-Juillet 1939.

Comme ailleurs en France, l'examen de la situation nationale fait défaut aux gens de Périgueux, qui s'attachent davantage à suspecter le voisin étranger à la ville, plutôt qu'à songer aux conséquences immédiates d'un effort de guerre inéluctable. Qu'arrivent les réfugiés vaincus fuyant la guerre d'Espagne ou les Strasbourgeois en quête d'un havre de paix, et les difficultés assaillent le grand cœur de chacun.

Le texte est habilement construit en cinq titres : — Physionomie de Périgueux — La vie en communauté — Les effets des tensions européennes — L'impact de la situation internationale — Septembre 1939. Chaque partie est composée en trois chapitres se terminant chacun par une conclusion très pertinente. L'auteur résume la situation évoquée et expose son point de vue. En annexe, on trouve entre autres, des tableaux faisant état de la représentation socio-professionnelle des populations par quartiers de la ville.

Ce bon travail devient précieux à l'heure où des études plus exhaustives vont apparaître sur la période de la seconde guerre mondiale et sur le comportement des populations. On ne saurait que s'en féliciter.

Nos compliments s'adressent aussi au maître de recherches Jacques Valette qui dirigea les travaux de Sabine Dupouy auxquels le jury a décerné la mention très bien.

Jacques Lagrange

Liste des manuscrits présentés à la commission de lecture

- (57) Des abeilles tueuses à Périgueux vers l'an mil J. Cléments, octobre 1992.
- (58) Dictionnaire des officiers de l'armée royale qui ont combattu aux Etats-Unis pendant la guerre d'Indépendance Général A. de Brianson, octobre 1992.
- (59) La Cité de Périgueux à la fin du Moyen Age B. Fournieux, octobre 1992.
- (60) Les Eyzies en 1928 Jean-Charles, novembre 1992.
- (61) Une tradition en voie d'extinction : la lutte pour la barre du feu de Saint-Jean à Terrasson R. Larivière, novembre 1992.

Le Conseil d'administration de la Société historique et archéologique du Périgord fait appel à chaque membre de notre compagnie afin de collaborer au Bulletin.

Il n'est pas nécessaire pour être publiés, que les travaux aient fait l'objet d'une présentation en séance publique par leur auteur.

On est prié d'adresser les textes à :

M. le Directeur de la publication
Bulletin de la S.H.A.P.
18, rue du Plantier
24000 Périgueux.

Les manuscrits seront soumis à l'avis de la commission de lecture et éventuellement insérés dans une prochaine livraison, ou à défaut, archivés à la bibliothèque de la S.H.A.P. où on pourra les consulter. Il n'est pas fait retour des documents non publiés. Les auteurs ayant adressé leurs textes à la commission, sont avisés de la bonne réception de leur envoi par l'inscription de leur titre dans la présente liste. Le directeur du Bulletin attire l'attention des correspondants sur la qualité des documents remis, en particulier les photographies.

NOTRE COUVERTURE :

Le château de La Rue (ou La Rhue) à Drayaux

par Marcel BERTHIER

Cette demeure située aujourd'hui sur la commune de Mauzac et Grand-Castang, a sans doute été construite au XV^e siècle sur des parties du XIV^e par les Escodéca qui la possèdent en 1507.

Vendue peu après, semble-t-il, à Jean d'Aubusson, époux d'Antoinette de la Marche, elle subit diverses transformations. A la mort de Jean d'Aubusson en 1578 son fils Foucauld en hérite et en fait don à sa seconde épouse Anne d'Abzac elle-même veuve de Jean de Calvimont. A la mort de Foucauld en 1600, le château reste à Anne qui obtient le 26 avril 1613 confirmation de son droit. Pourtant le 22 juillet 1617, le château passe à son frère Gabriel II d'Abzac de la Douze qui lui avait prêté beaucoup d'argent. Gabriel, époux de Jeanne de Lastours, deviendra, un an plus tard, le premier marquis de la Douze. La cession de 1617 a lieu en présence de Jean la Grange, juge à Eymoutiers en Limousin. Le château se transmettra ensuite par héritages successifs à :

— Gabriel III d'Abzac, époux d'Esther de Larmandie et assassiné le 20 février 1625;

— Gabrielle, leur fille, épousa le 27 août 1645 Charles de Gouffier fils de Louis et de Claude-Eléonore de Lorraine-Elbeuf;

— Charles-Eléonor de Gouffier hérita de la Rue à la mort de son père en 1671. Il épousa Elisabeth Gassion qui, veuve en 1701, mourut en 1715. De 1701 à 1715, elle avait habité le château de Longa laissant La Rue à Marie-Françoise de Larmandie seule descendante des Larmandie de Longa. Charles-Eléonor de Gouffier et son épouse furent inhumés dans l'église de Drayaux.

— Marie-Françoise de Larmandie apporta La Rue par mariage en 1718 à Arnaud-Louis de Lostanges-Sainte-Alvère (1700-1778). Elle mourut le 6 mars 1736 laissant huit enfants.

Le château de La Rue appartient aujourd'hui à M. de Chantérac.

PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ QUE L'ON PEUT SE PROCURER

Inscriptions antiques du Musée du Périgord, par E. Espérandieu	55
Ex-libris et fers des relieurs périgourdins antérieurs à la période moderne par Ch. Lafon	150
Inventaire du trésor de la Maison du Consulat de Périgueux, publié par le chanoine J. Roux	50
Les grands travaux de voirie à Périgueux au XIX ^e siècle, par Fournier de Laurière	60
Actes du Congrès de Périgueux 1913	70
Le Livre Vert de Périgueux, publié par le chanoine J. Roux et J. Maubour- guet, 2 vol.	120
Notre-Dame des Vertus, par le chanoine Lavielle, 1 brochure	10
Sarlat et le Périgord méridional (1453-1547), tome 3, par J. Maubourguet.	40
Mélanges offerts à M. Géraud Lavergne (fasc. 3 du t. LXXXVII du Bulletin 1960)	70
Centenaire de la Préhistoire en Périgord (supplément au tome XCI, 1964 du Bulletin)	80
Lettres de Maine de Biran au baron Maurice, préfet de la Dordogne, par H. Gouhier	30
Les « Souvenirs » du préfet Albert de Calvimont (1804-1858), introduction et préface de J. Secret	60
Table méthodique des planches et illustrations du Bulletin (1907-1971), par N. Becquart	10
Cent portraits périgourAINS (1980). Album de 100 portraits, commentés. Édition originale. 2.000 exemplaires numérotés	150
Hommage au Président Jean Secret	30
Fascicule ancien ou récent du Bulletin de la Société, par exemplaire (avec réduction à partir de 10 fascicules)	70
Sarlat et le Périgord. Actes du congrès de la Féd. hist. du Sud-Ouest, avril 1986	300
Mélanges offerts à Mme Alberte Sadouillet-Perrin et à M. Marcel Secondat (supplément au fasc. 3 du t. CXV du Bulletin 1988)	150
Le Périgord Révolutionnaire. Le grand livre sur la Révolution en Périgord ..	250
La sculpture rupestre en France (de la préhistoire à nos jours). Actes du colloque de Brantôme. Août 1988	150
Tome CXVII, 3 ^{ème} livraison 1990 du Bulletin consacré au Jubilé de Lascaux	100
Iconographie de François de Salignac de la Mothe-Fénelon	100
Haut-Périgord et pays de Dronne, Actes du 6 ^e colloque de Brantôme	70
Bergerac et le bergeracois, Congrès régional 1990.....	320

**Les ouvrages sont adressés — franco — sur simple commande,
accompagnés de son montant.**